

Projet Social 2023-2026

Agir pour un quotidien solidaire



Sommaire

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE	1
1. IDENTIFICATION DE LA STRUCTURE	3
2. L'ASSOCIATION	3
3. LE CENTRE SOCIAL DE LA VALLEE VIOLETTE	6
ÉVALUATION DU PRÉCÉDENT PROJET SOCIAL 2017/2021	15
1. BILAN DU PROJET ANIMATION GLOBALE PAR OBJECTIF 2017-2021	17
<i>ORIENTATION 1 : RENFORCER L'ACTION DU CENTRE SOCIAL DANS SES ASPECTS TOUT PUBLIC ET SOURCE DE MIXITÉ SOCIALE..</i>	<i>17</i>
Objectif 1 : Accroître la part des résidents de l'habitat collectif dans les activités du Centre social	17
Objectif 2 : Développer les activités intergénérationnelles et plurigénérationnelles	21
Objectif 3 : Développer l'action en direction des seniors.....	24
Objectif 4 : Intervenir sur l'action Jeunesse « Adolescents et jeunes majeurs »	26
<i>ORIENTATION 2 : DÉVELOPPER LE TRAVAIL SUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS.....</i>	<i>27</i>
Objectif 1 : Accentuer les actions favorisant le lien social	27
Objectif 2 : Étendre et approfondir la démarche participative.....	27
Objectif 3 : Prolonger et étendre la démarche et les activités du « DPA » (Développement du Pouvoir d'Agir).....	27
<i>ORIENTATION 3 : DÉVELOPPER LA DÉMARCHÉ SOCIALE DU CENTRE SOCIAL.....</i>	<i>31</i>
Objectif 1 : Approfondir le fonds social et éducatif des habitants.....	31
Objectif 2 : Proposer une offre de services numériques adaptée au territoire.....	35
Objectif 3 : Poursuivre l'évolution des actions Enfance.....	36
<i>ORIENTATION 4 : OPTIMISER LA FONCTION ACCUEIL POUR L'ENSEMBLE DE SES MISSIONS.....</i>	<i>40</i>
Objectif 1 : Renouer avec l'affectation d'une personne principale à l'accueil.....	40
Objectif 2 : Redéfinir le projet d'accueil dans son ensemble	41
Objectif 3 : Perfectionner les outils informatiques et actualiser les procédures	42
Objectif 4 : Mettre en place un recueil de données relatif au public accueilli	42
Objectif 5 : Disposer d'outils statistiques automatisées pour toutes les activités.....	42
Objectif 6 : Instituer une permanence d'accueil décentralisée en pied des immeubles.....	42
2. BILAN DU PROJET COLLECTIF FAMILLES 2017/2021.....	43
<i>Fiche Action N°1 : L'Animation de rue.....</i>	<i>45</i>
<i>Fiche Action N°2 : L'Espace Rencontres Découverte</i>	<i>48</i>
<i>Fiche Action N°3 : Les animations de vacances</i>	<i>49</i>
<i>Fiche Action N°4 : L'aide aux vacances.....</i>	<i>50</i>
<i>Fiche Action N°5 : Les accueils Parents/Enfants</i>	<i>51</i>
<i>Fiche Action N°6 : Le Café des Parents</i>	<i>51</i>
<i>Fiche Action N°7 : La Quinzaine de la parentalité.....</i>	<i>51</i>
<i>Fiche Action N°8 : L'Accompagnement à la Scolarité.....</i>	<i>52</i>
<i>Fiche Action N°9 : Aménagement d'un Espace Seniors.....</i>	<i>54</i>
<i>Fiche Action N°10 : Mise en place d'un second temps Accueil Seniors</i>	<i>54</i>
<i>Fiche Action N°11 : Contribution au réseau MONALISA</i>	<i>54</i>
<i>Autres objectifs transversaux.....</i>	<i>54</i>
3. PILOTAGE DU PROJET ET COORDINATION DE L'ANIMATION GLOBALE.....	55
DIAGNOSTIC PARTAGÉ.....	57
1. LA VILLE DE JOUE-LES-TOURS.....	59
2. LE QUARTIER DE LA VALLEE VIOLETTE	62
3. LA PAROLE DES HABITANTS	70
4. LA PAROLE DES PARTENAIRES	75
5. LA PAROLE DES POLITIQUES	77

PROJET SOCIAL 2023/2026	79
1. RAPPEL DES MISSIONS DU CENTRE SOCIAL.....	81
1.1. <i>Pilotage du Projet et coordination de l'animation globale.....</i>	<i>82</i>
1.2. <i>Organisation interne de l'équipe</i>	<i>85</i>
1.3. <i>Les moyens financiers : Budgets prévisionnels 2023/2026.....</i>	<i>87</i>
2. LE PROJET D'ANIMATION GLOBALE.....	91
3. LES ORIENTATIONS DU NOUVEAU PROJET SOCIAL	92
3.1. <i>Les axes transversaux.....</i>	<i>92</i>
3.1.1. <i>La fonction Accueil.....</i>	<i>92</i>
3.1.2. <i>Le partenariat.....</i>	<i>94</i>
3.1.3. <i>La participation des habitants</i>	<i>94</i>
3.1.4. <i>Le développement durable, axe que nous souhaitons développer davantage à travers ce Projet social.....</i>	<i>94</i>
3.2. <i>Les orientations 2023/2026.....</i>	<i>95</i>
ORIENTATION 1 : ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER LES HABITANTS AU QUOTIDIEN	96
Objectif 1 : Accueillir, informer, orienter au quotidien	97
Objectif 2 : Créer des espaces d'accueil conviviaux propices à la rencontre	98
Objectif 3 : Faciliter l'accès aux droits pour tous	99
Objectif 4 : Avoir une attention particulière pour les publics vulnérables.....	100
Objectif 5 : Proposer un accueil de proximité pour des partenaires sociaux	101
ORIENTATION 2 : VERS L'INSERTION SOCIALE DE TOUS.....	102
Objectif 1 : Accompagner les habitants vers l'accès aux droits	103
Objectif 2 : Faciliter l'accès au numérique pour tous	104
Objectif 3 : Favoriser l'apprentissage du français de la vie quotidienne.....	105
Objectif 4 : Poursuivre le travail de médiation sociale en partenariat avec le bailleur social.....	106
Objectif 5 : Favoriser l'implication et la participation des habitants au quotidien.....	107
ORIENTATION 3 : ANIMER LE TERRITOIRE : ANIMATION DE LA VIE SOCIALE, SOLIDARITE, LIENS.....	108
Objectif 1 : Créer du lien social à travers des actions collectives de loisirs, de prévention et de solidarité.....	109
Objectif 2 : Promouvoir les dynamiques partenariales de proximité pour animer le territoire	110
Objectif 3 : Favoriser les liens entre les générations	111
Objectif 4 : Sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux.....	112
ORIENTATION 4 : SOUTIEN À LA PARENTALITÉ : LE PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES.....	113
Objectif 1 : Accueillir, informer, orienter les familles au quotidien.....	119
Objectif 2 : Aller vers les familles et se faire connaître.....	120
Objectif 3 : Soutenir les compétences parentales	121
Objectif 4 : Proposer des espaces de rencontres et d'échanges	122
Objectif 5 : Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture aux familles et à leurs enfants.....	123
Objectif 6 : Avoir une attention particulière aux familles en difficulté	124
Objectif 7 : Sensibiliser les familles et les enfants aux enjeux environnementaux.....	125
4. L'ÉVALUATION PARTICIPATIVE ET EN CONTINU	126
ANNEXES	127
1. QUESTIONNAIRE AUX HABITANTS	129
2. TRAME DES ENTRETIENS AVEC LES PARTENAIRES	133
3. TRAME DES ENTRETIENS AVEC LES POLITIQUES.....	133

Abréviations

AED	Action éducative à Domicile
AEP	Aide éducative de Prévention
ALPVM	Association des Locataires du Plessis – Le Vallon - Montsoreau
ALSH	Accueil de Loisirs sans Hébergement
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture paysanne
APSER	Association de Prévention socio-éducative de la Rabière
AsPé2V	Association des Parents d'élèves – Groupe scolaire Vallée Violette
ASS	Assistant(e) de Service social
ASSAD-HAD	Association de services et soins à domicile – Hospitalisation à domicile
CAF	Caisse d'Allocations familiales
CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CAVV	Comité d'Animation de la Vallée Violette
CCAS	Centre communal d'Action sociale
CLAS	Contrat local d'Accompagnement à la Scolarité
CLSH	Centre de Loisirs sans Hébergement
CNAF	Caisse nationale d'Allocations familiales
COFIL	Comité de Pilotage
CSVV	Centre social de la Vallée Violette
DDCS	Direction départementale de la Cohésion sociale
FSE	Fonds social européen
GPO	Groupe de Partenariats opérationnels
ELI	Espace Loisirs itinérant
ETP	Equivalent Temps plein
MDPH	Maison départementale des Personnes handicapées
MDS	Maison départementale de la Solidarité
MJC	Maison des Jeunes et de la Culture
OPVV	Observatoire partenarial de la Vallée Violette
PMI	Protection maternelle et infantile
PRJE	Pôle Ressource Insertion – Joué-est
REAAP	Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RÉRS	Réseau d'Échanges réciproques de Savoirs
SP3S	Services et Prestations des Secteurs sanitaire et social
TISF	Technicien(ne) d'Intervention sociale et familiale



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

1. Identification de la structure

Dénomination : Centre social de la Vallée Violette

Adresse : 28 rue de Chambord
37300 Joué-lès-Tours

Téléphone : 02 47 53 87 62

Adresse mail : contact@csvalleeviolette.fr

Site Internet : <https://www.centresocialvalleeviolette.fr/>

Gestionnaire : Association Jocondienne du Centre social de la Vallée Violette (CSVV)

Agrément CAF Centre social : date du premier agrément : 1^{er} janvier 1986

Habilitation DDCS Accueil de loisirs

Association membre de la Fédération des Centres sociaux de la Région Centre-Val-de-Loire



Horaires d'ouverture de l'accueil tout public

Lundi, mardi, jeudi : 9h00-12h00 / 13h30-18h00

Mercredi : 10h 12h 13h30 18h00

Vendredi 13h30-18h00

- Accueil de loisirs pour les 6/12 ans : le mercredi de 13h30 à 17h30
- CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) pour les élèves de CP à CM2 de l'école élémentaire Vallée Violette : d'octobre à juin, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h30

2. L'Association

Le Centre social est sous gestion associative loi 1901 à but non-lucratif depuis son origine en 1984.

Créé sous l'impulsion du Comité d'Animation de la Vallée Violette et de la ville, le Centre social est un équipement de quartier, un lieu d'échanges et de proximité ouvert à tous. Il propose des activités et des services répondant à des besoins de la population, favorise leur participation active et soutient leurs initiatives et/ou projets individuels ou collectifs.

Les statuts de l'Association Jocondienne du Centre social de la Vallée Violette (CSVV), actualisés en 2018, précisent :

« Le CSVV a pour objet d'assurer les missions d'un Centre social, notamment :

- 1 - Être accessible à tous sans discrimination, accueillir les familles, individus et groupes, et leur permettre une participation effective au sein de l'Association. Le CSVV s'interdit toute activité confessionnelle, politique ou commerciale ;
- 2 - Promouvoir, avec le concours de personnes qualifiées, salariés et/ou bénévoles, des activités et services à caractère social, éducatif, culturel et de loisirs au profit des enfants, adolescents et adultes ;
- 3 - Accueillir, promouvoir et éventuellement associer tout groupement dont l'objet est compatible avec celui de l'Association et qui adhère aux dispositions du règlement intérieur du Centre social ;
- 4 - Assurer un rôle effectif dans le développement social du quartier de la Vallée Violette ;
- 5 - Se préoccuper particulièrement des personnes en difficultés sociales et/ou économiques ; prendre toute initiative susceptible d'améliorer et de pérenniser son action. »

L'association se compose de membres actifs qui sont les ménages (l'adhésion est familiale), et d'associations utilisatrices des services proposés (prêt de salles, de matériel, du minibus).

Le Conseil d'Administration est constitué de 12 membres maximum élus pour 3 ans, le renouvellement s'effectuant par tiers. La ville de Joué-lès-Tours et la CAF Touraine sont membres de droit du Conseil d'Administration.

Évolution du Conseil d'Administration de 2017 à 2020

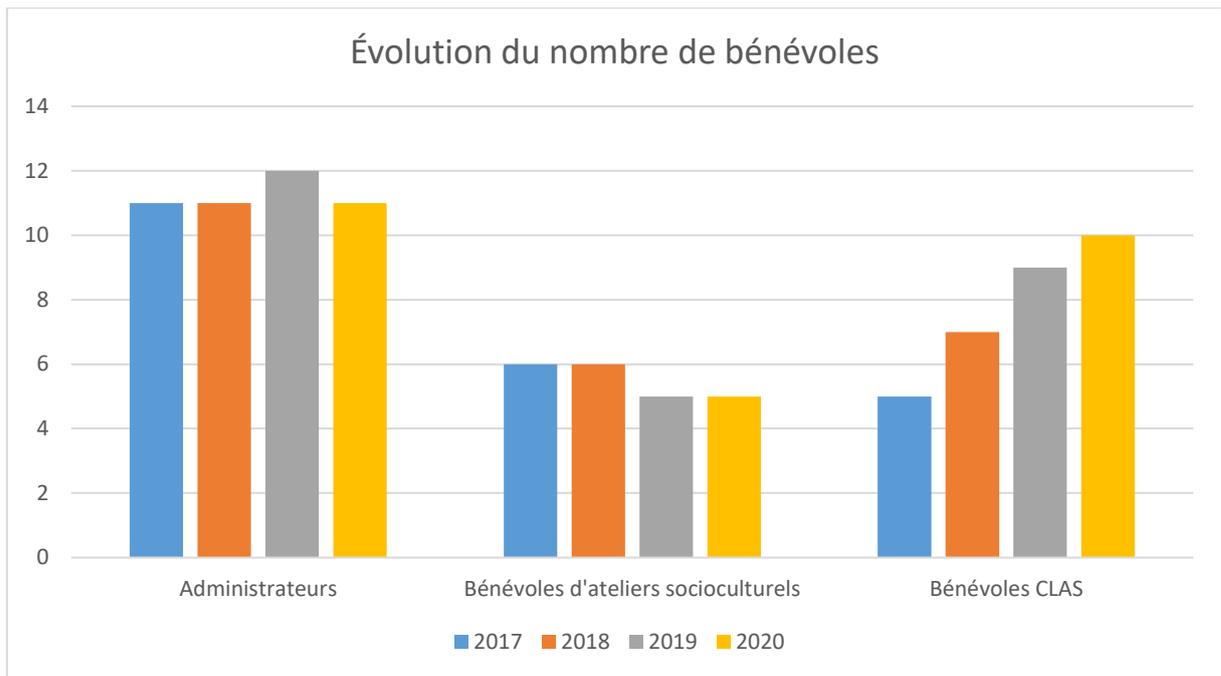
Lors de ces quatre années écoulées, le Conseil d'Administration est resté relativement stable avec 11 à 12 membres bénévoles actifs :

On peut noter un changement de présidente en 2018 et en moyenne un roulement d'une à deux personnes par année.

En 2021/2022, le Conseil d'Administration compte 12 membres bénévoles actifs, deux représentants de la Ville, un représentant de la CAF.

Implication des bénévoles

En plus du Conseil d'Administration, un certain nombre de bénévoles est investi chaque année pour faire vivre l'ensemble des actions menées au sein du Centre social.



On peut noter :

- Une stabilité des bénévoles engagés sur le Conseil d'Administration ainsi que sur les ateliers socio-culturels et sportifs
- Une augmentation de l'implication des bénévoles sur le CLAS (accompagnement à la scolarité)

À cela s'ajoute de manière régulière, des habitants-bénévoles investis lors de la réalisation d'actions collectives ou de temps forts tels que les repas de quartier, les événementiels festifs.

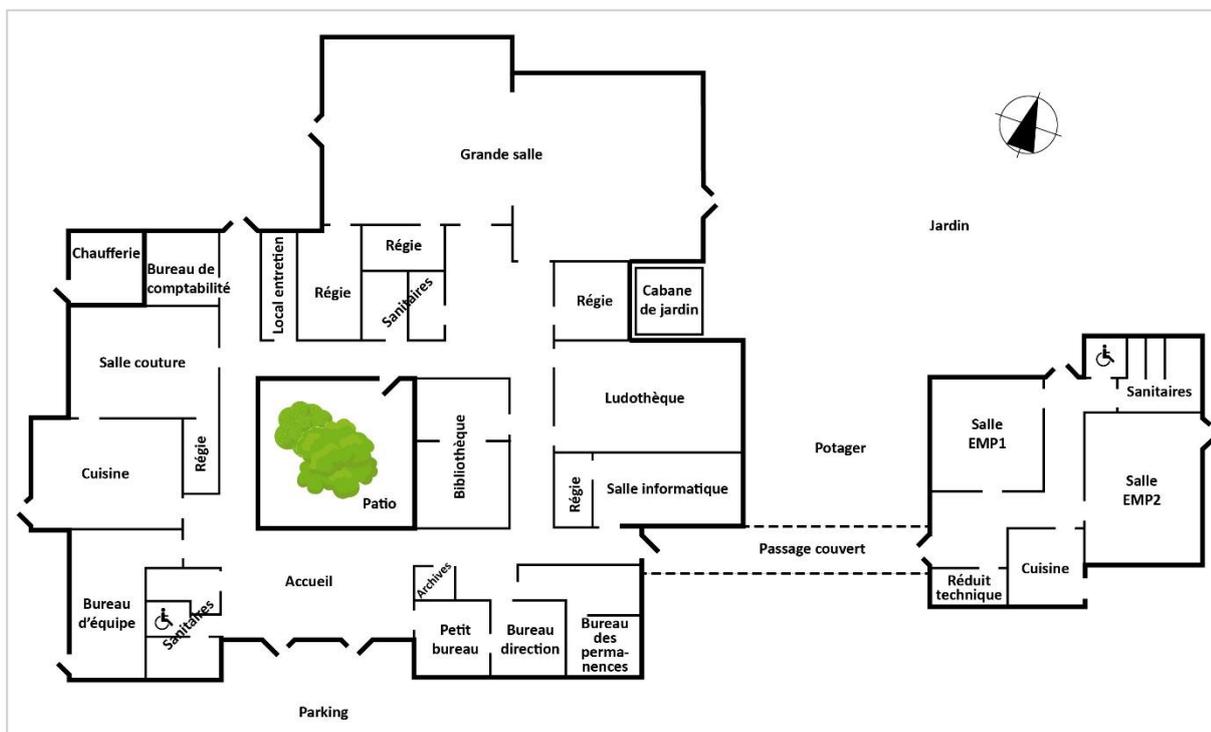
3. Le Centre social de la Vallée Violette

Le Centre social a été inauguré en 1984, sous l'impulsion du Comité d'Animation de la Vallée Violette reprise par la municipalité de l'époque.

La zone d'influence du Centre social concerne prioritairement les habitants du quartier Vallée Violette et par extension les quartiers limitrophes que sont La Grande Bruère, l'Alouette Sud et Nord ainsi qu'une partie de Chambray-lès-Tours (Les Fontaines Blanches et peut-être l'éco-quartier en voie de construction).

3.1. Locaux et équipements

Le Centre social est un équipement de taille moyenne, composé de deux parties : un bâtiment principal, d'une surface totale d'environ 650m² comprenant 5 salles d'activités, une cuisine de bonne taille, des bureaux, sanitaires et régies de matériel. Il est complété d'une annexe dénommée « Espace Michèle-Papin », bâtiment plus petit composé de deux salles d'activités ou de réunion, d'une kitchenette, de sanitaires et d'un réduit technique.



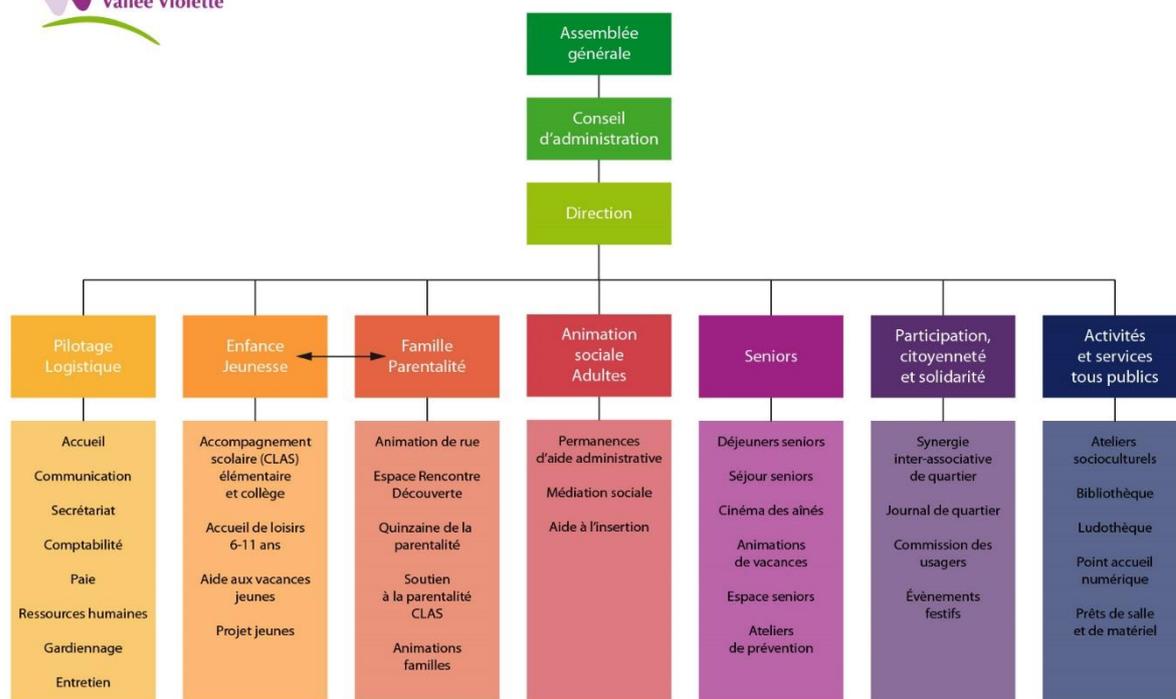
L'ensemble est accolé à un terrain herbu et arboré qui prolonge les locaux le long de la rue de Chambord, auquel on accède par les portes arrière des deux bâtiments ainsi que par l'allée-parking qui court le long de l'aile ouest, permettant aussi de desservir directement la cuisine ou la grande salle.

L'architecture générale, sur un niveau en rez-de-chaussée, avec façades en crépi clair et toitures en ardoise, s'insère parfaitement dans l'environnement pavillonnaire, assortiment renforcé par la rénovation réalisée en 2012 qui lui a rendu un aspect « neuf » toujours effectif.

3.2. L'équipe



ORGANIGRAMME



juin 2021

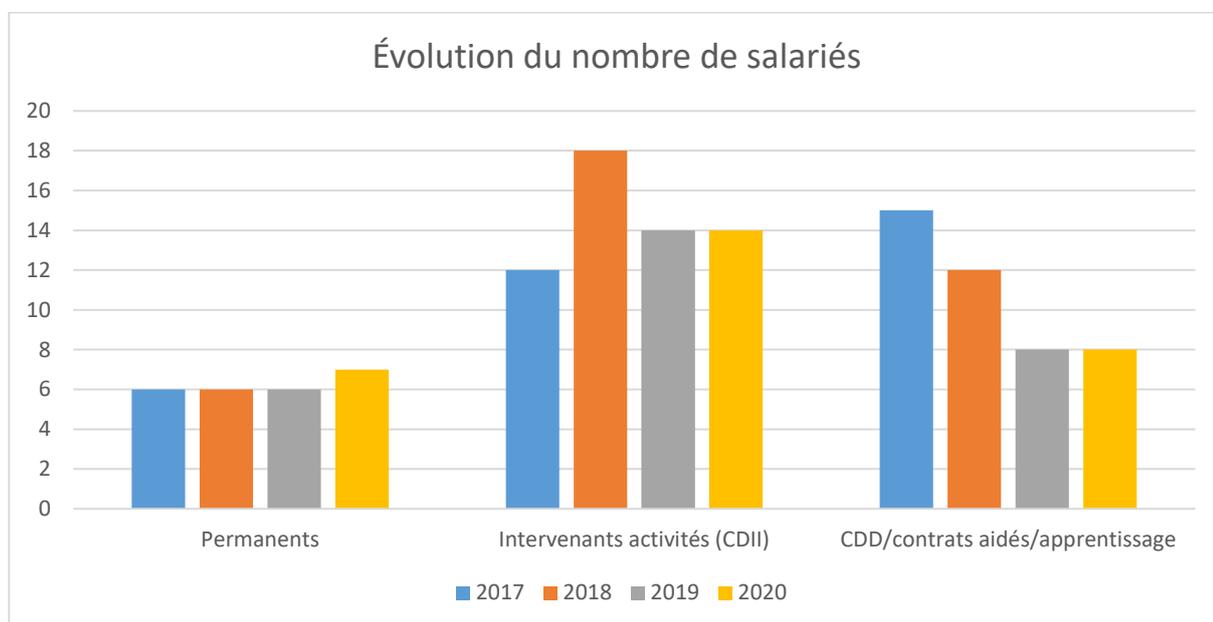
Composition actuelle (2020)

Le terme « équipe » se veut ici englober l'ensemble des intervenants sur les activités du Centre social, tous statuts confondus. En effet, c'est bien chacun de ces acteurs, à travers le fourmillement des échanges et des multiples activités, qui participe à l'action du Centre social. À ce jour, l'équipe est composée comme suit :

- 7 salariés permanents à temps plein ou temps partiel :
 - 1 directrice
 - 1 animatrice référente Familles
 - 1 animateur-coordonateur Enfance-Jeunesse
 - 1 animatrice chargée d'accueil, de la communication et des activités informatiques
 - 1 secrétaire-comptable
 - 1 animateur social intergénérationnel
 - 1 animatrice-bibliothécaire¹ (18h30 par semaine hors vacances scolaires)
- 1 contrat d'apprentissage préparant un BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S) pour une durée de deux ans

¹ Également animatrice des cours d'allemand à raison d'1h15 par semaine hors vacances scolaires

- 13 salariés à temps partiel² :
 - 1 animateur enfance en contrat aidé (20h par semaine en lien sur l'Accueil de loisirs – ELI – Ludothèque)
 - 2 gardiens présents de la fermeture de l'accueil du Centre social à la fin des ateliers socio-culturels (de 18h à 22h environ selon les jours, du lundi au jeudi hors vacances scolaires, soit 12,75h par semaine)
 - 10 animateurs(trices) d'ateliers socio-culturels³ (anglais, allemand, italien, espagnol, aquagym, gymnastique, sophrologie, yoga, zumba, couture et loisirs créatifs)
- Des animateurs et animatrices occasionnels
 - Notamment, 3 animateurs et animatrices en Contrat d'Engagement éducatif (CEE) pour l'Accueil de loisirs Enfants du mois de juillet, exceptionnellement à d'autres périodes en cas de remplacement
- Le décompte de l'année 2020 établit cette équipe à 8,5 ETP⁴.



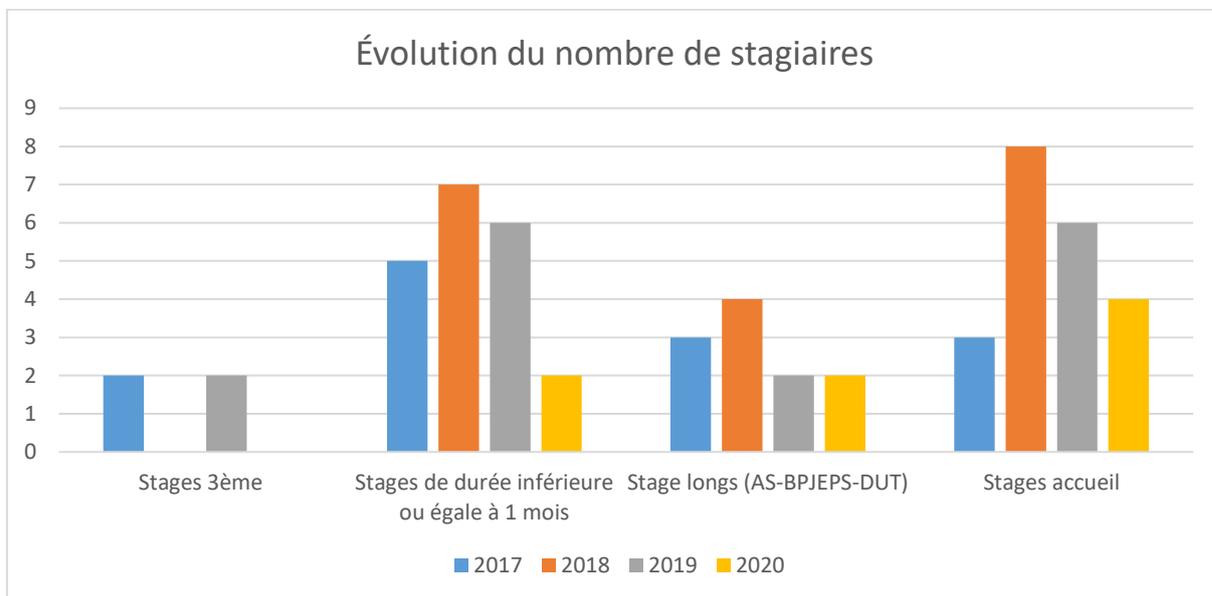
- Plusieurs bénévoles, notamment :
 - 6 animateurs pour la marche, la généalogie, les jeux de cartes et le jazz
 - 3 contributeurs ponctuels à l'accueil
 - 2 bricoleurs pour les petites réparations de matériel ou de meubles
 - 1 comptable qui est le trésorier de l'association
 - Des cuisiniers et cuisinières
- Des stagiaires de diverses filières
 - Des stagiaires Assistante de service social 2^{ème} année, chaque année de novembre à juin, gratifiées

² Sauf exception, les contrats sont des « CDII » = contrats à durée indéterminée intermittents

³ Dont l'animatrice-bibliothécaire pour l'animation Allemand

⁴ Équivalent temps plein

- Des stagiaires courts en 1^{ère} ou 2^{ème} année de Bac pro : Gestion-Administration, Accueil et relation clients et usagers (ARCU), Service de proximité et Vie locale (SPVL), filières Sanitaire et social...
- Des stagiaires de classe de 3^{ème}, une semaine par an
- Des personnes en reconversion professionnelle



Le Centre social a accueilli beaucoup de stagiaires en 2018 et 2020 ce qui pose la question de la qualité du suivi proposé surtout sur le pôle Accueil.

Autre point de vigilance : Des retours des habitants et des professionnels font état d'une baisse de la qualité du premier accueil car impression d'un défilé permanent de personnes nouvelles.

Perspective :

Le Centre social doit garder cette fonction d'accueil de stagiaires mais doit réguler le nombre de ceux-ci en fonction de la disponibilité des professionnels pour garantir un suivi de qualité.

3.3. Fonctionnement et activités

Les activités menées par le Centre social peuvent être listées comme suit :

- ANIMATION GLOBALE
 - Accueil
 - Fêtes et manifestations
 - Soirée interculturelle
 - Fête du Centre social
 - Fête des voisins
 - Fête de Quartier
 - Vide-grenier
 - Fête de Noël

- Vie associative
 - Pot du nouvel An
 - Assemblée générale
 - Repas annuel du Conseil d'Administration
 - Forum des associations
 - Pot de lancement
 - Repas de Noël des salariés et du Conseil d'Administration

- ANIMATION COLLECTIVE FAMILLE
 - Animations familiales
 - Animation de rue
 - Espace Rencontre Découverte
 - Sorties et week-ends Famille
 - Animations d'été
 - Soirées familiales
 - Parentalité
 - Quinzaine de la Parentalité
 - CLAS Parentalité
 - Seniors
 - Séjour vacances Seniors
 - Déjeuners Seniors
 - Cinéma des aînés
 - Espace Seniors
 - Ateliers de prévention ou accès au numérique

- ANIMATION SOCIALE ADULTE
 - Insertion et solidarité
 - Permanence (PRIJE)
 - Permanence « Aide aux démarches administratives »
 - Jardin solidaire
 - Animation intergénérationnelle
 - Médiation, accompagnements individuels, orientations des locataires des collectifs

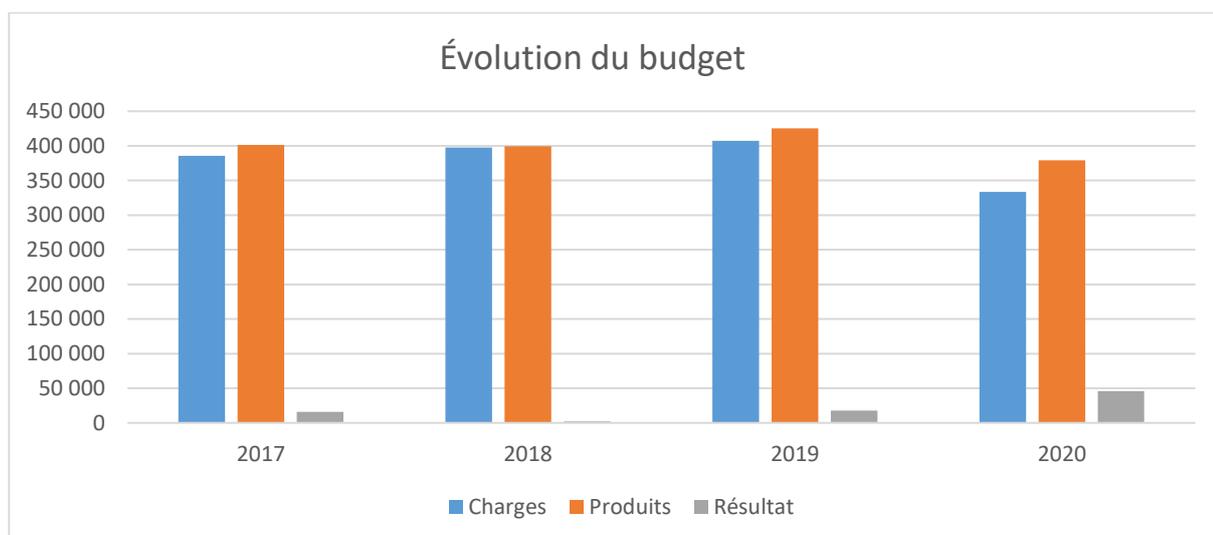
- ANIMATION ENFANCE
 - Accueil de loisirs extrascolaire (vacances scolaires sauf août et Noël)
 - Accompagnement à la scolarité (CLAS)
 - Espace Loisirs Itinérant (ELI)

- ATELIERS SOCIO-CULTURELS
 - Animations linguistiques
 - Allemand
 - Anglais
 - Espagnol
 - Italien

- Activités physiques et sportives
 - Aquagym
 - Gymnastique
 - Marche
 - Sophrologie
 - Yoga
 - Zumba
- Activités numériques
 - Informatique
 - Tablettes et smartphones
- Activités culturelles
 - Jeux de cartes
 - Généalogie
 - Découverte du Jazz
 - Loisirs créatifs
 - Couture
- PARTICIPATION ET CITOYENNETÉ
 - Développement du Pouvoir d'Agir (DPA)
 - La Boîtàprêt
 - Commission des usagers
- SERVICES
 - Permanences Assistante sociale de secteur
 - Consultations PMI
 - Espace public numérique⁵
 - Photocopies
 - Bibliothèque
 - Ludothèque
 - Prêt de salles et de matériels
 - Prêt du minibus aux associations

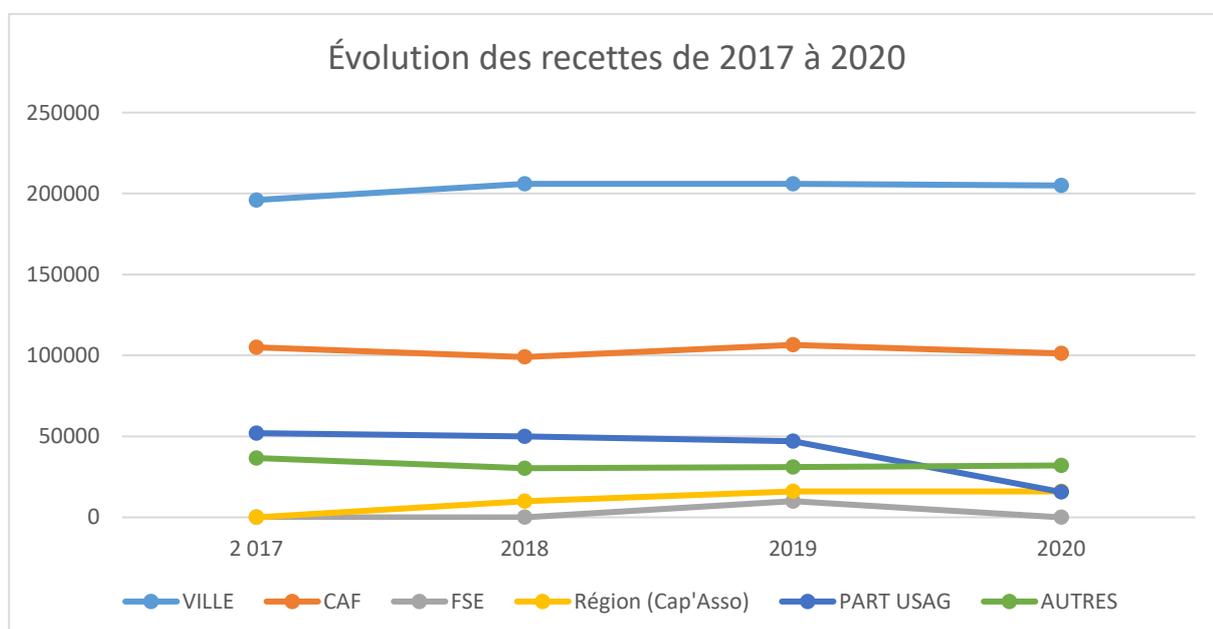
⁵ Non labellisé « EPN »

3.4. Évolution du budget



On peut noter :

- une stabilité du budget sur les quatre années écoulées
- un résultat en hausse en 2020 qui est dû pour l'essentiel à l'arrêt ou au report des actions collectives

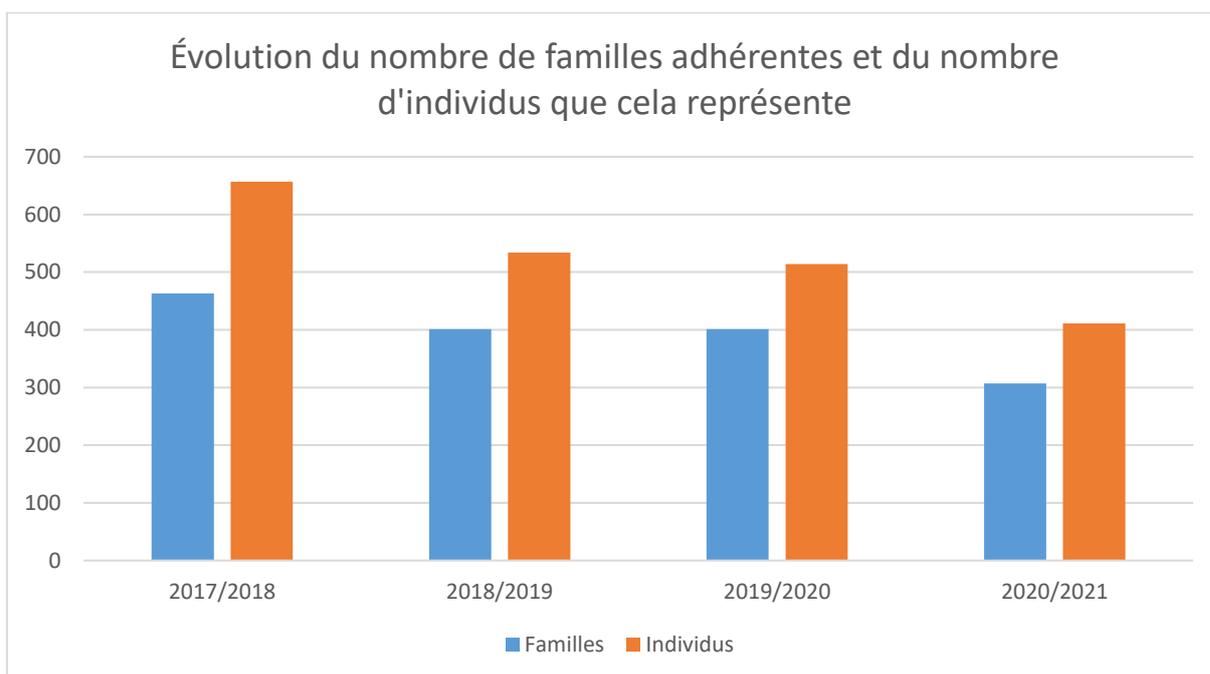


autres = Touraine Logement / Département / CARSAT / ANCV

Nous pouvons constater :

- Une relative stabilité des subventions attribuées par les deux principaux financeurs (Ville et CAF)
- Un complément indispensable de divers acteurs tels que la Région, le Département ou encore Touraine Logement
- Une baisse sensible de la participation des usagers en 2020 prévisible au regard de la crise sanitaire et qui devrait se poursuivre pour 2021

3.5. Évolution des adhérents du Centre social



Précision : Le Centre social a décidé depuis plusieurs années qu'une adhésion à l'association valait pour l'ensemble de la famille.

2017/2018 : Dernière saison avec accueil périscolaire (ce qui représentait 111 familles / 135 inscrits)

La baisse constatée en 2020 fait référence à la baisse d'activités en raison de la crise sanitaire.

Au nombre d'adhérents, nous devons ajouter le nombre de personnes fréquentant le Centre social sans adhésion et qui viennent pour un service ponctuel comme une demande d'information, un rendez-vous avec l'Assistante sociale, une aide administrative ou encore en accès libre sur un ordinateur dédié au public.

À ce jour, aucun comptage de ce public n'est effectué au sein de la structure.



ÉVALUATION DU PRÉCÉDENT PROJET SOCIAL 2017/2021

Point méthodologique

L'évaluation a été réalisée par l'équipe lors de cinq demi-journées de travail dédiées sur la base des bilans annuels et des échanges réguliers avec les bénéficiaires mis en corrélation avec les orientations retenues dans le précédent Projet social.

Les intervenants des ateliers socio-culturels ont été concertés et impliqués au cours d'une réunion de travail et d'un questionnaire en ligne.

Une réunion de travail avec les membres du Conseil d'Administration complète cette évaluation. Le bilan a été partagé entre l'équipe et le Conseil d'Administration sur un autre temps de travail.

1. Bilan du Projet Animation globale par objectif 2017-2021

ORIENTATION 1 : RENFORCER L'ACTION DU CENTRE SOCIAL DANS SES ASPECTS TOUT PUBLIC ET SOURCE DE MIXITÉ SOCIALE

Objectif 1 : Accroître la part des résidents de l'habitat collectif dans les activités du Centre social

Cet objectif a été retenu suite au constat suivant : même si les problématiques peuvent être transversales ou sans frontières sociales, les habitants des immeubles collectifs et notamment des logements sociaux doivent être une priorité de l'action du Centre social.

- **Rappel des actions envisagées**
 - Adapter et améliorer la communication
 - Organiser une permanence d'accueil en bas des immeubles
 - Affiner le diagnostic pour préciser les modalités à adapter
 - Décentraliser les activités
 - Améliorer l'impact de la Fête des Voisins
 - Développer les actions et services d'échanges de biens
 - Renforcer le partenariat avec les acteurs des immeubles
 - Prolonger l'action de l'adulte-relais

Évolution de la participation aux ateliers socio-culturels

	Nombre d'inscrits 2017-2018	Nombre d'inscrits 2018-2019	Nombre d'inscrits 2019-2020	Nombre d'inscrits 2020-2021
TOTAL (pour 18 activités/saison)	349	316	338	293

Globalement, le nombre d'adhérents est resté relativement stable au cours de ces quatre années d'exercice. La baisse constatée en 2020/2021 (environ moins 20%) correspond à la défiance du public face à la crise sanitaire que nous traversons.

Pour information, un même adhérent peut pratiquer plusieurs activités et une adhésion s'entend pour toute la famille.

Un des objectifs du précédent Projet social (2017/2020) mettait en évidence un nécessaire rééquilibrage des publics fréquentant les ateliers socio-culturels afin d'accueillir une part plus importante de population avec un quotient familial faible, et ainsi mieux répondre aux besoins des populations à faibles revenus.

Durant l'été 2017, la mise en place de nouveaux outils numériques a permis d'étendre le travail statistique à l'ensemble des adhérents et des activités proposées dont les ateliers socio-culturels.

En 2018, la grille des tarifs des ateliers socio-culturels est modifiée avec l'ajout de deux nouvelles tranches prenant en compte le quotient familial au bénéfice des quotients familiaux faibles afin d'inciter des inscriptions.

Évolution des quotients familiaux par saison (pour les ateliers socio-culturels)

	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
0-500	4,2%	5,7%	6,2%	6,4%
501-700	2,5%	3,5%	2,1%	3,0%
701-900	5,7%	3,9%	6,2%	4,7%
901-1100	11,3%	10,6%	13,4%	13,6%
1101-1300	12,0%	11,3%	7,2%	9,7%
1301-1500	7,8%	7,8%	8,6%	6,4%
1501-1700	11,3%	12,4%	11,0%	14,0%
1701 et +	18,7%	17,7%	21,9%	22,9%
N.N.	12,0%	19,8%	14,4%	9,3%
N.C.	14,5%	7,4%	9,2%	10,2%

N.N. (non nécessaire) : pour les activités au forfait, le calcul du quotient familial n'est pas nécessaire. N.C. (non communiqué) : le calcul du quotient familial n'a pas pu se faire car les personnes ne présentent pas leur feuille d'imposition, il est donc au maximum.

Sur les quatre années, on peut noter :

- Une augmentation de 2% des quotients familiaux les plus faibles (- 500)
- Toujours une part importante des quotients familiaux supérieurs en hausse également de 4,2 %

Évolution des lieux de résidence par saison

Sur les quatre années, on note une stabilité autour de 50% des familles adhérentes habitant le quartier Vallée Violette, le quartier Alouette-Sud et la Grande Bruère ne représente que 4,2% en 2020 contre 7,3% en 2017.

Sinon, les familles adhérentes habitent divers quartiers de la ville de Joué-lès-Tours pour environ un quart d'entre eux (Centre-ville, Joué Sud, Le Lac, Rabière...)

Enfin, 15% habitent une autre ville notamment Chambray-lès-Tours limitrophe à Joué-lès-Tours et surtout au quartier Vallée Violette.

Part des familles adhérentes de la Vallée Violette par rapport à l'ensemble des adhérents Vallée Violette

	2017/2018		2018/2019		2019/2020		2020/2021	
Habitat collectif	73	28,9%	55	27,9%	63	32,5%	49	30,6%
Habitat individuel	180	71,1%	142	72,1%	131	67,5%	111	69,4%

On peut noter :

Conformément aux objectifs énoncés dans le Projet social, on observe une augmentation sensible en % du nombre de familles adhérentes de 2017 à 2019 : + 3,6 % (2020 est moins significative en raison de la crise sanitaire).

Évolution de l'âge de l'ensemble des adhérents par saison

	2017/2018		2018/2019		2019/2020		2020/2021	
- de 18 ans	194	38,0%	84	29,7%	36	8,6%	49	14,9%
18-24 ans	1	0,2%	6	2,1%	6	1,4%	3	0,9%
25-39 ans	38	7,5%	29	10,2%	32	7,7%	21	6,4%
40-59 ans	91	17,8%	75	26,5%	73	17,5%	56	17,0%
60-74 ans	145	28,4%	175	61,8%	199	47,7%	144	43,8%
+ de 75 ans	41	8,0%	56	19,8%	71	17,0%	56	17,0%
TOTAL	510		425		417		329	

Sans tenir compte de la dernière saison, on peut noter :

- Une baisse importante des - de 18 ans à partir de 2018/2019 suite à la perte de l'accueil périscolaire.
- Une augmentation des publics seniors : + 54 pour les 60/64 ans ; + 30 pour les + de 75 ans.
- Le public Jeunes adultes peu présent

La communication générale du Centre social

Constats généraux sur la communication

Les sources d'information et de communication se sont diversifiées et intensifiées depuis plusieurs années :

Aux traditionnels supports de communication en version papier que sont les affiches, flyers, le journal de quartier « La Petite Source » (3 parutions par an), la lettre mensuelle aux adhérents appelée « Le Canard », les articles dans la Nouvelle République, l'équipe s'est progressivement dotée de supports informatiques et numériques tels que le site internet, une page Facebook.

De 2017 à 2020, cette tendance s'est poursuivie avec la numérisation de la lettre mensuelle, la création d'un portail de quartier pour les associations, une charte graphique pour une meilleure lisibilité des actions du Centre social, des informations envoyées plus facilement sur les boîtes mails des adhérents.

En 2020, le site internet a été entièrement revu pour le rendre plus dynamique.

L'année 2020 avec une activité particulière liée à la crise sanitaire a permis le développement d'autres formes de communication via l'application WhatsApp notamment.

Ainsi, pour le secteur Familles, un groupe regroupant actuellement une trentaine de familles s'est constitué et est amené à s'élargir, un groupe constitué avec les adhérents d'un cours d'allemand a également vu le jour : les participants apprécient cette forme de communication très interactive. Des envois de mails ciblés ont été aussi privilégiés : une fois par semaine les adhérents des groupes de l'atelier italien sont invités à faire des exercices et pour les activités plus sportives, des envois de vidéos ont été faites de manière régulière.

Concernant les aides administratives, le choix s'est opéré de promouvoir des échanges via les téléphones portables : envoi de photos de papiers administratifs par exemple.

Pour les seniors, nous avons plutôt développé des informations par SMS en plus des appels téléphoniques.

Enfin, il ne faut pas oublier que la communication directe et en présentiel avec les habitants reste le meilleur moyen pour nouer des relations et entretenir le lien social voire le développer.

Bilan

Chaque responsable de secteur a su développer des supports de communication très diversifiés, et tout le monde a bien conscience que le support papier doit être réduit pour deux raisons principales : il peut être inefficace car ignoré ou jeté sans être lu et il ne correspond plus aux valeurs de développement durable de la société actuelle.

Cependant il manque une cohérence d'équipe qui fasse sens commun.

Perspectives

Sensibiliser au recyclage et à la réduction du papier dans toutes les actions du Centre social

Rendre plus visible et cohérent les diverses sources d'information et de communication.

S'adapter aux nouveaux outils de communication et aussi adapter les outils de communication au public visé.

Concernant la communication vers les habitants des habitats collectifs

Les deux périodes de confinement ont fait apparaître de manière plus cruciale encore l'importance du lien social, la lutte contre l'isolement et le besoin d'être en relation directe (via le téléphone) et plus encore en présentiel (visites à domicile) pour les publics fragiles concentrés sur les habitats collectifs.

Ainsi, s'il nous faut prendre en compte les nouvelles technologies et permettre au plus grand nombre l'accès au numérique, il faut dans le même temps privilégier et développer le contact direct dans une démarche du « aller vers » et ne pas attendre que les personnes viennent à la structure.

Cette démarche du « Aller vers » a trouvé un véritable sens en équipe de manière progressive au cours de ces quatre années et plus encore en 2020. Il s'agit de ne pas laisser retomber la dynamique enclenchée.

Ainsi, plusieurs actions ont été décentralisées en bas des immeubles :

- L'animation de rue : action ancienne qui s'est poursuivie avec succès
- L'ELI : Espace Itinérant de Loisirs créé fin 2017
- Des repas de quartier surtout en été
- Une permanence hebdomadaire sur les aides administratives

Concernant l'action de l'adulte-relais et le travail de médiation avec les habitants des collectifs, il a fallu travailler dès 2017 à la pérennisation du poste avec la recherche de nouveaux financements après la sortie du quartier Vallée Violette du dispositif Politique de la Ville en tant que quartier prioritaire.

Le travail de médiation auprès des locataires des habitats collectifs :

2018 : 22 médiations, 15 accompagnements physiques et 120 personnes réorientées vers d'autres partenaires

2019 : 18 médiations et 45 accompagnements physiques et 68 personnes réorientées vers d'autres partenaires

2020 : 11 médiations, des visites à domicile et des accompagnements physiques : missions habituellement effectuées quelque peu perturbées avec la crise sanitaire.

Ce travail de liens de proximité avec les habitants des collectifs (Touraine Logement) est complété par des rencontres dans la rue, en bas des immeubles afin de créer des relations de confiance et

proposer si nécessaire des aides administratives sur les permanences dédiées à cet effet. (voir détail page 31).

Constats

La convention avec Touraine Logement a pu être renouvelée avec un engagement financier de leur part à hauteur de 7000 euros par an. En effet, l'évaluation réalisée a fait apparaître la nécessité de maintenir un lien de proximité avec les habitants des collectifs en cas de litige ou problème de voisinage ou encore des problèmes d'ordre administratif ou technique.

Dès 2017, le Centre social s'est attaché à la recherche de financement complémentaire qui a abouti en avril 2018 avec une aide de la Région via le dispositif CAP'Asso pour 3 ans renouvelable une fois.

En avril 2018, l'adulte-relais devient animateur relais intergénérationnel avec une répartition du temps de travail :

- Un ½ ETP sur la médiation et actions collectives pour l'habitat collectif et les aides administratives individuelles
- Un ½ ETP pour renforcer les actions Seniors

Une permanence à proximité des immeubles (local Touraine Logement) est instituée tous les mercredis matin à partir de janvier 2019.

Perspective

Permanence décentralisée à poursuivre

Objectif 2 : Développer les activités intergénérationnelles et plurigénérationnelles

Cet objectif visait à adapter les actions du Centre social aux besoins et demandes des habitants suite au diagnostic partagé.

- **Rappel des actions envisagées**
 - Fêtes et manifestations à poursuivre
 - Repas conviviaux ou festifs réguliers sur l'année
 - Actions de solidarité à créer
 - Bibliothèque à étendre et à renforcer
 - Ludothèque à relancer sur la base d'un projet efficient

Les fêtes et manifestations

Constats

De 2017 à 2020, l'organisation en interne et/ou en partenariat de fêtes, manifestations, repas conviviaux a été réalisée avec une programmation annuelle. Chaque année, au moins trois événements ont été organisés (un vide-grenier, un événement festif pour les fêtes de fin d'année, une soirée interculturelle) réunissant chacun plus d'une centaine de personnes.

À cela se sont ajoutées des organisations de temps festifs sur projet comme par exemple le Festisol en 2019 avec 150 participants ou encore des pots de rentrée ou du nouvel an.

Focus sur la soirée interculturelle : Cette fête est devenue un incontournable de nos animations avec une participation active des adhérents et des habitants-usagers (dans le choix du thème jusqu'à l'organisation de la soirée : alimentation, décoration et animation) avec des temps de préparation collective en amont.

Elle se déroule toujours début février et est très appréciée par les personnes qui y participent. Les thèmes retenus ont été les suivants : l'Italie (140 participants), l'Espagne (120 participants), l'Allemagne (100 participants) et l'Angleterre (105 participants). Les thèmes de ces quatre dernières années correspondent aux ateliers de langue proposés au Centre social. Ainsi, les personnes ressources pour la préparation de cette soirée ont été principalement les bénéficiaires de ces ateliers langues (Public « captif »).

Des actions de solidarité ont également été réalisées : mise en place d'un point « dons alimentaires » pour la Table de Jeanne-Marie ou encore co-organisation de Festisol, le festival des Solidarités en 2019.

Bilan

Certaines manifestations ont connu un vif succès comme les soirées interculturelles ou le Festisol. Il est important que la vie du Centre social puisse être ponctuée de manière régulière d'événements festifs et conviviaux qui renforcent la cohésion sociale et le bien-vivre ensemble avec une implication des personnes toujours à rechercher et à encourager.

Perspectives

Promouvoir la participation des habitants en orientant nos choix aussi vers les populations de l'habitat collectif.

Prévoir un planning prévisionnel des manifestations

La bibliothèque

Constats

La perte de l'accueil périscolaire en septembre 2018 est à mettre en corrélation avec une fréquentation en baisse significative qui n'a pas été compensée par un autre public.

En effet, les enfants qui étaient présents sur l'accueil périscolaire du matin et de l'après-midi permettaient de rendre visible ce service de proximité et d'en faire la promotion auprès de leurs parents.

Le nombre d'emprunteurs en 2017 était de 73 personnes, en 2018, 57 personnes, en 2019, 43 personnes, et en 2020, 51 personnes. On note ainsi une légère hausse en 2020.

Les différents projets menés

La quinzaine du livre jeunesse est un point fort dans la collaboration et le lien avec les écoles maternelle et élémentaire du quartier Vallée Violette. Elle a toujours lieu vers la fin octobre dans les locaux du Centre avec le passage des différentes classes accueillies par la bibliothécaire pendant une heure. L'édition 2020 va être décalée en mars 2021 en raison de la crise sanitaire.

En 2017 : 175 enfants concernés (8 classes)

En 2018 : 127 enfants concernés (5 classes et 1 groupe de 12 enfants CLSH maternel)

En 2019 : 217 enfants concernés (9 classes et 1 groupe de 12 enfants CLSH maternel)

2017-2019 Projet « Boite à livres » en collaboration avec l'Amicale des 125 pavillons surtout pour les démarches administratives (la bibliothécaire et une stagiaire). La fabrication était dans les mains de l'Amicale des 125 pavillons. Installation en novembre 2019 derrière le Centre commercial de la Vallée Violette et cette boite est gérée par eux.

Le projet « Lirenfant » initié en novembre 2018 avait pour objectif de favoriser l'accès à la lecture aux enfants de 6 à 9 ans autour d'une animation hebdomadaire le mercredi matin et également de ramener des enfants au Centre suite à la perte de l'accueil périscolaire. Le bilan de cette action reste mitigé car seules 2 familles se montraient intéressées dont une qui venait régulièrement (2-3 enfants âgés de 7, 9 et 11 ans). Nous avons abandonné l'action pour la rentrée 2019.

Soirée autour du livre et de l'édition avec le romancier Pierre Creet en octobre 2018
Participation d'une vingtaine de personnes dans une ambiance conviviale.

Contes de Noël lors de la fête de fin d'année du Centre – beaucoup de succès décembre 2018 et 2019

Les expositions

Exposition du collège Vallée Violette sur le thème « Les enfants d'ici et ailleurs » avec un vernissage au Centre social – juin 2019

Exposition dans les murs du Centre social « Comment célèbre-t-on Noël en Europe ? » – décembre 2017 et 2019, exposition prêtée par la Maison de l'Europe

Exposition de livres sur le thème des migrants et de la solidarité – novembre 2019

Exposition « Les femmes anonymes » mars 2020 – peu de visibilité à cause du Covid

Perspectives

Il serait intéressant d'envisager une programmation annuelle pour avoir en permanence une exposition présente sur le Centre social

Pour cela, il nous faut désigner une personne afin de coordonner l'action : la bibliothécaire ?

La ludothèque

Un projet Ludothèque a été élaboré et à la mi-novembre 2019, nous avons réalisé la réouverture au public sous le nom de Ludo-famille avec une campagne publicitaire (flyers, affiches) relayée auprès des écoles maternelle et élémentaire.

Achat de jeux et de mobilier adaptés pour un aménagement selon un plan étudié et approuvé (projet stagiaire et puis complété par le Centre social). De ce fait un coin éveil, un coin 3-6 ans et un coin d'nette ont été installés.

L'achat d'un bureau, d'une armoire et la mise à niveau d'un ordinateur complètent cet aménagement.

L'installation d'un logiciel de prêt a été réalisée et l'inventaire de tous les jeux est en cours.

Un salarié à mi-temps a été recruté afin de relancer et dynamiser cette ludothèque.

Jusqu'à la mi-mars 2020, le rayonnement de la ludothèque allait dans la bonne direction :

- 2 familles venaient régulièrement,
- 5 familles adhérentes au club Ludo (en mars 2020)
- 28 enfants du CLAS
- Une matinée par semaine avec les assistantes maternelles
- Participation active aux manifestations du Centre avec la mise en place d'ateliers jeux : Festisol et Fête de Noël

Malheureusement le confinement a mis en arrêt ce bel élan et le lieu reste à ce jour sous-utilisé.

Perspective

Repenser le projet Ludothèque dans son ensemble.

Objectif 3 : Développer l'action en direction des seniors

L'évolution démographique du quartier met en évidence une part croissante de seniors sur le quartier Vallée Violette et il s'agit donc de répondre au mieux à leurs besoins et/ou envies tout en développant la participation active de ceux-ci.

- Rappel des actions envisagées
 - Mettre en place des actions adaptées en quantité et en qualité
 - Modalités spécifiques en rapport avec l'âge et la santé
 - Contribution en réseau de veille MONALISA
 - Mettre en place des activités intergénérationnelles et en lien social contre l'isolement
 - Lutte contre la fracture numérique

Au cours des quatre années passées, le Centre social a répondu à cet objectif en développant et en diversifiant l'offre de services :

- Maintien du séjour annuel pour les seniors
- Développement des actions « Animation et sorties Seniors » regroupant les sorties « Cinéma des aînés », les déjeuners seniors, les sorties collectives
- Création d'un Espace Seniors hebdomadaire à partir de 2018
- Réalisation d'ateliers de prévention et accès au numérique spécifiques aux seniors

Bilan action par action

Séjour seniors

14 à 16 participants par séjour avec six mois de préparation en amont. L'accent est mis sur la participation et l'implication des personnes dans le montage du projet. Cette action remporte un franc succès et est à poursuivre pour les quatre années à venir.

En aval des séjours, nous avons remarqué que les liens tissés entre les personnes lors du séjour perdurent et des actes d'entraide et de solidarité s'auto-organisent (co-voiturage, visites).

Animation et sorties seniors

Démarrés lors de la saison 2013/2014, les déjeuners seniors (5 par an) sont toujours organisés mais ont suivi l'évolution par rapport aux besoins des seniors afin de répondre au mieux aux objectifs. Une soixantaine de personnes sont concernées avec un constat d'efficacité de l'action : plus de lien social, d'entraide, de mixité sociale (on passe de 36% de seniors des habitats collectifs à 50% en quatre ans).

Après plusieurs essais sur le choix de la date de cette action, le dimanche reste le meilleur jour pour les seniors (seuls, fragiles...).

De plus, nous mettons l'accent sur la démarche participative où les seniors sont sollicités pour les menus, les courses, l'atelier cuisine, l'installation, le rangement et le covoiturage. Ce fut un travail progressif mis en place depuis 2016, avec un résultat pour les seniors d'être utiles, valorisés, solidaires et donnant à cet espace une ambiance familiale.

Les sorties seniors ont connu un développement au cours de ces quatre années passant de 4 en 2017 à 10 sorties organisées en 2019 ; en 2020, malgré la crise sanitaire, 6 sorties ont tout de même pu être réalisées.

En 2017, une nouvelle offre est proposée aux seniors : le cinéma des aînés environ quatre fois par an, action organisée par la Ville. Nous proposons de faciliter l'accès à la culture cinématographique par un moyen de transport.

Espace seniors

À partir de 2018, un « Espace Seniors » est ouvert chaque vendredi après-midi au Centre social. Ce temps de rencontres permet de lutter contre l'isolement et aussi de développer l'implication des personnes dans les projets à venir, elles deviennent force de proposition et non pas seulement « consommatrices d'activité ».

En 2019, un projet d'aménagement d'espace avec du mobilier plus adapté à ce public a été validé, le mobilier a été acheté fin 2020.

Reste un point d'amélioration : le public senior est accueilli dans la grande salle polyvalente du Centre social qui, de par ses multiples fonctions (salle activités sportives, événements festifs, réunions) est un lieu peu convivial et qui doit tout le temps être rangée.

En effet, nous n'avons pas de salle dédiée à l'accueil de publics aménagée de manière chaleureuse.

Ateliers de prévention

Enfin en 2019, un partenariat avec AG2R La Mondiale a permis la mise en place d'ateliers de prévention en direction des seniors : atelier Mémoire, atelier Prévention routière et atelier numérique. Ces activités nécessitent la recherche de financements annexes si nous voulons les pérenniser.

Pour exemple, l'atelier mémoire s'est déroulé de novembre 2019 à janvier 2020 soit 10 séances sur 12 semaines avec 12 participants. L'âge moyen était de 74 ans (61 ans à 85 ans) et l'évaluation finale fait apparaître un taux de satisfaction de 97%.

La diversification des actions en direction des seniors a nécessité des ajustements internes en terme de personnel et actuellement 1 ETP répartis sur deux personnes est chargé de cet axe.

Sans oublier l'importance des **ateliers socio-culturels** participant au bien-être des personnes et notamment le public senior comme l'aquagym, la gym douce ou encore la marche.

Perspectives

En fonction de l'évolution du public senior sur le quartier Vallée Violette, la diversification et l'intensité des propositions est à conserver d'autant que les événements festifs de quartier ou du Centre concernent l'ensemble des habitants ce qui permet du brassage générationnel.

Point de vigilance : répondre aux besoins des seniors et penser liens intergénérationnels.

Penser à l'aménagement d'une salle d'accueil conviviale qui pourrait servir aux seniors et aussi sur d'autres temps de la semaine à d'autres publics : espace de détente, lecture, discussion, émergence de projet d'habitants sans une présence systématique d'un membre du personnel (auto-gestion).

Objectif 4 : Intervenir sur l'action Jeunesse « Adolescents et jeunes majeurs »

- Rappel des actions envisagées
 - Assurer le pilotage de l'OPVV (Observatoire Jeunesse du quartier) et le redynamiser
 - Instituer des liens avec la Mission Locale pour l'information et l'orientation des jeunes en insertion professionnelle
 - Co-organiser une manifestation jeunesse sur le quartier
 - Mutualiser les actions d'été
 - Relancer le club de football du Centre social
 - Habilitier l'ALSH pour les stages pratiques BAFA

Globalement, les objectifs définis dans cet axe de travail n'ont été atteint que très partiellement au cours de ces quatre années écoulées.

La réunion OPVV

Chaque dernier trimestre de l'année en cours (environ en octobre de chaque année), le Centre social a tenté de relancer en vain une réunion réunissant les partenaires du territoire sur la question des jeunes 11/25 ans. Concrètement, cela concerne la Mission Locale, le Secteur Jeunes, la MJC et le collège Vallée Violette.

Cependant, les liens avec la Mission Locale se sont renforcés avec la mise en place des permanences PRIJE (Point Relais Insertion Joué-Est) en mai 2019.

À moyen humain constant, les autres actions listées ci-dessus n'ont pas trouvé leur place dans l'organisation du Centre social qui par ailleurs a dû réorganiser entièrement le pôle Enfance (cf. Orientation 3, Objectif 3, p.36) et a fait d'autres choix de développement (relance de la Ludothèque par exemple).

Pour exemple, le sens de l'action autour du foot s'est délité du fait d'un non-renouvellement du public ce qui a amené le Centre social à stopper cette action.

Le Centre social participe depuis 2019 au **Groupe de Partenariats Opérationnels (GPO)** organisé par la ville de Joué-lès-Tours. Auparavant cette instance s'appelait la « Cellule de veille » et le Centre social a toujours été présent et associé aux réflexions depuis sa création.

Le GPO rassemble des représentants des forces de l'ordre, de la mairie, des bailleurs sociaux, de Fil bleu, de la préfecture, des établissements scolaires collèges et lycées, des Centres sociaux, de l'APSER. Il s'agit d'informer et de traiter de phénomènes d'incivilité, voire de délinquance ou encore de partager nos expériences et actions auprès des jeunes des quartiers. Le GPO a lieu une fois par mois.

Perspectives

- Axe de travail auprès des jeunes 11/25 ans à développer
- Regrouper cet axe de travail avec le secteur Enfance

ORIENTATION 2 : DÉVELOPPER LE TRAVAIL SUR LE LIEN SOCIAL ET LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Objectif 1 : Accentuer les actions favorisant le lien social

- Rappel des actions envisagées
 - Développer les activités favorisant le lien entre les habitants
 - Améliorer la communication sur les actions
 - Mener des actions en partenariat avec le Conseil de Quartier
 - Mieux exploiter les espaces collectifs

Objectif 2 : Étendre et approfondir la démarche participative dans les activités

- Rappel des actions envisagées
 - Systématiser l'implication d'associations et/ou d'habitants et/ou d'utilisateurs du Centre social dans les activités
 - Susciter l'implication des commerçants (non-réalisée)
 - Étendre le champ de compétences de la commission des usagers
 - Reconduire et pérenniser les postes de chargé de mission et service civique liés à la démarche participative

Objectif 3 : Prolonger et étendre la démarche et les activités du « DPA » (Développement du Pouvoir d'Agir)

- Rappel des actions envisagées
 - Boitâprêt
 - Bureau des réclamations
 - Liens avec le Réseau d'échanges réciproques de savoirs (RÉRS) « Les Petites Violettes »

D'une manière générale, cette orientation est un axe de travail transversal qui doit se diffuser à travers l'ensemble des actions ou projets mis en place. Dans le même sens, il s'agira de penser une organisation transversale et partagée par l'ensemble des professionnels supervisée par la direction, et penser l'implication des bénévoles du Conseil d'Administration notamment dans la commission des usagers.

La commission des usagers

La Commission des usagers est une instance représentative et consultative. Elle réunit des volontaires de chaque activité du Centre social et elle se réunit 2 à 3 fois par an. Elle permet de faire remonter les informations, les choix, les décisions, les satisfactions ou insatisfactions.

Cette instance est aussi destinée à relier les usagers des différentes activités et à les associer aux réflexions en cours concernant l'ensemble de la structure. C'est l'occasion de créer une dynamique collective pour leur permettre d'être acteurs et force de proposition.

Bilan

En 2017, 3 commissions ont eu lieu, en 2018, 2 commissions, une seule en 2019 et aucune en 2020. Elles ont compté de 15 à 20 participants par séance et elles étaient animées par la professionnelle en charge de la démarche participative (poste qui s'est arrêté en 2019).

Ces temps d'échange ont permis de mettre en place une dynamique plus coopérative au sein de la structure.

Nous pouvons donc affirmer que l'objectif visé n'a pas été atteint d'autant que les postes de chargé de mission et service civique liés à la démarche participative n'ont pas été reconduits à partir de fin 2019.

Perspective

Une commission réunissant des bénéficiaires des activités proposées par le Centre social (ateliers socio-culturels, bibliothèque, ludothèque, espaces de rencontres, permanences...) est à conserver et à développer car elle s'est peu à peu délitée.

Il s'agit avant tout de décider d'un mode de fonctionnement et d'un co-pilotage de cette action. L'équipe de professionnels est plutôt unanime quant à l'appellation non-appropriée de cette commission et veut proposer un premier travail de réflexion sur le nom même à donner à cette instance de réflexion.

La commission des intervenants

Une fois par an a été programmée une rencontre avec tous les intervenants des ateliers socio-culturels afin de faire le point sur le fonctionnement, les besoins et les attentes de chacun. Cependant, au fur et à mesure des années, les intervenants présents se sont fait de moins en moins nombreux et du même coup les échanges moins riches.

L'objectif était aussi de pouvoir partager une vision sur les missions d'un Centre social pouvant être diffusée par les intervenants à travers les différentes activités proposées : faire sens commun.

Un Centre social, ce n'est pas uniquement un centre où l'on pratique une activité.

En 2019, aucune rencontre n'a eu lieu et elles n'ont pu reprendre en 2020 en raison du contexte sanitaire.

Cependant, une réunion de travail réalisé en janvier 2021 avec les intervenants met en exergue deux points :

- L'importance de l'accueil à tous les niveaux pour le public et aussi pour les intervenants
- L'unanimité sur le fait que la pratique d'une activité au sein d'un Centre social, c'est surtout du lien social

Perspective

Même constat que pour la commission des usagers : l'action s'est peu à peu délitée et elle est à relancer peut-être sous une forme différente.

Des pistes d'amélioration sur l'accueil ont été proposées :

- Aménagement du patio aux beaux jours pour un espace détente
- Penser un lieu « espace café/thé » avec tableau des échanges
- Le Centre social pourrait être point « dépôt de paniers » AMAP

De la Boîtàprêt à la création d'un Pôle inter-associatif

De 2018 à 2019, une personne salariée à temps partiel a été chargée de développer au sein du Centre social les axes de travail défini dans l'orientation 2.

Ainsi, concernant le **projet « Boîtàprêt »** :

Cette action est née d'une réflexion d'habitants qui pratiquaient ce type de solidarité entre voisins.

En 2015, l'action est lancée mais elle est suspendue en 2017 par manque de participants.

En 2018, une réflexion est alors conduite et aboutit au projet dénommé « synergie inter-associative de quartier » avec la création d'un portail internet, l'achat de matériel mutualisé (barnum, grilles caddies) et des réunions semestrielles pour l'organisation et la planification d'actions en direction du quartier, ainsi que le co-pilotage de la « Petite Source », journal de quartier (partage d'informations et/ou co-construction). Exemples d'actions mises en place : la bourse aux jouets, des repas de quartier...)

Ainsi en 2018, le Centre social a saisi l'opportunité de l'appel à projet du FDVA (Fonds pour le Développement de la Vie Associative) afin de concrétiser un projet participatif avec des associations du quartier. Le portail inter-association a été créé et mis en ligne mais il n'a pu être très actif en 2020 car les actions ou festivités collectives ont toutes été annulées.

Le départ de la salariée attachée au développement du Pouvoir d'Agir en 2019 n'a pas facilité la dynamisation du projet.

2020 n'a pas été une année propice au développement de ce projet en raison de la crise sanitaire.

Le portail inter-association n'a pas beaucoup été alimenté et le journal « La Petite Source » qui habituellement est diffusé trois fois par an, n'a pu être édité qu'une seule fois.

Retour sur le journal de quartier « La Petite Source »

À sa création en 2004, il s'agissait du journal du Centre social. Dès le cinquième numéro, le journal est devenu le journal du quartier. Il est distribué à tous les habitants de la Vallée Violette, à raison de trois numéros par an. Un comité de rédaction s'est constitué et regroupe des habitants du quartier, des membres du Comité d'Animation de la Vallée Violette, du Conseil de Quartier, du RÉRS (Réseau d'échanges réciproques de savoirs) et du Centre social.

Perspectives

Reprendre les réunions participatives pour la réalisation du journal de quartier, le partage d'informations pour une planification des événements, voir une co-organisation de chaque participant.

Dynamiser le portail internet « inter-associatif ».

Le jardin de partage

L'idée reste intéressante à développer en mettant l'accent sur la participation des habitants d'autant que le Centre social possède l'espace nécessaire pour le mettre en œuvre.

Ces deux dernières années, de moins en moins de personnes se sont impliquées sur le potager partagé.

Perspective

À redynamiser

Le travail avec les associations adhérentes

Entre 2017 et 2020, le nombre d'associations adhérentes au Centre social est resté stable autour de la vingtaine chaque année.

Le Centre social se veut être un équipement de proximité, lieu ressource pour les habitants et également pour les associations présentes sur le territoire.

Ainsi, en complément des adhésions individuelles et familiales, un certain nombre d'associations bénéficie d'un accueil au sein de la structure avec :

- Boîte postale
- Tarif préférentiel pour l'utilisation de la photocopieuse
- Support de communication
- Prêt de salle et de matériel

La Boîte postale : chaque association dispose d'une bannette à l'intérieur de la structure pour recevoir le courrier ou informations diverses.

La photocopieuse : chaque association possède un code confidentiel pour l'accès à la photocopieuse, un décompte est effectué tous les semestres pour la facturation préférentielle. Le Centre social met à disposition du personnel pour les tirages demandés, l'association se charge de fournir le papier.

Support de communication : le Centre social met à disposition du public dans le hall d'accueil les informations données par les différentes associations.

Le prêt de salle et de matériel : À l'origine, c'est une demande de la part des associations du quartier de pouvoir disposer d'une salle et/ou de matériel pour mener à bien leurs réunions de travail ou activités.

S'agissant des prêts ponctuels, les demandes sont traitées directement à l'accueil avec un registre de réservation tenu à jour. Pour les prêts réguliers, une convention est établie chaque année.

Nombre de prêts de salles et de matériel par an :
2017 : 181 soit une moyenne de 15 par mois, 33 pour le matériel
2018 : 169 prêts de salle, 25 pour le matériel
2019 : 103 prêts de salle, 14 pour le matériel
2020 : 38 prêts de salle, 6 pour le matériel

Les objectifs visés sont les suivants :

- Contribuer à la bonne dynamique du quartier
- Créer du lien avec les associations
- Répondre à leurs demandes

Perspective

Poursuivre cet axe de travail qui répond à une réelle demande des associations adhérentes d'autant qu'elles peuvent être des supports intéressants pour relayer des informations et être force de propositions pour le Centre social.

ORIENTATION 3 : DÉVELOPPER LA DÉMARCHE SOCIALE DU CENTRE SOCIAL

Objectif 1 : Approfondir le fonds social et éducatif des habitants

- Rappel des actions envisagées
 - Animations familiales
 - Soutien à la parentalité
 - Activités numériques
 - Accueils et actions Enfance

Constat

D'autres actions ont été développées pendant ces quatre années afin de répondre au mieux à des besoins des habitants : les permanences « Aide administrative » et le PRIJE.

Du Café-Clic aux permanences individuelles

Après une expérimentation avec la CAF Touraine centrée sur le site Internet de celle-ci, le Centre social a proposé à partir du mois de janvier 2018 un temps bimensuel d'aide aux services en ligne, dénommé « Café Clic ».

Il s'agissait d'un atelier numérique ouvert en accès libre et gratuit, pour être aidé dans ses démarches sur Internet en général et dans les demandes administratives en particulier (*impôts, papiers d'identité, carte grise, permis de conduire, pôle emploi, sécurité sociale, mutuelle, timbre fiscal...*), payer ses factures (*eau, gaz, électricité, internet*) et effectuer des achats (*billet de train, commerce*) en ligne.

Objectifs

- Favoriser le lien avec le Centre social
- Diffuser les informations du Centre social
- Percevoir le Centre social comme lieu ressource

- Développer l'autonomie et la confiance en soi
- Offrir des services de proximité utiles à la population
- Répondre aux problématiques sociales
- Accueillir un public fragilisé

Déroulement

Le Café Clic a été organisé 2 fois par mois le samedi matin, dans la salle informatique. Il était animé par l'Animateur-relais intergénérationnel et un bénévole.

De multiples sujets y ont été abordés selon les besoins et demandes des visiteurs : impôts, papiers d'identité, cartes grises, permis de conduire, démarches pôle emploi, sécurité sociale, mutuelles, timbres fiscaux, factures d'eau, de gaz ou d'électricité, achats en ligne (billet de train, commerces...) etc.

Cependant seules les déclarations d'impôts ont donné lieu, entre avril et juin, à une forte fréquentation. Par la suite et jusqu'à la fin de l'année, les participations sont restées très faibles.

Bilan et perspectives du Café Clic

La satisfaction exprimée par les usagers n'a pas suffi à élever les fréquentations de cet atelier à un niveau satisfaisant. À côté de cela, l'Animateur-relais intergénérationnel doté d'un ordinateur portable se voyait sollicité à l'excès pour les mêmes aides, démarches administratives et services en ligne, lors de ses déplacements à domicile et sur le quartier.

La validité d'une telle action le samedi matin reste interrogée. Une autre difficulté, due au caractère collectif de la salle informatique, a résidé dans la confidentialité mal assurée de certaines démarches.

Ces constats ont conduit à décider l'arrêt de l'atelier à la fin de l'année 2018, et son remplacement par deux permanences en semaine sur la base d'entretiens individuels, l'une au Centre social l'autre en bas des immeubles collectifs dans un bureau mis à disposition par Touraine Logement, à compter de 2019.

Janvier 2019, les permanences individuelles

Objectifs

- Offrir des services de proximité utiles à la population
- Rompre l'isolement
- Lutter contre la fracture numérique
- Développer l'autonomie et la confiance en soi
- Répondre aux problématiques sociales des habitants
- Favoriser le lien avec le Centre social
- Diffuser les informations du Centre social
- Percevoir le Centre social comme lieu ressource

Public visé

- Habitants du quartier de la Vallée Violette
- Personnes en difficultés par rapport aux usages des outils numériques
- Personnes rencontrant des difficultés dans la résolution de démarches administratives
- Personnes en difficultés de tout ordre (sociales, ou économiques, de santé ou autres) et requérant une aide pour améliorer leur situation

Déroulement

L'aide administrative est gratuite et libre d'accès, que ce soit à domicile, en déplacement sur le quartier ou lors des permanences hebdomadaires. Les permanences se déroulent tous les mardis entre 13h30 et 16h au Centre social et tous les mercredis entre 9h et 12h au sein du local de Touraine Logement, qui se situe rue Montreuil-Bellay.

Le Centre social de la Vallée Violette propose une offre de services spécifique, adaptée aux besoins des habitants de son territoire. L'animateur-relais intergénérationnel propose un accompagnement au niveau des démarches administratives de tout ordre.

Conclusion

L'aide administrative, avec les permanences hebdomadaires en deux lieux et sa mobilité possible les autres jours, a trouvé sa forme qui lui permet de répondre aux besoins de façon souple en même temps que dans un cadre structuré. Les accompagnements physiques, nécessaires dans de nombreux cas, rencontrent également un réel succès.

La réussite de cette action met en évidence la limite des moyens : le mi-temps de l'animateur-relais intergénérationnel se révèle insuffisant pour faire face à toutes les sollicitations et il lui manque un bureau en propre.

Perspectives

À poursuivre

Créer un outil de recueil de données statistiques propre aux permanences « Aide administrative » afin de rendre plus lisible le travail effectué et pouvoir de manière continue adapter l'action aux besoins des populations.

Étudier la pertinence d'être reconnu comme Point Relais CAF

Proposer des actions collectives au profit des habitants du collectif

Les permanences PRIJE (Pôle Ressource Insertion Joué-Est)

Le PRIJE existe depuis le 1^{er} mai 2019. Il fait suite à un diagnostic qui faisait état d'absence d'un tel service sur Joué-Est.

Depuis sa création, 52 personnes différentes ont bénéficié de ce service à raison de 2 à 40 entretiens individuels

Rappel des objectifs

- Accroître l'action du Centre social en direction des résidents de l'habitat social
- Approfondir le fond social et éducatif des actions
- Proposer des services de proximité et faciliter les liens avec les services spécialisés et/ou centralisés
- Proposer une offre de services numériques adaptés au territoire

Le public accueilli est principalement des demandeurs d'emplois (inscrits ou non à Pôle Emploi) ou des personnes éloignées de l'emploi. Les 3 permanences hebdomadaires permettent au public de :

- Consulter les offres d'emplois, de stages, de formations
- Faire des recherches

- Rédiger un CV ou une lettre de motivation
- Faire des simulations d'entretiens
- Faire des démarches administratives
- Parler sur les difficultés rencontrées au quotidien

Celles-ci sont réparties de la manière suivante :

- Lundi de 9h à 12h
- Mardi de 15h30 à 18h30
- Jeudi de 13h30 à 16h

Bilan

Les difficultés constatées du public sont très nombreuses allant de la simple recherche d'emploi à des problématiques qui en apparence sont très éloignées de l'emploi (absence de permis, pas de véhicule, addictions). Il s'agit bien souvent de convaincre certains bénéficiaires de résoudre ces difficultés avant de s'attaquer à la recherche d'emploi.

Beaucoup de temps est par conséquent consacré à des échanges, discussions ou des démarches souvent éloignées de la recherche d'emploi (se meubler, garde d'enfants, tri dans les affaires, moyen de locomotion, présence lors de moments difficiles). On parle plus aisément d'un accompagnement global visant l'insertion socio-professionnelle ou travail d'accompagnement vers l'employabilité.

Par ailleurs, une connaissance du professionnel à minima des différents partenaires et/ou acteurs de l'insertion socio-professionnelle est indispensable et nécessite beaucoup de temps, surtout au démarrage d'une telle action. Des liens se sont créés avec plusieurs structures pour « se répartir » les usagers à moyen terme en fonction de la situation géographique.

Les personnes suivies n'ont aucune contrainte quant à la fréquence des rencontres mais une relance est souvent nécessaire avec certains d'entre eux afin de ne pas perdre le fil.

En ne recrutant pas un professionnel de l'insertion, le Centre social a fait le pari de maintenir sa spécificité d'animation sociale à travers la mise en place de ce nouveau service, ce qui présente des inconvénients en termes d'efficacité à court terme.

Ce choix est assumé puisque certains usagers apprécient le fait d'avoir une autre méthode et semblent adhérer à cette approche.

L'objectif de se faire connaître et d'exister dans le champ large de l'insertion est une première étape qui a été réalisée en 2019. Il a fallu se familiariser avec un domaine loin du quotidien de notre Centre social, avec le jargon, l'administratif omniprésent dans toutes les démarches.

Les perspectives 2020 devaient permettre de s'inscrire dans une démarche d'efficacité dans la recherche d'emploi, dans une communication plus ciblée et coordonnée.

Cependant, la crise sanitaire a mis un coup d'arrêt à la dynamique lancée la première année.

Autre constat à noter

Pour lancer cette action, le Centre social a fait le choix de demander une subvention financière via le FSE (Fonds Social Européen) afin de compenser pour partie la baisse budgétaire importante après la perte de l'action périscolaire (environ 16 000 euros par an).

Le dossier a été présenté avec une certaine ambition en termes de public pouvant bénéficier de ce service (120 personnes) ce qui ne semble pas correspondre aux besoins effectifs du territoire

soit parce que l'offre est suffisamment conséquente sur Joué-lès-Tours, soit parce que les personnes sont trop éloignées de l'emploi.

Au bout de 18 mois de fonctionnement, il nous faut réajuster cette action qui :

- Est chronophage administrativement avec les obligations demandées par le FSE
- A un impact très limité en nombre de personnes
- Mobilise 3 temps de permanences pour un professionnel

Perspective

Mutualiser avec les permanences « aide administrative » et répondre par un accompagnement global proposé aux personnes.

Objectif 2 : Proposer une offre de services numériques adaptée au territoire

- Rappel des actions envisagées
 - Poursuite des cours d'informatique, tablettes et smartphones
 - Relance de l'Espace Public Numérique
 - Point d'accès internet en lien avec l'accueil
 - Organisation d'ateliers multimédias orientés vers les publics en difficulté

De 2017 à 2020, les ateliers d'informatique, tablettes et smartphones ont connu un succès constant, les cours étant suivi avec assiduité tout au long de l'année et concernant un public majoritairement senior.

En 2019/2020, des ateliers supplémentaires ont été réalisés suite à un projet en partenariat avec AG2R La Mondiale.

L'Espace Public Numérique (appellation non-officialisée) ou Point Accueil Numérique

Constat

La salle informatique comprenant six ordinateurs n'étant pas occupée en permanence, l'idée est de la mettre à disposition des adhérents du Centre social en libre accès sur les heures d'ouverture de la structure.

De 2017 à 2020, le constat en terme de fréquentation est le même : peu de fréquentations recensées chaque année, cela ne concerne que quelques habitués.

En 2019, le choix a été d'installer un poste informatique à l'accueil du Centre proche de la personne en charge de l'accueil. Cette installation facilite les démarches et l'aide nécessaire si la personne en a besoin.

Perspective

À poursuivre malgré la faible fréquentation car participe à l'accès aux droits

Objectif 3 : Poursuivre l'évolution des actions Enfance

- Rappel des actions envisagées
 - Accueil de Loisirs mercredis et vacances
 - Accueil périscolaire
 - Accompagnement à la scolarité
 - Manifestation et ateliers socio-culturels enfants et adolescents

Concernant cette action, nous prenons en compte l'année scolaire et non l'année civile.

L'Accueil périscolaire

2016/2017 : 119 enfants inscrits

2017/2018 : 125 enfants inscrits du CP au CM2 pris en charge le matin avant l'école et le soir après l'école, avec une participation quotidienne comprise entre 10 et 20 enfants le matin, une cinquantaine en soirée.

Pour la rentrée scolaire 2018/2019, la municipalité a souhaité uniformiser l'accueil périscolaire proposé dans tous les établissements scolaires de la ville avec une prise en charge des enfants au sein même des établissements dans un souci d'homogénéité et de simplification des démarches d'inscription pour les familles.

Ainsi, le Centre social perd cette action et les fonds financiers qui vont avec (environ 16 000 euros). D'autres secteurs du Centre sont aussi touchés par cet arrêt en termes de fréquentation, la bibliothèque voit son nombre de bénéficiaires se réduire drastiquement.

L'Accueil de Loisirs (mercredis et vacances scolaires) pour les 6/12 ans

Le Centre social propose un Accueil de Loisirs sans hébergement (ALSH) les mercredis après-midi et les vacances scolaires pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Durant l'année scolaire, cet accueil fonctionne avec 2 animateurs et un directeur pour une capacité de 24 enfants. En juillet, ce sont jusqu'à 5 animateurs et un directeur qui accueillent une cinquantaine d'enfants.

L'accueil de loisirs fonctionne de la manière suivante : accueil échelonné des familles et des enfants de 13h30 à 14h ; activités d'animation de 14h à 17h, goûter puis sortie à 17h30 puis échelonnée de 17h30 à 18h.

Durant les vacances scolaires, il est prévu de faire une sortie à la journée ou une veillée par semaine.

Depuis l'année 2018-2019, des permanences d'inscription spécifiques ont été mises en place afin d'accueillir les familles, nouer un contact avec les parents, les informer du fonctionnement, présenter l'équipe et le planning d'activités.

L'inscription se fait par période et non plus par jour, afin de favoriser une régularité et éviter une démarche de « consommation ». Le paiement est demandé maintenant à l'inscription, et non plus après coup sur facturation, ce qui aboutissait à des retards cumulés de paiement pour de nombreuses familles. Les facilités de paiement restent possibles et adaptées à toutes les situations, et de fait il semble que tout le monde s'y retrouve.

On distingue le temps des mercredis des vacances scolaires.

Pour les mercredis

Quelques chiffres :

2017/2018 : 37 inscrits avec une fréquentation allant de 15 à 20 enfants par séance du mercredi pour 2 animateurs

2018/2019 : 3 inscrits seulement, baisse significative des inscriptions : une réflexion en interne est menée pour comprendre cette défection.

Cette même année, le Centre de Loisirs municipal « La Borde » s'est déplacé géographiquement sur le quartier de la Vallée Violette en occupant l'école élémentaire le temps de la réalisation des travaux avec la création d'une nouvelle structure.

À l'automne 2018, le Centre social prend la décision de suspendre l'ouverture d'un Accueil de Loisirs propre à l'établissement.

Sur le terrain, les professionnels constatent qu'un certain nombre d'enfants sont bien présents sur les aires de jeux en bas des immeubles et que la majorité des enfants inscrits au Centre social n'habite pas les habitats collectifs. Cela interroge fortement le sens de la mission.

2019/2020 : 11 enfants inscrits, maintien de l'accueil de Loisirs jusqu'au mois de mars 2020 (premier confinement). Le Centre social décide de maintenir une offre de loisirs de type traditionnel en Accueil de loisirs en parallèle du développement de l'ELI.

Les vacances scolaires

Quelques chiffres :

Année 2017/2018 : Automne : 32 inscrits, Hiver : 36 inscrits, Printemps : 33 inscrits

Année 2018/2019 : Automne : 19 inscrits, Hiver : 22 inscrits, Printemps : 18 inscrits

Année 2019/2020 : Automne : 12 inscrits, Hiver : 15 inscrits, Printemps : Annulé

Juillet

Année 2017/2018 : 50 inscrits

Année 2018/2019 : 32 inscrits

Année 2019/2020 : Annulé

Constat général

Baisse significative des effectifs qui peut s'expliquer par l'attractivité du nouveau centre de loisirs municipal et l'ancrage progressif de l'animation de bas d'immeubles « ELI » qui a déplacé certains enfants d'une action à l'autre (ce qui n'était pas l'objectif initial).

L'Espace Loisirs Itinérant pour les 6/12 ans

Le Centre social, après avoir observé la faible fréquentation de l'ALSH par les enfants des immeubles collectifs de la Vallée Violette, propose cette animation de bas d'immeubles depuis la fin 2017. Elle a lieu toute l'année, les après-midis des mercredis et vacances scolaires, sauf pendant les périodes de fermeture du Centre social.

Projet : Se rapprocher du public en proposant des animations pour enfants au pied des bâtiments et si mauvais temps utilisation de la salle Sully.

2017/2018 : Une expérimentation est menée suite aux constats ci-dessus avec pour objectif principal de « ramener les enfants habitant les immeubles vers l'Accueil de loisirs ».

2018/2019 : 15 à 20 enfants et jusqu'à 30 fréquentent de manière régulière l'ELI.

2019/2020 : une vingtaine d'enfants fréquente l'ELI jusqu'en mars 2020, puis reprise sur les vacances de Toussaint avec en moyenne 12 enfants. Sur ces dernières vacances, nous avons adapté le fonctionnement.

Cependant, l'objectif de faire venir les enfants vers la formule « Accueil de loisirs » n'est pas efficient ; les parents étant satisfaits de la souplesse d'action proposée par le dispositif ELI.

Perspectives

Faire une enquête approfondie auprès des parents via l'école élémentaire et directement auprès des parents dont les enfants fréquentent l'ELI.

Proposer un dispositif alliant les qualités de l'Accueil de loisirs et de l'ELI.

Le CLAS Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

Le « CLAS » existe depuis plus de 30 ans sur le quartier. Il se réfère depuis 1998 à une Charte Nationale de l'Accompagnement Scolaire, qui donne un cadre réglementaire.

Rappel des objectifs : Proposer une aide aux enfants en difficultés scolaires / Travailler en partenariat avec l'école et les parents / Répondre aux objectifs de la Charte Nationale du CLAS

L'action débute après les vacances d'automne de chaque année scolaire, permettant aux enseignants de repérer les enfants qui présentent des difficultés scolaires ou qui ont besoin d'un accompagnement.

L'information est diffusée par l'école auprès des parents concernés pour qu'ils puissent venir inscrire leur enfant au Centre social. L'aide scolaire y est assurée par des bénévoles choisis pour leurs compétences, principalement des retraités, tandis que les animateurs salariés assurent les activités culturelles et éducatives. Celles-ci peuvent être choisies en fonction des difficultés repérées de chaque enfant.

Quelques chiffres

2017/2018 : 27 enfants

2018/2019 : 34 enfants

2019/2020 : 38 enfants

2020/2021 : point fin novembre 2020 : 23 enfants

L'accompagnement à la scolarité fonctionne 4 jours par semaine après l'école de 16h30 à 18h30 : les lundis et jeudis pour les CP, CE1 et CE2, les mardis et vendredis pour les CM1 et CM2. Les enfants sont tous inscrits pour les 2 soirs, malgré cela chaque enfant peut avoir une problématique spécifique et nous pouvons individualiser la prise en charge en fonction des demandes des parents.

L'organisation est la suivante : de 16h30 à 17h, accueil à l'école, trajet jusqu'au Centre social par les encadrants de l'aide scolaire et goûter pour les enfants ; de 17h à 17h45, devoirs, leçons, méthodologie ; de 17h45 à 18h30, activités éducatives et culturelles.

Depuis 2016/2017, la démarche d'appui aux parents, visant la prise en compte des particularités ou de difficultés familiales, s'est poursuivie, avec en particulier des entretiens avec tous les parents en début de session et des échanges autant que besoin toute l'année avec l'implication de la Référente Familles, uniquement sur des situations individuelles repérées.

Une particularité jusqu'en 2019 : les CM2 intègrent l'Accompagnement Scolaire de manière « normale » en novembre avant que le projet « Futurs collégiens » ne prenne le relais à partir de janvier. Il permet aux enfants de se préparer à leur futur mode de travail au collège : prise d'autonomie, aide à une meilleure organisation et méthodologie. Leurs parents sont conviés à participer à ce temps d'aide scolaire. Ces moments sont appréciés par les parents leur permettant de mieux appréhender chez eux le temps des devoirs non accompagnés.

Cette action n'a pas pu être poursuivie avec le départ de son animatrice bénévole.

Le partenariat avec l'école fonctionne de manière satisfaisante. Le fonctionnement 2 soirs par semaine apprécié par les enfants et les parents a été maintenu. Il permet aux enfants d'être partiellement en situation d'autonomie et de viser une évolution y compris en dehors du CLAS. Cela permet en même temps de doubler le nombre d'enfants. Au regard des objectifs, il est toujours difficile de rentrer en contact avec certains parents. Des bilans intermédiaires et un bilan final sont programmés avec enseignants, parents et enfants.

La relance de la ludothèque depuis novembre 2019 conduit à intégrer celle-ci dans le dispositif à partir de l'année scolaire 2019-2020.

La rentrée scolaire 2020/2021 est particulière et le Centre social a fait le choix d'ouvrir le CLAS après les vacances d'automne au moment où le second confinement était décidé. Nous avons alors décidé en interne de ne pas faire appel aux bénévoles qui sont essentiellement des personnes retraitées et de fonctionner avec les permanents présents appuyés par deux stagiaires Assistantes de service social.

Nous ajustons en permanence afin de répondre au mieux aux besoins des enfants d'autant que pour certains le premier confinement a accentué de manière importante des difficultés scolaires ou d'apprentissage.

Perspectives

Action à poursuivre en mettant encore plus l'accent sur le soutien à la parentalité

Réfléchir à une extension de l'action auprès des collégiens (6ème et 5ème)

Les manifestations et ateliers socio-culturels pour enfants et adolescents

Le « Carnavallée »

Cette manifestation organisée depuis 2008 par plusieurs structures du quartier consiste en un défilé des enfants, tous déguisés, avec leurs encadrants respectifs. Une animation musicale et festive accompagne le défilé, ainsi qu'un « bonhomme carnaval », mannequin fabriqué par des jeunes et qui est brûlé à la fin de la déambulation.

Rappel des objectifs : Développer le partenariat entre les structures Enfance et Jeunesse du quartier / Proposer un moment festif, convivial et dynamique pour les enfants du quartier / Favoriser les relations intergénérationnelles

En 2018, le Carnavallée s'est déroulé hors temps scolaire, contrairement aux années précédentes. Impliquant par conséquent les parents, cela a rendu plus difficile de mobiliser tous les enfants. La participation étant également ouverte à toute personne, on estime les participations de cette année entre 100 et 120 personnes au total, contre 450 d'habitude.

L'action n'a pas été reconduite en 2019 par manque de participants à l'organisation.

En ce qui concerne la mise en place d'ateliers socio-culturels en direction des enfants et/ou adolescents, quelques expérimentations ont été réalisées sous forme d'ateliers ponctuels.

Perspectives

Ajuster le projet Espace de Loisirs Itinérant

Développer des actions auprès des 11/17 ans :

- en partenariat avec le collège ou d'autres partenaires
- en mettant en avant l'engagement des jeunes

Étudier la pertinence d'une commission enfants

Développer les ateliers Parents/Enfants : Projet collectif Familles

ORIENTATION 4 : OPTIMISER LA FONCTION ACCUEIL POUR L'ENSEMBLE DE SES MISSIONS

Objectif 1 : Renouer avec l'affectation d'une personne principale à l'accueil

- Rappel des actions envisagées
 - Dissociation des fonctions administratives non liées à l'accueil
 - Réorganisation interne et/ou recrutement

Constats

Entre 2017 et 2020, les heures d'ouverture hebdomadaire de l'accueil du Centre social sont passées de 39h à 37h avec une fermeture systématique le vendredi matin depuis 2018 permettant aux salariés un travail en commission interne sur les projets.

En septembre 2017, une salariée est nommée référente Accueil et se voit attribuer un bureau dissocié du pôle Accueil proprement dit et son temps de travail consacré à l'accueil passe de 5,5h/semaine en 2017 à 18,5h/semaine en 2019.

Dans le même temps, la secrétaire-comptable passe de 15h/semaine à 10,5h/semaine d'accueil en raison d'une charge supplémentaire en comptabilité-paie.

Le reste du temps consacré à l'accueil est réparti entre trois salariés et des bénévoles.

Le choix a été fait d'accueillir également des stagiaires sur cette mission : 5 en 2017/2018, 7 en 2018/2019, 6 en 2019/2020.

Bilan

Malgré une restructuration interne et la dissociation des fonctions administratives non-liées à l'accueil avec l'attribution d'un bureau spécifique, la mission d'accueil du public n'est actuellement pas satisfaisante et ce pour diverses raisons :

- Le nombre important d'interlocuteurs sur ce poste ne permet pas un accueil de qualité.
- La formation ou les compétences requises pour ce type de poste ne sont pas toujours prises en compte, ainsi la place des bénévoles ou des stagiaires sur des temps d'accueil du public est à revoir.

Perspectives

Au cours de ces quatre années, cet objectif n'a été que partiellement atteint et doit donc rester une priorité pour le prochain Projet social avec la remise en place d'une commission de travail sur l'Accueil au sens large afin de bien définir les rôles et place de chacun au sein de la structure.

À noter, en novembre 2020, le Centre social a décidé d'accueillir et de former une chargée d'accueil en contrat d'apprentissage (2 ans) préparant le BTS SP3S ce qui doit permettre un roulement moins important de personnes différentes pour l'accueil du public.

Objectif 2 : Redéfinir le projet d'accueil dans son ensemble

- Rappel des actions envisagées
 - Correspondance avec les missions CNAF, notamment l'accès aux droits, adaptation aux publics fragilisés, facilitation numérique et recueil et identification des besoins des habitants.
 - Aménagement physique du hall d'entrée.
 - Modalités d'affichage et de mise à disposition de plaquette et dépliants.
 - Lieu ressource identifié lié aux besoins du quartier
 - Formation ad-hoc du personnel chargé d'accueil
 - Liens permanents avec les organismes et services locaux
 - Liens avec l'ensemble des activités du Centre social et pilotage des activités ou accueil autonomes
 - Affectation d'un budget spécifique à l'accueil

Bilan

Après une réflexion menée dès 2018, le réaménagement de l'accueil du Centre social, est effectif depuis février 2019 avec l'obtention d'une subvention d'aménagement de la CAF permettant :

- à toute personne se présentant au Centre, un accès au numérique pour des démarches administratives ou autre besoin. Le professionnel présent à l'accueil peut apporter son aide technique.
- Une diffusion plus large d'informations mises à jour régulièrement avec des supports adaptés sous forme d'étagères ou encore un écran déroulant les informations du mois.
- Un espace d'accueil plus convivial avec fauteuils et table basse.
- La mise en place d'ateliers participatifs sur thématique avec installation d'exposition dans le hall (exemple : fabrication de décorations)

Les réunions de travail réunissant les chargés d'accueil du territoire jocondien et pilotées par la Maison Départementale des Solidarités ont été très appréciées car elles ont permis la transmission d'informations sur les différentes structures et la création d'un répertoire local des partenaires (une réunion tous les 2 mois sur les 4 dernières années).

La réunion de travail sur cette orientation a fait émerger une réflexion d'équipe sur l'accueil du public au sens large et le constat a été fait qu'il manquait probablement au sein du Centre social un espace dédié à la rencontre, à la discussion, et donc une pièce plus conviviale.

Des questionnements également sur l'utilisation du patio aux beaux jours sont apparus : ne pourrait-on pas aménager le patio avec tables, chaises propices à la détente ou à la lecture par exemple ? Une question dans ce sens doit apparaître dans notre questionnaire pour recueillir l'avis des usagers.

Perspectives

- Poursuivre la réflexion sur l'intérêt d'être identifié « Point Relais CAF »
- Poursuivre notre participation aux réunions des chargés d'accueil
- Repenser la place des bénévoles en lien avec « l'animation » de l'accueil
- Proposer une salle dédiée à l'accueil du public comme lieu de détente et de discussion

Objectif 3 : Perfectionner les outils informatiques et actualiser les procédures

Objectif 4 : Mettre en place un recueil de données relatif au public accueilli

Objectif 5 : Disposer d'outils statistiques automatisées pour toutes les activités

Nous avons fait le choix de regrouper ces trois objectifs :

Les innovations techniques ont été installées dès l'été 2017 et sont désormais opérationnelles. L'utilisation du logiciel « NOÉ » depuis septembre 2017 pour l'ensemble des activités adultes et enfants est effective ce qui permet de recueillir des données statistiques précises sur les adhérents (tranche d'âge, composition familiale, QF, lieu d'habitation...)

Il reste à mettre en place un système de recueil de données relatif au public non-adhérent qui se présente sur les diverses permanences ou encore à l'accueil pour des informations.

Objectif 6 : Instituer une permanence d'accueil décentralisée en pied des immeubles

Le Centre social a retenu le maintien d'une permanence tous les mercredis matins de 9h à 12h dans un local de Touraine Logement mis à disposition.

(Cf. Orientation 1, Objectif 1, p.17)

2. Bilan du Projet collectif Familles 2017/2021

Nous vous présentons ici le premier bilan spécifique au Projet Collectif Familles du Centre social de la Vallée Violette.

La réorganisation interne engagée au Centre social, avec notamment la nomination, la formation ad-hoc et la qualification de la référente Familles, doit favoriser cette prééminence du soutien à la parentalité dont la dimension est à intégrer dans chaque activité. En plus des missions spécifiques confiées à la référente Familles, nous intégrons dans cette partie d'autres offres de service que sont la Bibliothèque, la Ludothèque ainsi que les permanences de l'Assistante sociale et les consultations de la PMI qui s'adressent principalement au public Familles.

La bibliothèque

C'est un lieu de rencontres et d'échanges et notamment pour les familles. Tout adhérent du Centre social peut emprunter des ouvrages.

Rappel des objectifs initiaux

- Donner envie de lire
- Proposer un service de proximité
- Possibilité d'emprunter sans acheter
- Favoriser la convivialité et les échanges

La ludothèque

La ludothèque du Centre social se veut être un service de proximité à vocation familiale et pluri générationnelle, utile et accessible à l'ensemble de la population. On peut à la fois venir jouer sur place et y emprunter des jeux pour chez soi.

Rappel des objectifs initiaux

- Permettre aux familles de découvrir et emprunter des jeux et jouets sans être obligées de les acheter
- Contribuer au soutien à la parentalité
- Favoriser les liens intergénérationnels

Concernant les éléments du bilan 2017/2020 se reporter au chapitre Orientation 1 : Renforcer l'action du Centre social dans ses aspects tout public et source de mixité sociale ; Objectif 2 : Développer les activités intergénérationnelles et pluri générationnelles (p.21).

Globalement ces deux services que sont la Bibliothèque et la Ludothèque restent des outils intéressants pour développer des actions auprès des familles et peuvent s'avérer de véritables outils de médiation de soutien à la parentalité. Il s'agit donc de valoriser les potentiels existants et les rendre plus visibles et plus efficaces en accentuant l'axe transversal en interne.

La permanence d'Assistante sociale

L'Assistante de service social du territoire reçoit les habitants et les familles dans les locaux du Centre social, sur rendez-vous à raison de deux permanences hebdomadaires.

Rappel des objectifs

- Répondre aux problématiques sociales des habitants du quartier
- Offrir des services utiles et de proximité à la population
- Accueillir un public fragilisé

Les personnes prennent rendez-vous directement auprès de la Maison départementale de la Solidarité (MDS).

Nombre de ménages rencontrés au moins une fois dans l'année

En 2017 : 189 dont 43% déjà connus du service pour 516 entretiens

En 2018 : 173 dont 56% déjà connus pour 468 entretiens

En 2019 : 182 dont 54% déjà connu pour 551 entretiens

En 2020 : 126 dont 61% déjà connu pour 284 entretiens

Les domaines d'intervention concernent chaque année les mêmes items :

- À 50% et plus des aides à la vie quotidienne, 63% pour 2020
- Entre 12% et 24% le logement
- Environ 10% l'accès aux droits
- Entre 4% et 12% l'Enfance

L'année 2020 est particulière car pendant la période du premier confinement du 17/03/20 au 11/05/20, les permanences de l'Assistante sociale ont été suspendues.

Les contacts avec le public se sont alors organisés uniquement à distance par appels téléphoniques ou mail, l'Assistante sociale étant en télétravail sur cette période.

Focus sur la période de confinement (mars/mai 2020) :

- 72 ménages avec entretiens téléphoniques dont 53 déjà connus du service pour 304 interventions.

Les domaines d'intervention sont répartis comme suit :

- 54% aides à la vie quotidienne
- 22% le logement
- 13% l'Enfance
- 11% l'accès aux droits

Sur la seconde période de confinement, les permanences de l'Assistante sociale ont été maintenues.

Un travail partenarial entre l'Assistante sociale et les professionnels du Centre social est effectif depuis plusieurs années et a été renforcé depuis la mise en place des permanences « Aide administrative », des permanences PRIJE et également avec la nomination de la référente Familles.

Ces divers éléments ont permis plus de fluidité et d'interactions entre les deux services au bénéfice des publics en difficulté.

Nous pouvons parler ici de complémentarité d'actions : l'Assistante sociale peut donner des informations et présenter directement les professionnels du Centre social et vice-et-versa dans le respect des personnes accueillies.

Les consultations PMI

Démarrage en octobre 2019 avec une consultation hebdomadaire

En 2019, 9 consultations ont été réalisées sur le Centre social pour 36 enfants examinés au total.

En 2020, 19 consultations ont été réalisées : au total 85 examens médicaux ont été effectués.

L'intérêt de cette nouvelle offre d'un service social au sein du Centre social est de faire connaître le Centre à un plus grand nombre de personnes et notamment les parents avec de jeunes enfants.

Les consultations PMI se font concrètement sur le bâtiment annexe au Centre social avec l'aménagement d'une salle dédiée.

L'inconvénient reste que les personnes ne sont pas obligées de passer par l'accueil du Centre social car l'annexe a une entrée indépendante.

Perspective : Il nous faut donc développer du lien avec ce public pour rendre possible la fréquentation des autres services ou actions proposées par le Centre social.

- **Rappel des objectifs et évaluation des fiches-actions**
 - **Poursuivre et faire aboutir la qualification de l'animatrice Référente Familles**

À l'automne 2017, la référente Familles, déjà investie dans cette fonction depuis le début de l'année, a été officialisée en interne dans sa fonction avec une mise à jour de la fiche de poste recensant les différentes missions.

En octobre 2018, l'animatrice référente Familles est entrée en formation DEJEPS pour une durée de deux ans et a obtenu son diplôme comme prévu en 2020.

- **Maintenir et approfondir les activités familiales existantes**

À partir d'octobre 2018, du fait de la formation de l'animatrice référente Familles, les activités au bénéfice des familles n'ont pu être maintenues qu'en partie, et n'ont donc pas connu de développement significatif par manque de disponibilité de la salariée, et du fait du non-remplacement de celle-ci sur ses temps de formation une semaine sur deux sauf pendant les vacances scolaires.

Les activités collectives en direction des familles au cours de l'année 2020 ont été très perturbées en raison de la crise sanitaire. L'action a été recentrée sur des accompagnements individuels, d'autres formes de soutien à la parentalité non-prévues dans le Projet ont ainsi été développées.

Fiche Action N°1 : L'Animation de rue

Descriptif

Historiquement, l'Animation de rue a fait suite à une ludothèque-bibliothèque itinérante. Elle a été mise en place il y a plusieurs décennies pour prendre et garder le contact avec les habitants de l'habitat collectif, dont le Centre social est géographiquement éloigné.

Lors de plusieurs diagnostics de quartier, il est constaté que les populations habitant les collectifs sont sous représentées au sein même de la structure.

Rappel des objectifs initiaux : travailler sur la parentalité, favoriser le lien avec le Centre social, diffuser les informations du Centre social.

Déroulement : L'activité a lieu 2 fois par semaine, toute l'année, y-compris pendant les vacances scolaires, de 17h à 19h. L'accueil est gratuit et ouvert à tous. Nous utilisons le support de jeux de société et de livres afin de créer du lien entre les habitants, entre parents et enfants. En période hivernale, elle a lieu à la salle Sully (local mis à disposition par le bailleur Touraine Logement en pied d'immeubles) et facilite l'échange parents-enfants et entre parents, ainsi qu'avec l'animatrice, en petit comité. Dès que la météo le permet, nous investissons les extérieurs sur les aires de jeux du Plessis essentiellement.

À travers cette activité, nous faisons passer les informations concernant le Centre social et le quartier dans son ensemble, et cela permet également au Centre social de savoir ce qui se passe dans le quartier.

Depuis quelques années, cette action est réalisée en partenariat avec l'ASSAD-HAD (Association des Soins et Services à Domicile, Hospitalisation à Domicile), avec la présence d'une Technicienne d'Intervention Sociale Familiale (TISF) auprès du public afin d'aider à la connaissance des missions de l'ASSAD-HAD sur le quartier.

Bilan 2017/2021

Chaque année, une vingtaine de familles a fréquenté de manière régulière cet espace d'échanges et de rencontres ce qui représente environ 80 personnes différentes, enfants compris. Seules les mères de famille viennent à l'animation de rue. Chaque année 3 à 4 nouvelles familles intègrent cette activité.

Les nouvelles familles sont présentées et intégrées par des connaissances.

Plusieurs espaces extérieurs ont été investis sous forme de test et après observations et constats, les aires de jeux en bas des immeubles Plessis restent l'endroit le plus propice à la réunion du plus grand nombre.

Ainsi à l'été 2018, une programmation a été réalisée afin de tester une diversification des lieux pouvant accueillir l'Animation de rue en utilisant les différents squares présents sur le quartier Vallée Violette aussi bien dans sa partie pavillonnaire que sur les ensembles d'habitats collectifs. Une campagne de communication y avait été associée : journal de quartier « La Petite Source », site internet, affiches, flyers, bouche-à-oreille.

Au niveau du quartier pavillonnaire, cela n'a pas été concluant avec trop peu de familles présentes voire aucune.

Au niveau des habitats collectifs, le jardin derrière Montreuil-Bellay bien que très verdoyant n'a pas eu le succès escompté. Seul l'espace en bas de l'ensemble Plessis semble faire l'unanimité auprès des familles concernées.

Précision sur l'espace public Aire de Jeux du Plessis

L'architecture de cet ensemble « Habitats collectifs » (photo ci-après) permet aux familles de « garder un œil » sur les enfants à partir des balcons ou encore une surveillance à distance depuis le Centre commercial. Nous observons sur cet endroit un fonctionnement « Village » où chacun se préoccupe de l'autre sans lien de parenté. Les informations circulent vite, mais la rumeur également.



Un inconvénient subsiste : la proximité de la route qui sépare les deux ensembles d'habitats collectifs (rue de Montsoreau) qui peut être considérée comme une source de danger importante car bien souvent les enfants traversent sans vraiment faire attention.

Nous avons fait le constat que seules les mères de famille avec les enfants sont présentes lors de ces temps d'animation, les pères étant bien souvent « de l'autre côté de la rue » au café du quartier ou sur le Centre commercial.

Un point de vigilance est à noter : de manière récurrente, un certain nombre d'enfants est présent sans parent à proximité.

Deux cas de figure sont à noter :

- En animation de rue sur les espaces collectifs (lieu public), la surveillance des enfants peut être confiée aux mères présentes ou se faire à distance par un parent (balcon ou rue d'en face) ou encore par un enfant plus grand.
- En salle Sully, il s'agit de préciser aux parents que nous ne sommes pas là pour surveiller leurs enfants et qu'ils doivent être présents (rappel à faire régulièrement en cours d'année avec les nouveaux venus).

Le partenariat avec l'ASSAD-HAD avec la mise à disposition d'une TISF permet d'enrichir les échanges avec le public présent notamment sur les questions liées à la parentalité.

La référente Familles en charge de cette action est bien identifiée en tant que personne ressource. Jusqu'en 2018, un cahier d'évaluation était tenu à jour : recensement des personnes présentes sur chaque séance d'animation de rue et des observations ou questionnements y étaient recensés.

Le départ en formation de la référente Familles a mis à mal cette action car cette dernière n'a pas été remplacée sur les temps de formation (une semaine sur deux sauf pendant les vacances scolaires).

Par manque de temps pour analyser le cahier d'évaluation, celui-ci a été abandonné.

En 2020, l'action a été mise à l'arrêt pendant les deux périodes de confinement. À la reprise en septembre 2020 jusqu'à fin octobre 2020, l'accueil dans la salle Sully a rapidement trouvé ses

limites car avec la crise sanitaire, le nombre de personnes pouvant être accueilli a été fortement limité.

Les mères de famille ont alors proposé d'elles-mêmes de se réunir dans la grande salle du Centre social avec un système d'inscriptions par avance. Cela a fonctionné sur quelques séances avant le second confinement et a permis au public de venir plus aisément dans la structure.

Perspectives

- Action à poursuivre et dans la mesure du possible en binôme
- Poursuivre le partenariat avec l'ASSAD-HAD
- Associer un stagiaire issu de formation sanitaire et social
- Repenser des outils d'évaluation
- Accentuer le travail autour de la parentalité, prévention des risques...

Fiche Action N°2 : L'Espace Rencontres Découverte

Descriptif

L'Espace Rencontre Découverte, comme l'indique son nom, est un temps où les personnes peuvent se rencontrer, échanger, faire une activité prévue et organisée en amont selon les envies de chacun et pour l'ensemble du groupe.

Depuis quelques années, cette action fonctionne comme l'Animation de rue en partenariat avec l'ASSAD-HAD, avec la présence d'une travailleuse sociale.

Rappel des objectifs initiaux

- Permettre aux personnes de se rencontrer, se connaître en proposant un accueil souple et accessible à tous
- Favoriser la mixité sociale, l'échange et la transversalité
- Rompre l'isolement
- Investir les bénéficiaires dans l'organisation des manifestations et de projets collectifs

Déroulement : L'Espace Rencontre Découverte a lieu une fois une fois par semaine, hors vacances scolaires, de 13h30 à 16h30. Un programme est établi par le groupe, essentiellement sur du bricolage, de la couture, des sorties, des ateliers cuisine avec repas, des échanges. C'est une activité libre et gratuite requérant uniquement l'adhésion au Centre social.

Ce groupe est une ressource pour le Centre social, qui débouche sur des implications de participant(e)s bien au-delà des projets internes au groupe : soirée interculturelle, manifestations du Centre social, temps forts, etc.

Bilan

Chaque année, une vingtaine de personnes sont inscrites à cet espace de rencontres, exclusivement des femmes. Elles fréquentent ainsi de manière assidue ce temps hebdomadaire et sont accueillies dans la grande salle polyvalente du Centre social.

Au niveau de la fréquentation, nous avons pu observer une part croissante de femmes habitant les ensembles collectifs au fil des ans pour atteindre dès 2019, 65% et le public est intergénérationnel, toujours dans l'objectif que le Centre social devienne davantage un lieu ressource pour les familles des habitats collectifs.

Cette action est co-animée comme l'animation de rue avec la référente Familles et une professionnelle de l'ASSAD-HAD.

Même constat que pour l'animation de rue concernant une baisse de l'activité de 2018 à 2020 dû à la formation de la référente Familles même si le groupe a pu se réunir en autonomie.

Le recentrage de cette action, au vu de l'expérience, sur sa dimension familiale, a été poursuivi, tout en lui conservant son cadre intergénérationnel et de mixité sociale avec la participation de personnes de tous milieux, de tous âges, et de toutes situations de composition familiale.

Ce moment hebdomadaire institué et fortement ancré a conservé dans le même temps sa vocation originelle de montage de projets et d'activité, et est resté donc le support :

- de liens, de réflexions et de constructions collectives avec les participant(e)s
- de montage de projets et d'activités associant les participant(e)s à toutes les étapes et sur tous les thèmes : repas, sorties, ateliers, week-ends ou séjours, actions culturelles, d'information ou de prévention, activités de vacances etc.

Le programme est toujours co-construit avec l'ensemble des participantes et permet également des échanges autour des problématiques familiales et/ou de parentalité.

L'apport de cette action pour les habitants reste incomparable, un rare temps de mixité sociale et intergénérationnelle permettant l'établissement de liens, d'entraides et de connaissances mutuelles.

Point d'amélioration : Accueillir dans un espace plus convivial que la grande salle

Perspectives

- Action à poursuivre et dans la mesure du possible en binôme
- Poursuivre le partenariat avec l'ASSAD-HAD
- Associer un stagiaire issu de formation sanitaire et social
- Proposer un espace d'accueil plus convivial
- Accentuer le travail autour des problématiques familiales, liens intergénérationnels

Fiche Action N°3 : Les animations de vacances

Descriptif

Différentes animations ou actions sont mises en place durant les vacances scolaires. Dès 2017, en raison de la forte demande suscitée par les familles et seniors, le Centre social réalise un programme des sorties Familles, seniors et intergénérationnelles pendant les périodes de vacances scolaires en donnant la priorité aux familles du quartier Vallée Violette et tout particulièrement celles habitant dans les logements sociaux.

Rappel des objectifs initiaux

- Toucher un large public / familles du quartier
- Proposer des sorties, des animations pendant les vacances scolaires, été inclus, pour les personnes et familles qui ne partent pas ou très peu
- Favoriser le partage de moments privilégiés entre parents et enfants
- Créer de la relation avec les parents du quartier
- Permettre aux familles de se rencontrer
- Rompre l'isolement

Bilan

Bilan quantitatif

2017 : 5 sorties Familles réunissant entre 3 à 11 familles pour 14 familles différentes

2018 : 6 sorties Familles réunissant de 5 à 13 familles pour 24 familles différentes

2019 : 7 sorties Familles réunissant de 1 à 15 familles pour 20 familles différentes

2020 : 5 sorties Familles réunissant de 3 à 8 familles pour 15 familles différentes

Et chaque été, 2 animations intergénérationnelles (familles + seniors) sous la forme de deux soirées barbecue pouvant réunir jusqu'à 50 participants.

Malgré la formation de la référente Familles, le nombre d'animations réalisées à la journée a connu une augmentation progressive chaque année ; 2020 avec les confinements, nous avons une légère baisse.

Pendant ces quatre années, nous n'avons pu réaliser et co-construire un séjour pour les familles. Ces temps d'activité sont essentiellement portés et réalisés par la référente Familles. Il serait sans doute intéressant d'y associer plus largement d'autres membres de l'équipe, surtout sur les soirées barbecue qui réunissent un grand nombre de personnes.

Bilan qualitatif

Les sorties familiales et les animations intergénérationnelles connaissent un franc succès et répondent aux besoins et envies d'un public ne pouvant accéder facilement aux loisirs et à la culture du fait de moyens financiers moindres ou par manque de moyen de locomotion.

Nous retrouvons ici quelques pères de famille qui ne sont pas présents sur d'autres moments proposés par le Centre social.

Perspectives

- Poursuivre ces actions avec une programmation des événements
- Proposer l'organisation d'un séjour familles sur demande explicite des habitants
- Y associer plus largement d'autres membres de l'équipe

Fiche Action N°4 : L'aide aux vacances

Au-delà de l'organisation de sorties, séjours, et autres activités collectives de vacances familiales, une des recherches devra porter sur les moyens d'étendre et d'instituer une action d'appui aux départs familiaux individuels, jusque-là réalisée ponctuellement ou sans place prépondérante de la part du Centre social.

Cette place accrue du Centre social sera à redéfinir dans le cadre de ses compétences propres, en fonction des moyens humains disponibles, en complémentarité avec les organismes ou services sociaux référents sur ce sujet (CAF, MDS, CCAS...), et en s'appuyant particulièrement sur le dispositif VACAF.

Cet objectif n'a pas été atteint et doit être repensé en termes de faisabilité.

Fiche Action N°5 : Les accueils Parents/Enfants

Qu'ils se déroulent dans le cadre de l'animation de rue ou à l'occasion de nouveaux moments à organiser, les temps d'accueil parents-enfants représentent directement des actions de soutien à la parentalité, en visant notamment :

- Les relations entre parents
- Les liens entre ceux-ci et les professionnels
- L'émergence de problématiques individuelles ou collectives
- La diffusion de connaissances et d'informations utilisables par les parents concernant leur fonction parentale, l'éducation de leurs enfants, la prévention relative à toute question spécifique y afférant
- La mise en lien avec les organismes ou services spécialisés le cas échéant
- La collaboration avec ces derniers, en particulier le Point Écoute Parents, pour les réponses à apporter aux problématiques mises en évidence (organisation de conférences, de débats, actions d'information ou de prévention, orientation de personnes ou de familles etc.)

En février 2020 avec l'aide d'une stagiaire BEJEPS a été initié un atelier Parents/Enfants qui a rencontré un vif succès (fabrication de masques pour le Carnaval). La crise sanitaire n'a pas permis de prolonger l'expérimentation.

Perspectives

- Mise en place d'ateliers Parents/Enfants de manière régulière
- Mise en place de discussions, débats autour de la parentalité

Fiche Action N°6 : Le Café des Parents

Action non poursuivie

Cette action a été initiée en 2016 mais après un démarrage encourageant, elle n'a pas trouvé son public et nous avons choisi d'y mettre fin rapidement.

Fiche Action N°7 : La Quinzaine de la parentalité

La CAF Touraine met en place la Quinzaine de la Parentalité depuis 2013, autour du mois de mars de chaque année, incitant tous les acteurs concernés à organiser des activités sur ce thème et leur assurant un soutien financier. Le Centre social de la Vallée Violette y participe depuis le début, avec des modalités différentes chaque année.

Rappel des objectifs initiaux

- Susciter des occasions de rencontres et d'échanges entre parents, entre parents et enfants.
- Valoriser et développer les compétences parentales, leurs savoirs, savoir-être et savoir-faire.
- Travailler en partenariat avec le REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents)

Chaque année, cette Quinzaine permet de sensibiliser les parents à des thèmes d'actualité qui les concernent, et de mener des actions par rapport à des problématiques parentales ou éducatives. C'est aussi une opération mise en œuvre dans le cadre du « REAAP », le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents, source d'une coordination partenariale qui représente un vrai point d'appui pour le Centre social dans le domaine du soutien à la parentalité.

La participation du Centre social à cette action départementale annuelle se doit de perdurer, en intégrant les pistes d'amélioration induites par les bilans annuels :

- La période phare que représente cette Quinzaine doit pouvoir s'intégrer dans une action continue étalée sur l'ensemble de l'année
- De la même façon, le partenariat dans le cadre du REAAP est à concrétiser dans l'ensemble des actions Famille-Parentalité du Centre social.

2017 : Le thème retenu était « Les écrans ». Le Centre social a organisé une manifestation de 14h à 21h30 en trois temps : préparation d'un buffet avec un atelier cuisine, une initiation aux réseaux sociaux avec ateliers pratiques, pause-buffet suivi d'une conférence sensibilisation aux réseaux sociaux (environ 25 familles).

2018 : Un après-midi « Jeux en famille » a été organisé. Une cinquantaine de participants est venue partager un moment en familles.

2019 : En association avec 7 autres Centres sociaux du département, le Centre social de la Vallée Violette a participé à une journée « Coding Déjeuner » en faisant découvrir à plusieurs familles du quartier des lieux ressource comme la Fédération des Œuvres Laïques à travers des initiations aux jeux numériques.

2020 : L'édition a été reporté en 2021

Perspective

À poursuivre, travail partenarial nécessaire, action à diffuser dans l'année

Fiche Action N°8 : L'Accompagnement à la Scolarité

Le « CLAS » existe depuis 30 ans sur le quartier. Il se réfère depuis 1998 à une Charte Nationale de l'Accompagnement Scolaire, qui donne un cadre éthique et réglementaire au dispositif.

Rappel des objectifs initiaux

- Proposer une aide aux enfants en difficultés scolaires
- Travailler en partenariat avec l'école et les parents
- Répondre aux objectifs de la Charte Nationale du CLAS

C'est une action en partenariat avec l'école. Elle débute après les vacances d'automne, ce qui laisse le temps aux enseignants de repérer les enfants qui présentent des difficultés scolaires ou à qui un accompagnement est utile.

Les éléments de bilan concernant la prise en charge des élèves en difficulté sont présentés dans la partie Orientation 3 : Développer la démarche sociale du Centre social, objectif 3 : Poursuivre l'évolution des Actions Enfance (p.36).

Ce projet contractualisé dans le cadre du CLAS inclut la prise en compte de la dimension familiale ou parentale potentiellement en jeu dans la problématique scolaire des enfants. Il s'agit notamment :

- De prendre en compte les conditions de la vie familiale susceptibles de jouer un rôle dans les difficultés scolaires des enfants, et de chercher à agir dessus
- De contribuer à permettre aux parents de jouer un rôle positif dans le suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s)
- De valoriser ou revaloriser les parents, de les aider dans leurs liens avec l'école et les enseignants
- De contribuer à restaurer l'autorité parentale lorsqu'il y a lieu
- De mettre parents et familles en lien avec les organismes ou services spécialisés le cas échéant.

Cette dimension du CLAS n'a pas été suffisamment développée au cours de ces quatre années en raison principalement de la formation de la référente Familles.

Cependant, l'organisation de l'action a permis la mise en place d'entretiens individuels avec les parents :

- Le référent coordinateur du CLAS et les référents individuels ont pu réaliser de 1 à 3 entretiens annuels avec les parents : le premier lors de l'inscription de l'enfant, le second courant janvier/février pour faire un bilan intermédiaire et le troisième lors des bilans en fin d'année scolaire.
- Le référent individuel de l'enfant désigné chaque année a pu parfois proposer de l'aide aux parents en difficulté ou en demande en expliquant les consignes de l'Education Nationale par exemple. L'accompagnement des parents lors de rendez-vous avec les enseignants a été expérimenté lorsque cela était possible et avec l'accord préalable des enseignants.

Depuis deux ans, le premier entretien avec les parents et l'enfant est réalisé en présence de la référente Familles et le référent individuel de l'enfant ce qui permet de faire le lien directement entre les deux axes de travail développés : l'accompagnement à la scolarité et la parentalité.

Ainsi, seules des situations individuelles repérées par les professionnels ou les bénévoles de l'action ont pu être abordées au cours des entretiens réalisés avec les parents.

Nous n'avons pas pu développer d'autres formes de soutien à la parentalité avec par exemple la mise en place d'actions collectives, de débats, conférences sur des thématiques liées à la scolarité. Cependant, en 2020, un projet de départ en vacances famille a été pensé avec quatre familles en lien avec l'assistance sociale. Ce projet a dû être suspendu pour cause de crise sanitaire. Un projet d'accueil des parents de 17h45 à 18h30 a été travaillé sans avoir pu être formalisé. À reconduire.

Perspectives

- Actions collectives à développer auprès des parents
- Accentuer le travail interne entre le référent Enfance et la référente Familles

Fiche Action N°9 : Aménagement d'un Espace Seniors

Fiche Action N°10 : Mise en place d'un second temps Accueil Seniors

Fiche Action N°11 : Contribution au réseau MONALISA

Se référer au chapitre Orientation 1 : Renforcer l'action du Centre social dans ses aspects tout public et source de mixité sociale ; Objectif 3 : Développer l'action en direction des seniors (p.24).

Autres objectifs transversaux

- **Favoriser le brassage interne au quartier et les liens avec les autres quartiers de la ville**

Cet objectif est partiellement atteint dans la mesure où la Fête de quartier a laissé la place à la fête des Quartiers en 2019 réunissant les trois Centres sociaux de la ville (travail partenarial). Cependant, peu d'habitants du quartier Vallée Violette étaient présents. L'édition 2020 a dû être annulée en raison de la crise sanitaire.

À poursuivre.

- **Promouvoir les activités du samedi**

Non réalisé à ce jour

- **Systematiser le partenariat institué avec les organismes, services, acteurs locaux concernés, et en associant les habitants du quartier et les usagers des activités**

Des partenariats existent en fonction des activités ou thématiques traitées et/ou réalisées mais s'apparentent plus à du travail en réseau ; ils ne sont que rarement systématisés.

3. Pilotage du Projet et coordination de l'Animation globale

- **Rappel des objectifs et évaluation**

- **Redonner au Conseil d'Administration sa place centrale dans la définition et le suivi des orientations**

Cet axe de travail est effectif depuis 2015. Le travail sur le nouveau Projet social 2017/2020 a permis la poursuite de réflexions et travaux divers avec la réalisation de :

- L'actualisation des statuts de l'association en 2018
- Le règlement intérieur de l'association en 2019
- La révision de la grille de tarifs en 2018

- **Instituer des moments d'échanges formels entre le Conseil d'Administration et l'équipe d'animation référente**

Un temps de travail annuel a été instauré entre les membres du Conseil d'Administration et l'équipe d'animation référente.

À poursuivre et à intensifier, au moins deux temps de travail annuel.

- **Appuyer la diffusion élargie des missions et valeurs du Centre social, ainsi que l'implication des habitants et des usagers dans la connaissance et le suivi du Projet social, sur l'événementiel interne et de quartier.**

Cet objectif n'a pu être réalisé de manière formelle en raison des mouvements et aléas sur l'événementiel, ainsi que des tâches mobilisatrices pour l'équipe (formation de l'animatrice référente Familles, création du PRIJE, charge de travail conséquente de l'animateur-relais intergénérationnel et de l'animatrice référente Accueil, Communication et Activités numériques) Cependant, à travers les diverses actions menées, les salariés et les bénévoles impliqués dans la vie du Centre social ont diffusé, informé, communiqué sur les missions et valeurs d'une telle structure de proximité.

- **Impulser des modalités participatives à la commission des usagers et dynamiser le management des animateurs d'ateliers afin de les associer aux réflexions de fond et au portage du Projet social.**

2017/2018 : Dynamisation de la Commission des usagers avec le recrutement à temps partiel d'une animatrice chargée de la démarche participative secondée par un service civique, mais en 2019, fragilisation de cette Commission avec le départ de cette même animatrice.

L'implication des animateurs d'ateliers est toujours difficile à mettre en place sur des instances plus collectives et transversales.

Dans son principe, la Commission des usagers est intégrée par l'ensemble de l'équipe et des personnes ayant participé et appréciée pour l'expression et les échanges qu'elle permet.

Cependant, ses modalités demandent à être retravaillées afin de la rendre plus active et efficiente dans la durée.

- **Inscrire chaque activité dans une démarche participative associant usagers et habitants et susciter des participations bénévoles nouvelles.**

L'évaluation de cet axe est plutôt visible sur l'implication d'usagers au-delà de leur activité et à des modes participatifs spontanés portée par la convivialité comme facteur de rassemblement et de lien social.

- **Instituer des réunions partenariales de coordination de l'animation de quartier, d'association à l'action du Centre social et a son suivi, ainsi qu'un agenda commun de l'événementiel sur le quartier.**

Cet axe a vu le jour en 2018 avec la création d'un « Pôle inter-associatif »
À dynamiser

- **Associer les commerçants aux réunions et appuyer la relance de l'Amicale des commerçants**

Non réalisé à ce jour mais peut être que cela n'a pas trouvé de pertinence réelle dans l'action globale du Centre social

- **Reprendre le pilotage de l'observatoire Jeunesse du quartier (OPVV) et le redynamiser.**

Non réalisé à ce jour

À l'initiative du Centre social, une première réunion a été réalisée avec les acteurs du territoire concernés par les jeunes de 11 à 17 ans que sont le collège, la MJC, le Secteur Jeunes et la Mission Locale en janvier 2021.

Nous en retenons que les acteurs restent intéressés par une réunion trois fois par an avec pour objectif de mieux se connaître, s'informer des actions en cours et si besoin réaliser des projets en partenariat.



DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Point méthodologique

2021

Recueil de données statistiques auprès de l'INSEE, Ville de Joué-lès-Tours – CCAS – Analyse des besoins sociaux, CAF, Pôle Emploi, Mission Locale, Touraine Logement (Janvier 2021)

Recueil de la Parole des Habitants à travers un questionnaire distribué à l'ensemble de la population en version papier avec le journal de quartier « La Petite Source », ou accessible via un QR Code, du porte-à-porte et du travail de rue : **217 questionnaires** (février/mars 2021)

Recueil de la Parole des Partenaires avec des entretiens individuels : **21 partenaires** (février/mars 2021)

Recueil de la Parole des Politiques au cours de deux rencontres avec des membres du Conseil d'Administration. (avril 2021)

Restitution des données recueillies :

Une séance de travail avec l'équipe et le Conseil d'Administration

Une séance de travail avec les intervenants d'ateliers socio-culturels

Une journée 'Portes ouvertes' du Centre social le **samedi 19 juin 2021** de 10h à 18h avec présentation des données sous forme d'exposition.

1. La ville de Joué-lès-Tours

1.1. Généralités

La ville de Joué-lès-Tours est une des 22 communes qui composent la métropole 'Tours Métropole Val de Loire'. Elle est située à environ 7 km au sud-ouest de Tours. Sa superficie totale est de 32,4 km².

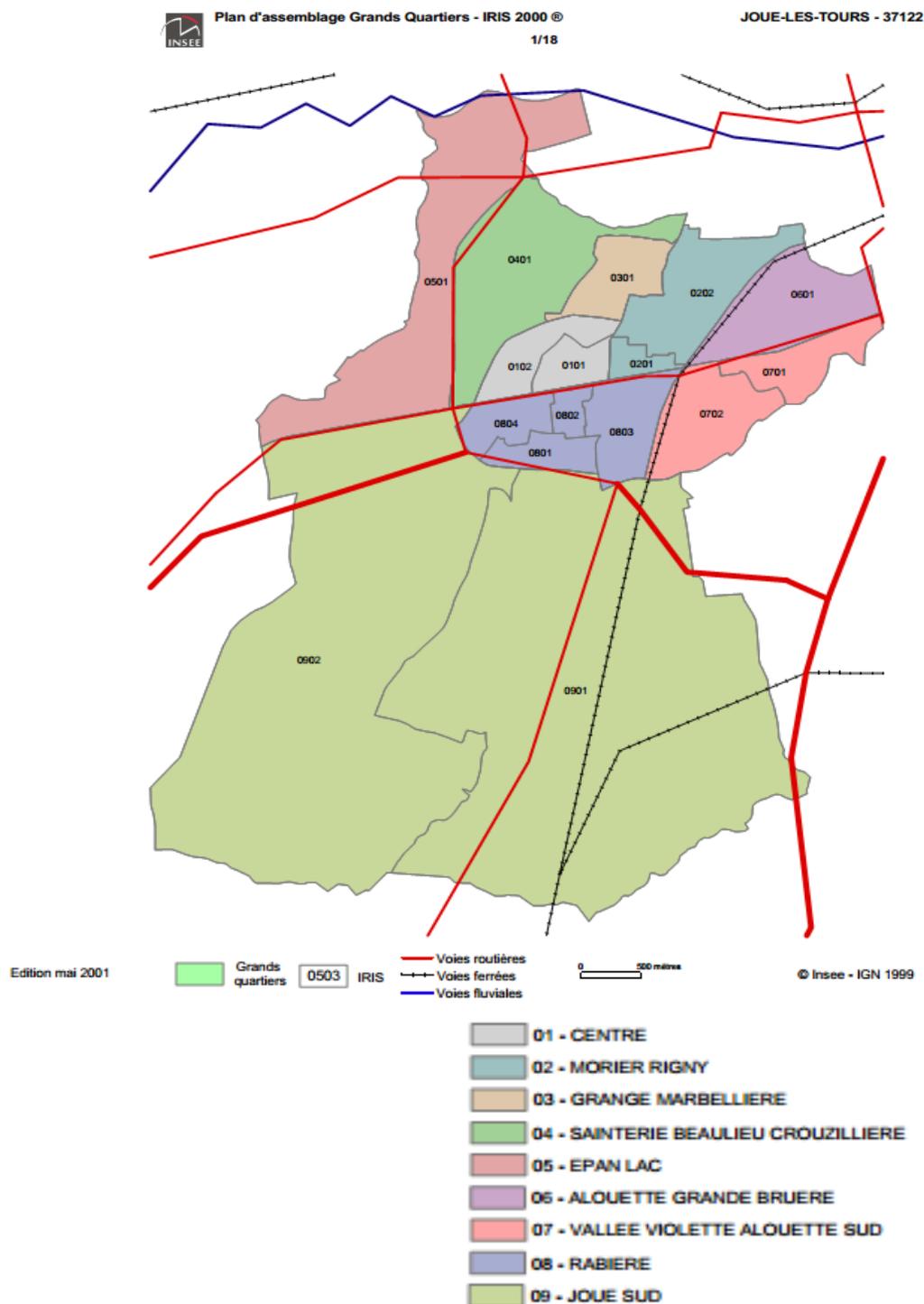
Outre la ville de Tours au nord, elle est délimitée par les villes de La Riche au nord et au nord-ouest, Ballan-Miré et Artannes-sur-Indre à l'ouest et au sud-ouest, Monts et Veigné au sud et au sud-est, et Chambray-lès-Tours à l'est.



Image Wikipedia

Les différents Quartiers

La ville comprend neuf quartiers administratifs :



Géographiquement, Joué-les-Tours est une ville étendue mêlant un potentiel industriel qui décline progressivement et des espaces agricoles notamment sur son pourtour sud et ouest. On y trouve les noms de grandes sociétés, tels Hutchinson, Chronopost, La Poste, Saint-Gobain. Joué-les-Tours est également une commune viticole, intégrée dans le domaine des AOC locales (Touraine, Crémant de Loire, Touraine Noble Joué etc.).

C'est aussi une ville dotée de nombreux équipements culturels : Espace Malraux, médiathèque, Maison des Associations, Maison des Jeunes et de la Culture, École de Musique, espace musical le Temps Machine.

1.2. Caractéristiques de la population

Selon l'INSEE, la population de Joué-lès-Tours était en 2018 de 38 250 habitants représentant 12,79% de la population de la Métropole. C'est la deuxième ville du département, la septième de la région Centre-Val-de-Loire.

C'est une ville en faible développement depuis 2012. La variation annuelle moyenne de la population, entre 2011 et 2016, est de 0,5% (0,4% pour le département et 0,3% pour la métropole).

Il y aurait 38 633 habitants à Joué-lès-Tours en 2020, la population légale officielle de Joué-lès-Tours est cependant de 37 893 habitants car le dernier chiffre officiel date du 31 décembre 2016 (populations légales de 2017, 2018 et 2019 identiques). Le nombre d'habitants pour 2020 est calculé à partir du taux d'évolution moyen annuel de 0,5% (2011-2016 source INSEE).

La population de Joué-lès-Tours est donc en **hausse**.

Cependant, la tranche d'âge la plus importante de Joué-lès-Tours est la tranche des 60 à 64 ans avec 1 382 femmes et 1 152 hommes pour un total de 2 534 personnes, soit 7% de la population. La densité moyenne est de 1 157,2 hab/km².

La population de Joué-lès-Tours est en légère progression entre 2012 et 2018 et connaît une forte densité. Elle est plutôt vieillissante au regard du nombre de retraités recensés par l'INSEE (environ 30% de la population).

La population de la commune se situe plutôt dans les catégories socio-professionnelles des employés et des ouvriers.

Sur le plan économique, la population est assez en difficulté, tous les indicateurs de précarité sont supérieurs à l'ensemble des communes de la Métropole :

- Taux de chômage des 15/65 ans de 11,5% (9.5% pour le département)
- Taux de foyers fiscaux inférieur à celui du département ou de la métropole
- 15% des allocataires perçoivent le RSA contre 11% sur le département
- 26% perçoivent la PPA contre 24% sur le département

Ce qui souligne la précarité des allocataires qui sont dans le RSA socle et n'ont pas d'activité professionnelle.

Le nombre d'allocataires a augmenté entre 2012 et 2018 de 16% mais il faut souligner que le nombre des familles est quasi équivalent au nombre des isolés.

Source : CAF décembre 2019

En septembre 2020, Pôle Emploi recensait 4 026 demandeurs d'emploi sur la ville répartis de la façon suivante :

- 17% moins de 25 ans contre 15,3% au niveau régional
- 62,3 % entre 25 et 49 ans
- 20,7% pour les plus de 50 ans contre 25,6% au niveau régional

Dans la commune de Joué-lès-Tours, 18,5% des demandeurs d'emploi bénéficient du RSA contre 14,9% au niveau régional. 50,3% des demandeurs d'emploi sont indemnisés contre 56,3% en région.

2. Le quartier de la Vallée Violette

2.1. Géographie

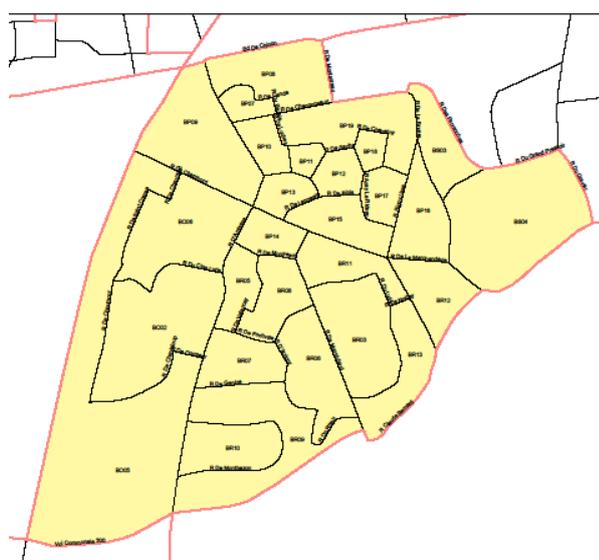
Le quartier de la Vallée Violette est situé dans la partie est de Joué-lès-Tours, dans la continuité du quartier Alouette Sud qui part de la pointe sud de Tours. Tous deux sont encadrés par le boulevard de Chinon au nord, axe transversal qui coupe la ville d'est en ouest, et par la frontière avec Chambray-lès-Tours au sud. La voie ferrée qui traverse la ville du nord au sud, en provenance des gares de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps, délimite la Vallée Violette sur son flanc ouest, la séparant du Parc de la Rabière.

2.1.1. Le problème de la délimitation

La délimitation à l'est du quartier s'est révélée représenter un problème, apparu dans la foulée de l'étude-diagnostic : le quartier de la Vallée Violette recouvre deux réalités distinctes, l'une historique l'autre administrative.

Historiquement, et pour ses habitants, le quartier court à l'est jusqu'à la frontière naturelle constituée par la rue du Gravier et le sous-quartier dit « Les Quatre Bornes ».

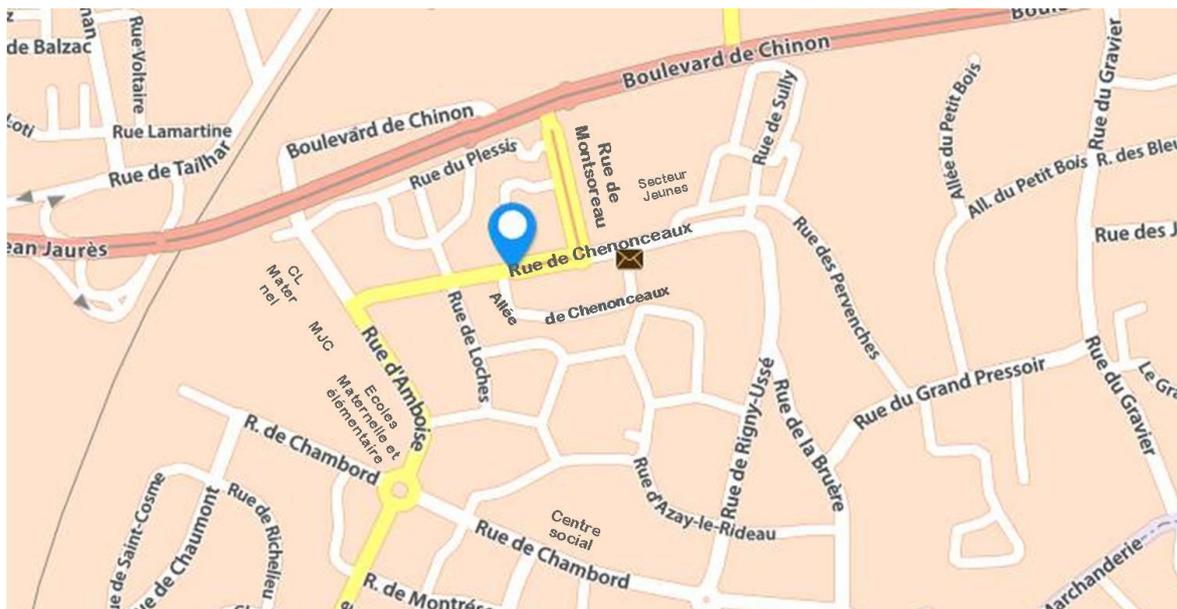
Mais administrativement, le découpage de l'INSEE établi cette frontière le long des rues de Montsoreau, de Chenonceaux, des Pervenches et du Grand Pressoir, pour ne rejoindre la rue du Gravier qu'à sa dernière portion sud excluant de fait des habitats collectifs existant sur cette portion de territoire.



Selon ce découpage administratif, la partie tronquée fait donc partie du quartier Alouette-Sud. Il en découle une dichotomie entre le réel des habitants et la réalité administrative.

En particulier, les logements collectifs implantés de part et d'autre de la rue de Montsoreau sont vécus comme étant un seul quartier, ce que confirme la classification du bailleur social Touraine Logement qui regroupe ses immeubles locaux dans le même ensemble « Vallée Violette »⁶.

Par ailleurs, les deux versants de la rue de Chenonceaux réunissent l'ensemble économique et social composé d'une part d'un Centre commercial avec plusieurs commerces et services (La Poste, médecins...), d'autre part de l'étendue qui comprend notamment le parking/place du marché, le cube pharmacie et services paramédicaux, ainsi que la structure municipale pour les adolescents (Secteur Jeunes).



Cet espace physique, économique et social, à cheval sur les deux portions administratives, constitue le cœur d'une même entité géographique sans rapport avec le découpage administratif.

Dans toute la suite de ce document, sauf spécification contraire, les références au quartier de la Vallée Violette concerneront sa dimension réelle et historique.

2.1.2. Autres caractéristiques

En premier lieu, les caractéristiques des voies de circulation du quartier s'ajoutent à ses frontières physiques pour contribuer à faire de la Vallée Violette une sorte d'enclave par rapport aux quartiers qui l'entourent.

À l'intérieur, les types d'habitations se répartissent de façon quasi-homogène : immeubles collectifs regroupés au nord, dont une partie en copropriété et l'autre composant le parc Touraine Logement ; pavillons récents (années 1980) recouvrant l'essentiel de la superficie depuis la limite

⁶ Rapport annuel 2015 Touraine Logement, chapitre Vallée Violette englobant les immeubles dits Plessis-Vallon-Montsoreau, et association de locataires du même nom (ALPVM).

ouest du quartier, et quelques maisons plus anciennes et plus typées, plus espacées également, notamment dans la partie est.

Enfin, le quartier de la Vallée Violette dispose sur place de nombreux commerces, services médicaux et paramédicaux réunis comme on l'a vu pour l'essentiel autour de la rue de Chenonceaux et à l'abord est de la rue de Montsoreau. L'agence postale a fermé ces portes en juillet 2021, mais les habitants du quartier bénéficient de services postaux au Tabac-Pressé installé au Centre commercial.

Les équipements publics sont présents avec les écoles maternelle et élémentaire, le collège, l'accueil pour adolescents « Secteur Jeunes », le centre de loisirs Petite Enfance « Au fil du Jeu », le dojo municipal auxquels s'ajoutent les deux structures associatives que sont le Centre social mais aussi la MJC. On note aussi une église rue de Chambord, en contrebas du Centre social, un gymnase face au collège et des aires de jeux ou encore d'espaces verts et sportifs.



Outre la MJC et le Centre social, le quartier abrite de nombreuses associations : le Comité d'Animation de la Vallée Violette d'abord, qui est à l'origine de la création du Centre social ; le réseau d'échange réciproque de savoirs « Les Petites Violettes » ; Panser Nature, association de défense de l'environnement et des qualités naturelles de l'alimentation ; une association de parents d'élèves AsPé2V (école maternelle et élémentaire), une association de parents d'élèves pour le collège et plusieurs liées aux propriétés et résidences : Amicale des 125 pavillons, Hameau des Violettes, Hameau des Feuillères, Hameau des Ardillères, Association des Locataires du Plessis-Le Vallon-Montsoreau (ALPVM)...

Éducation, services, commerces... Au sud-est de Joué-lès-Tours, le quartier offre toutes les commodités à ses habitants. Une vie bien à lui dans la ville.

Séparé du reste de la ville par de petites frontières naturelles, le boulevard de Chinon et la voie ferrée, limitrophe de la ville de Chambray-lès-Tours, le quartier de la Vallée Violette a tout d'un **village presque autonome**. Ses écoles maternelle et élémentaire, son collège, une église sont autant d'éléments de base de tout village d'antan, auxquels viennent s'ajouter des services comme le centre médical, des médecins généralistes et spécialistes, une pharmacie, un bar-

brasserie au sein d'un Centre commercial avec boulangerie, banque, tabac-presse, supérette, et un marché hebdomadaire le samedi.

Ainsi, pour un certain nombre d'habitants du quartier, la vie quotidienne se situe à l'intérieur même de celui-ci sans connexion réelle avec le centre-ville ou d'autres quartiers de la ville (constat également partagé avec le CCAS de la Ville qui est en charge de l'Analyse des Besoins Sociaux de la Ville).

Nouveauté : un éco-quartier est actuellement en construction sur la commune de Chambray-lès-Tours et se situe à proximité du Centre social. De nouvelles familles viennent donc s'installer, notamment dans des logements sociaux. Il s'agit de penser dès à présent à faire connaître le Centre social et ainsi permettre un rayonnement plus large.

2.2. Population

2.2.1. Caractéristiques générales

Source : Observatoire social décembre 2020 CCAS Ville de Joué-lès-Tours Analyse des besoins Sociaux de la ville

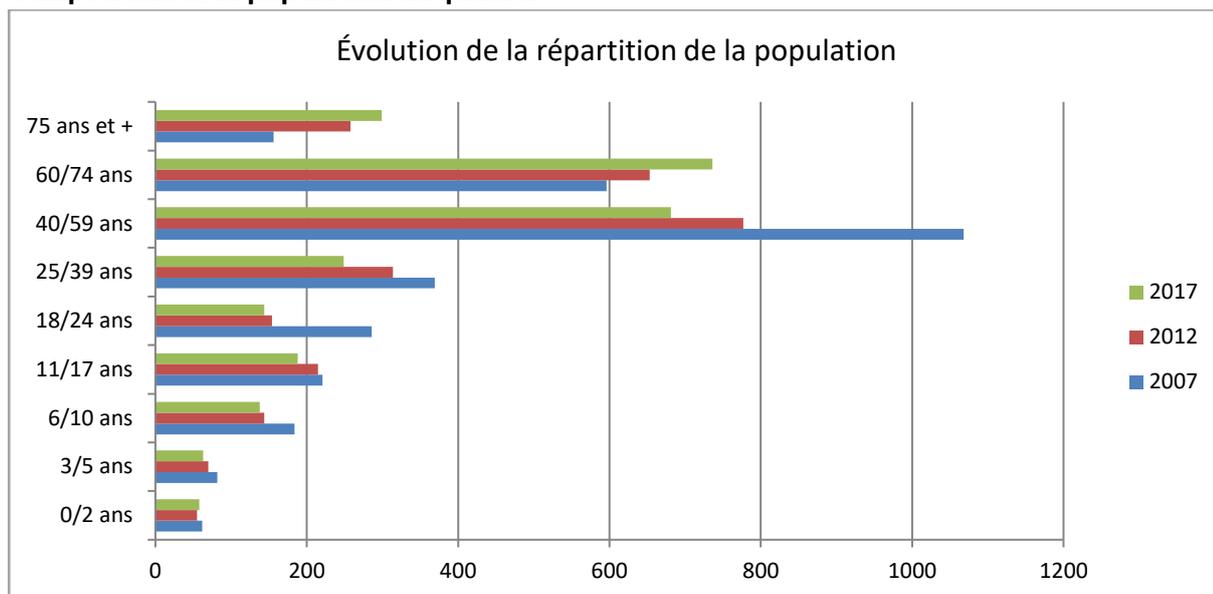
Référence par rapport au quartier Vallée Violette

Évolution du nombre d'habitants du quartier de la Vallée Violette

	2012	2013	2014	2016	2017	Évolution 2012/2017
Population du quartier	2 640	2 655	2 662	2 583	2 556	↓ 3,18 %
Part de la population globale	7,09%	7,04%	7,05%	6,88%	6,75%	
Population de la Ville	37 196	37 703	37 748	37 505	37 893	

Constat : Baisse de la population de la Vallée violette contrairement à l'ensemble de la Ville.

Composition de la population du quartier



L'évolution des tranches d'âge fait nettement apparaître un vieillissement de la population du quartier.

Focus sur les personnes âgées

	2012	2014	2017	Évolution 2012/2017
60/74 ans	653	754	736	↑ + 12,70 %
75 ans et +	258	258	299	↑ +15,89 %

Part des 60 ans et + à la Vallée Violette	34,50%	38,00%	40,50%
Part des 80 ans et + à la Vallée Violette	5,11%	4,60%	6,70%
Part des 80 ans et + vivants seuls	38,30%	34,40%	33,00%

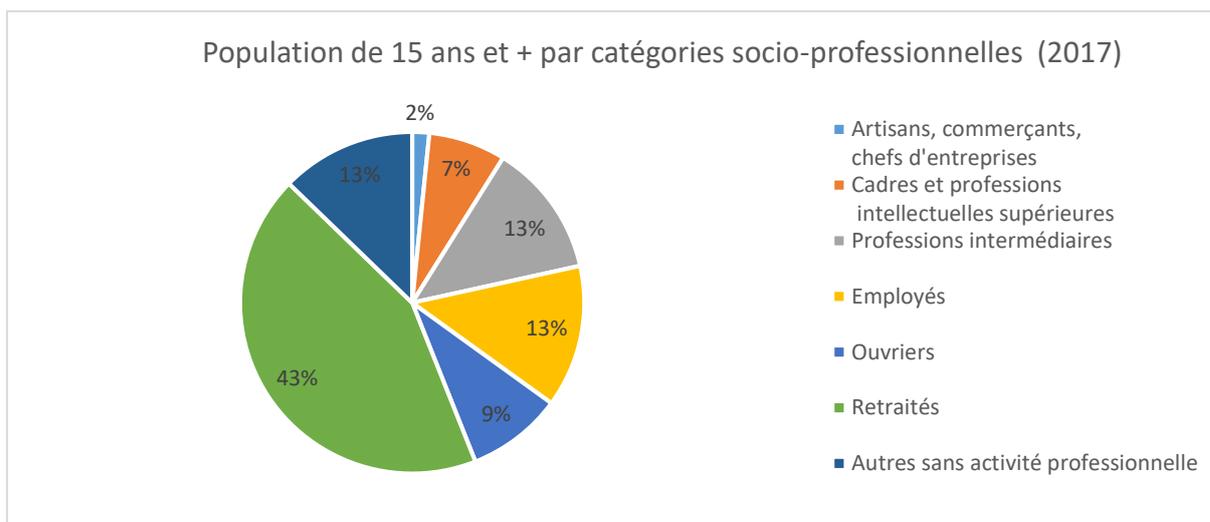
On peut noter :

- Les 0/5 ans sont en légère baisse : 5,45% en 2012 contre 4,70 % en 2017
- Les 6/10 ans eux aussi sont en légère baisse : 7% en 2012 contre 5,40% en 2017
- Les 11/25 ans connaissent une baisse significative : en 2012, ils représentaient 19,2 % de la population contre 13% en 2017
- Les plus de 60 ans représentent 40,5 % de la population du quartier en 2017 contre 28,5 % en 2012
- Et pour les + de 75 ans, une hausse importante : 5,9% en 2012 contre 11,7% en 2017

À retenir :

- **Une baisse progressive du nombre d'habitants vivant sur le quartier**
- **Une population vieillissante**

2.2.2. Catégories socio-professionnelles



La répartition par catégories socio-professionnelles est à l'image de l'ensemble de la ville avec une part non-négligeable d'employés et d'ouvriers. Les retraités représentent la part la plus importante.

2.2.3. Emploi – population active

	2012	2014	2016	2017
Demandeur d'emploi de 15/24 ans	46	35	15	9
Taux de chômage des 15/24 ans	25,0%	21,0%	11,2%	7,0%
Demandeur d'emploi de 25/54 ans	126	120	110	114
Taux de chômage des 25/54 ans	68,9%	71,8%	82,0%	88,4%
Demandeur d'emploi de 55/64 ans	11	12	9	6
Taux de chômage des 55/64 ans	6,1%	7,2%	6,8%	4,6%
Total	183	167	134	129

On peut noter :

Un nombre de demandeurs d'emploi en diminution entre 2012 et 2017 passant de 183 à 129 mais :

- Une hausse en % chez les 25/54 ans
- Une baisse significative chez les 15/24 ans et les 55/64 ans

La Mission Locale

Pour l'année 2020, seuls 19 jeunes de 18 à 25 ans habitant le quartier Vallée Violette ont bénéficié d'un accompagnement par la Mission Locale.

Entre 2018 et 2020, baisse du nombre de jeunes (-9). Des hypothèses sont envisagées :

- Les jeunes 18/25 ans du quartier sont plutôt des étudiants ou sont en emploi.
- Leur proportion sur le quartier n'est pas très importante
- Un nombre relativement faible de jeunes reste inconnu des dispositifs d'accompagnement.

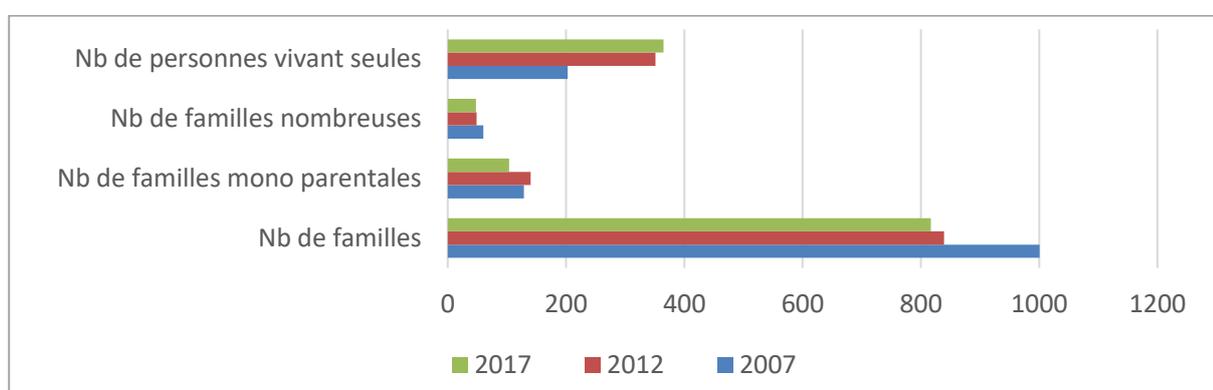
Pas de chiffres disponibles sur les 16/18 ans

2.2.4. Familles – enfance

Composition des familles

	2012	2014	2016	2017
Nb de familles	839	844	835	817
Nb de familles monoparentales	140	138	118	104
Nb de familles nombreuses	49	42	39	48
Nb de personnes vivant seules	351	348	352	365

Part des familles monoparentales / VV	16.1 %	16,40%	14,10%	12,70%
Part de familles monoparentales / JLT	14.7 %	16,50%	17,20%	17,50%
Part des personnes vivant seules / VV	13.3 %	13,00%	13,60%	14,13%
Part des personnes vivant seules / JLT	16,25%	17,60%	18,30%	18,80%



À retenir :

- Baisse du nombre de familles de 2012 à 2017 : - 22
- Augmentation des personnes vivant seules : + 14

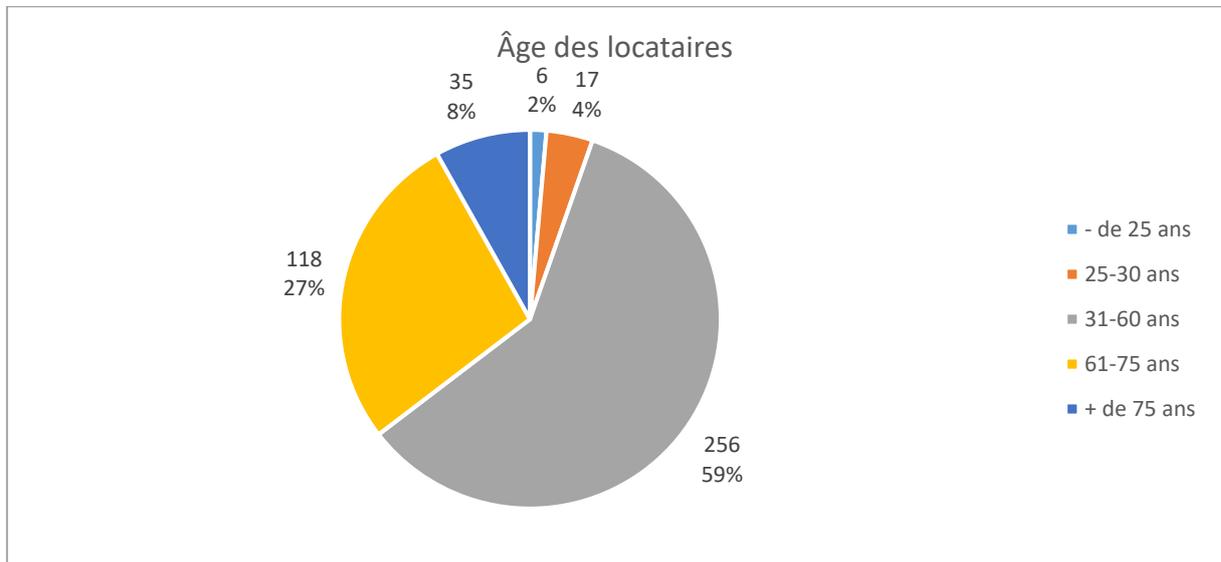
2.2.5. Logements

	2007	2012	2014	2017	Évolution 2012/2017
Nombre de logements	1 234	1 228	1 227	1 231	↑ 0,24 %
Résidences principales	1 216	1 196	1 202	1 183	
Résidences secondaires ou occasionnelles	0	6	6	3	
Logements vacants	18	27	19	44	
Taux de vacance	1,45%	2,19%	1,54%	3,57%	
Maisons	1025	860	894	896	
Appartements	209	368	333	335	
Part des résidences HLM louées vides dans l'ensemble des résidences principales	8,00%	22,60%	18,00%	13,10%	

Constat : une stabilité en termes de nombre de logements sur le quartier.

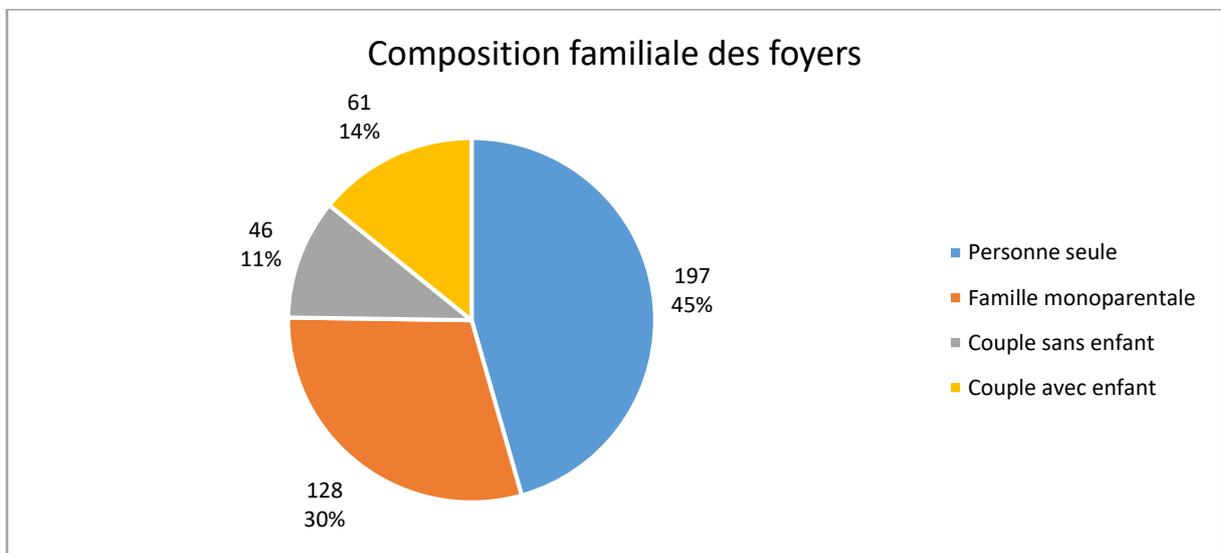
Focus sur la population des habitats collectifs de Touraine Logement données décembre 2020

Le parc de logements de Touraine Logement, seul bailleur social présent sur le quartier Vallée Violette représente 432 logements pour environ 1000 locataires.



À retenir :

- Une part peu importante de locataires « Jeunes » : 6% pour les – de 30 ans
- Une majorité de locataires entre 31 et 60 ans : 59%
- Une part importante de locataires retraités : 35%



À retenir :

- Un nombre important de personnes seules
- Un nombre important de familles monoparentales

3. La parole des habitants

Le contexte de la crise sanitaire nous a obligés à repenser nos modes de recueil de la parole des habitants qui habituellement était réalisé lors de réunions collectives ouvertes à tous au Centre social.

Nous avons opté pour une nouvelle méthodologie avec l'utilisation de divers supports :

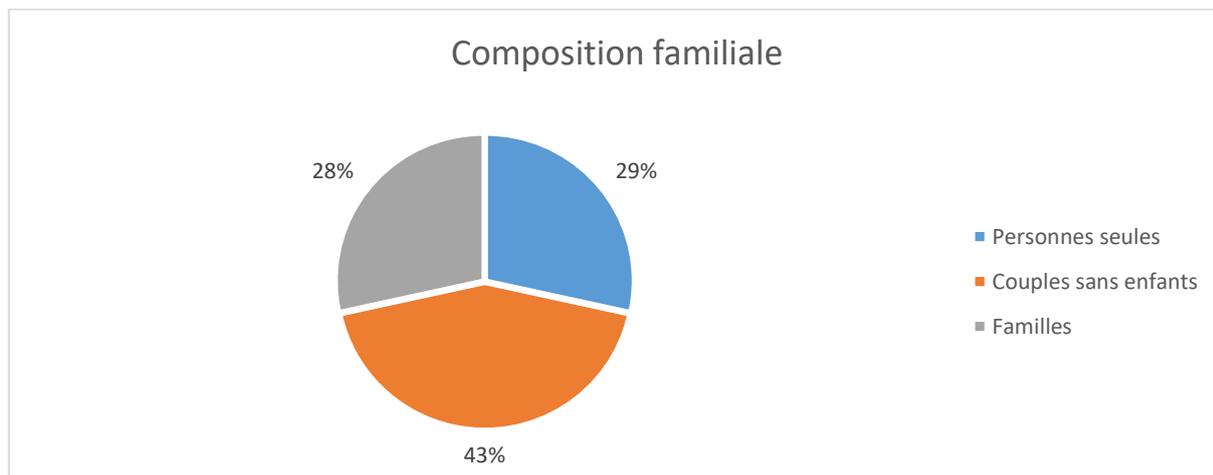
- Le journal de quartier que nous réalisons avec d'autres acteurs du quartier nous a servi de support pour y adjoindre un questionnaire papier, distribué à 1500 exemplaires. Nous y avons aussi mis un QR Code permettant d'accéder au questionnaire en ligne.
- La création d'une affiche avec le même QR Code distribuée dans les commerces et les structures de proximité
- Questionnaire en ligne accessible à partir du site internet et de la page Facebook
- Envoi du questionnaire par mail aux adhérents
- Du porte-à-porte chez les habitants

Le recueil de la parole des habitants a été réalisé sur le mois de février 2021 jusqu'au 12 mars 2021.

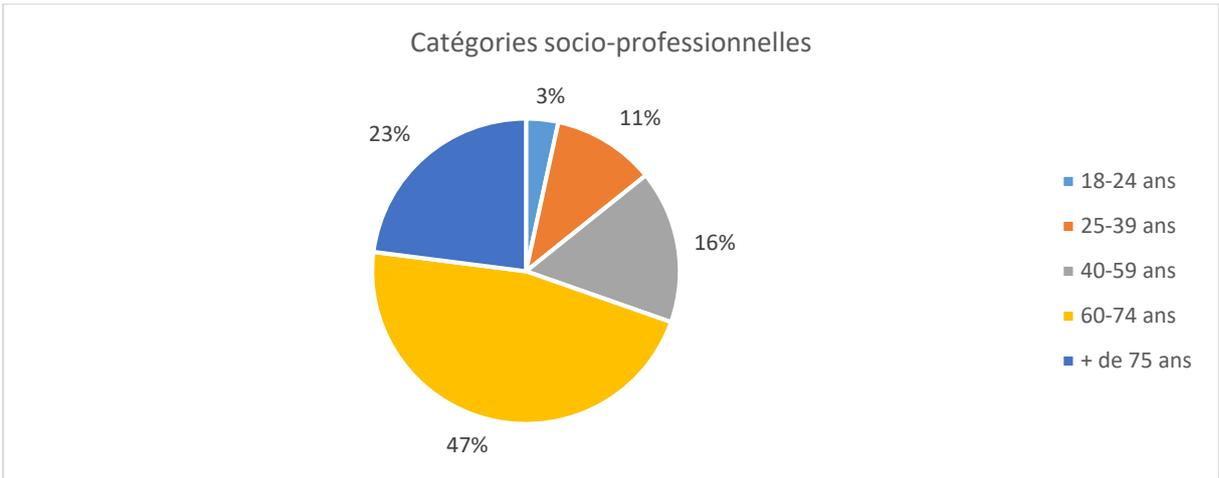
Nous avons recueilli **217 questionnaires** (176 questionnaires papier et 41 en ligne) ce qui représente 365 personnes différentes. Pour rappel, la population du quartier Vallée Violette comptait en 2017, 2 556 habitants.

80% de femmes ont répondu au questionnaire contre 20% des hommes.

57% ne sont pas adhérents du Centre social contre 43% adhérents dont 24% depuis plus de quatre ans.



Nous pouvons remarquer une mixité des publics avec une part importante de personnes seules.



Les catégories socio-professionnelles indiquent que :

- 70% ont plus de 60 ans et donc taux important de retraités (50% des questionnaires)
- 23% sont des employés et des ouvriers
- 9% sont demandeurs d'emploi

Sur les questionnaires recueillis, 51% habitent dans un pavillon et 49% dans les habitats collectifs. Seulement 15% habitent sur le quartier depuis moins de cinq et par contre 24% sont là depuis plus de quarante ans : grande stabilité des habitants sur le quartier ce qui indique également un vieillissement de la population.

À la question : quelles structures fréquentez-vous sur le quartier ?

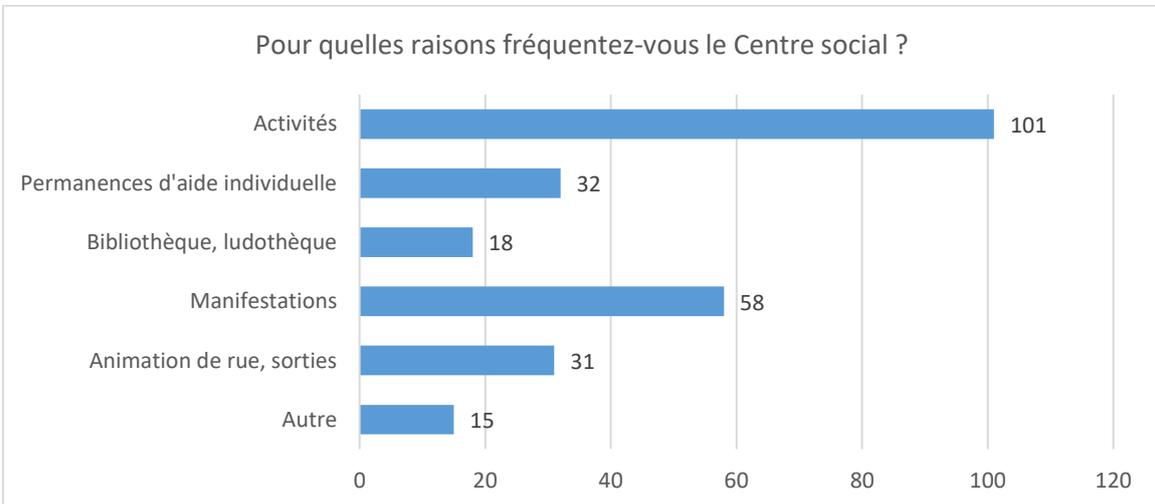
Les commerces apparaissent en premier lieu à 84,3%, suivent les services bancaires et postaux pour 77,9%, puis à 68,7% les services médicaux et paramédicaux et le marché à 54,8%.

Et enfin, 38,7% pour les associations dont le Centre social.

Aux questions : Connaissez-vous le Centre social ? Fréquentez-vous le Centre social ?

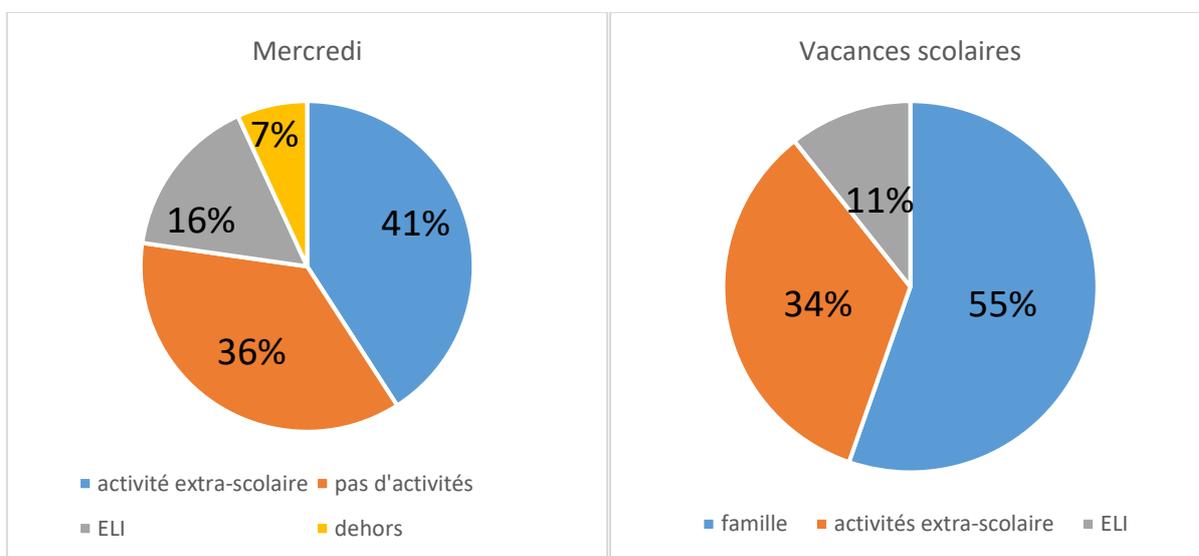
38% disent ne pas connaître le Centre social (soit 82 personnes sur 217).

62% répondent qu'ils connaissent le Centre social (soit 135 personnes sur 217) pour diverses raisons (voir graphique ci-joint).



Sur les 217 questionnaires, 55 ont répondu aux questions concernant l'enfance

À la question : Que fait votre enfant le mercredi et pendant les vacances scolaires ?



À la question : Savez-vous que le Centre social propose un service d'animation pour les enfants ?

35% répondent « Non » contre 65% « Oui »

Toutes les familles ont exprimé un besoin d'animation pour leur enfant pour :

- Les mercredis (27%) et les petites vacances scolaires (35%)
- En juillet et en août (19% sur chaque mois)

En complément

Pour établir le présent diagnostic, nous nous sommes également appuyés sur un travail d'enquête réalisée courant 2019 par la référente Familles du Centre social. Un questionnaire a été élaboré afin de recueillir la parole des parents d'élèves de l'école élémentaire Vallée Violette sur les sujets suivants :

- Les activités en famille
- L'accompagnement à la scolarité
- Les relations intrafamiliales
- Les attentes ou besoins des parents

104 questionnaires réalisés

Les activités en famille :

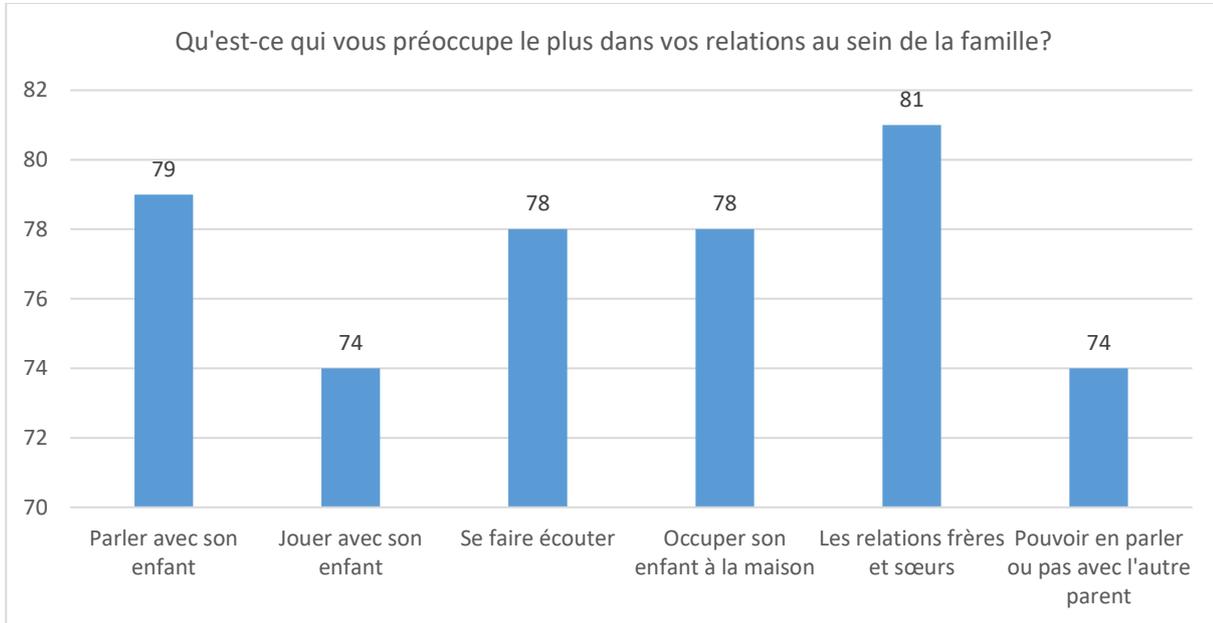
Si les familles répondent pratiquer des activités en familles quasiment à 100% (97% réponses positives), par contre, elles estiment à 60 % le faire de manière régulière, et à environ 38 % de temps en temps à rarement principalement par manque de temps.

L'accompagnement à la scolarité :

À 97%, les familles disent aider leur enfant à faire les leçons à la maison. Par contre, seulement 60% estiment que cela est facile.

Sur l'ensemble des personnes qui ont répondu « NON, ce n'est pas facile », les familles évoquent un manque de temps et de disponibilités en premier lieu, des difficultés de compréhension selon le niveau de leurs enfants.

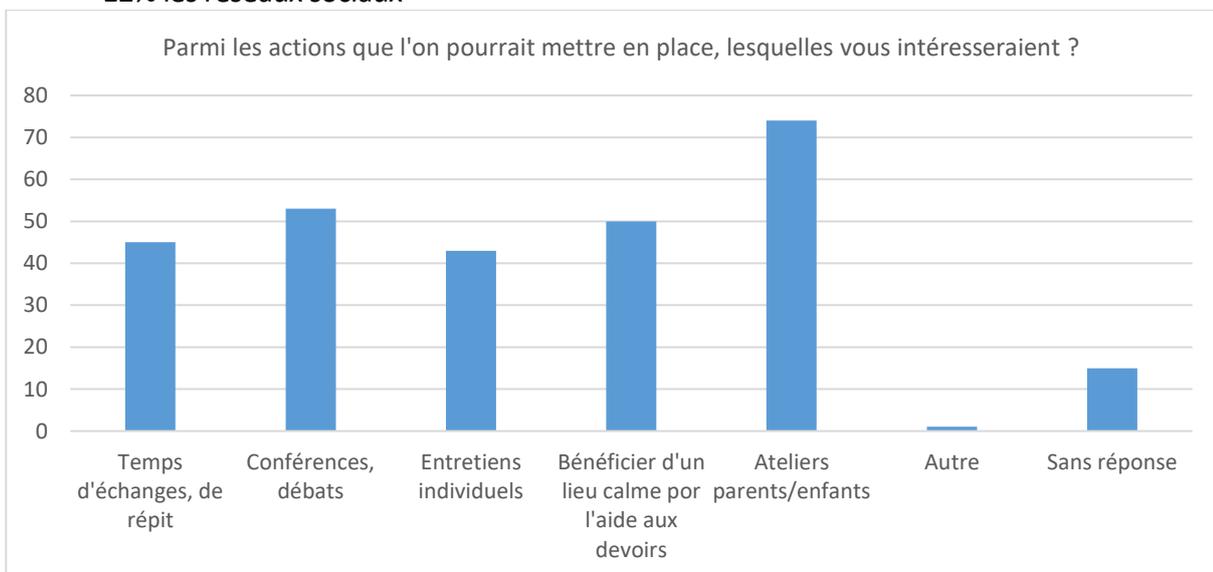
Les relations intrafamiliales :



Les attentes ou besoins des parents :

À la question concernant les préoccupations des parents par rapport à leur enfant, on retrouve à :

- 20% l'éducation, même % pour l'école/ apprentissage
- 13,8% les violences, même % pour le harcèlement
- 12% les réseaux sociaux



Ainsi, 26 % des parents sont intéressés par la mise en place d'ateliers Parents/Enfants

18,9% seraient partants pour participer à des conférences-débats.

Enfin, 45% plébiscitent le samedi et 22% le mercredi pour la mise en place d'actions.

La Parole des Habitants : Ce qu'il faut retenir :

Une partie de la population ne connaît pas le Centre social : manque de visibilité

Pour celles et ceux qui connaissent le Centre social,

- Ils souhaitent plus d'activités,
- Ils sont sensibles à l'amélioration du cadre de vie, et au vivre-ensemble
- Ils semblent intéressés par la mise en place d'ateliers de prévention et/ou de sensibilisation sur des thèmes autour de l'éducation et de la parentalité.

4. La parole des partenaires

Nous avons opté pour des entretiens individuels ou en petits groupes avec une grille d'entretien commune recensant les questions suivantes :

Le Quartier Vallée Violette :

- Atouts et inconvénients du quartier : quelle image avez-vous de ce quartier ? Que manque-t-il sur ce quartier ?
- Quels sont les besoins repérés par votre structure concernant le public qui vous concerne ?

Le Centre social de la Vallée Violette :

- Selon vous, que fait un Centre social ? Le Centre social de la Vallée Violette répond-il à ces attentes ?
- Quelles sont vos relations avec le Centre social de la Vallée Violette, vos attentes ou propositions en lien avec le Centre social ?
- En quoi le Centre social de la Vallée Violette peut-il vous être utile pour les actions que vous portez ?
- Quelles pistes d'améliorations pour un travail en commun ?

21 partenaires ont ainsi été rencontrés répartis comme suit :

- 6 structures ou associations Culture et Loisirs : Comité d'Animation de la Vallée Violette, MJC, Secteur Jeunes, Médiathèque, Au fil du Jeu (Centre maternel), RÉRS Les Petites Violettes
- 3 associations d'habitants : ALPVM, Amicale des 125 pavillons, Le Hameau des Violettes
- 3 établissements scolaires : Collège, école maternelle et élémentaire
- 1 association de Parents d'élèves : AsPé2V
- 5 structures du secteur social : APSER, ASSAD-HAD, CCAS, Point Écoute Parents, Maison départementale de la Solidarité
- 2 commerces : pharmacie et salle de sport
- 1 bailleur social : Touraine Logement

L'équipe des permanents s'est répartie les partenaires à rencontrer, les membres du Conseil d'Administration étant privilégiés avec les politiques.

Les entretiens ont été réalisés entre le 15 février et le 15 mars 2021.

Image du Quartier :

- En grande majorité, les partenaires ont répondu
 - Le quartier est calme, paisible, tranquille, agréable
 - C'est un village dans la ville où il fait bon vivre
 - Quartier vieillissant, mais un début de renouvellement de la population est perceptible
- Beaucoup d'atouts :
 - Mixité sociale
 - Commerces et services de proximité diversifiés et nombreux
 - Un marché
 - Etablissements scolaires et structures de loisirs
 - Une dynamique associative
 - Quartier d'ascension sociale
 - Quartier sécurisant
- Et quelques inconvénients :
 - Manque de transport en commun
 - Eloignement du centre-ville
 - Quartier enclavé, fermé sur lui-même
 - Des relations entre voisins qui se dégradent
 - Paupérisation et Isolement des personnes

Relations avec le Centre social :

- 60% : Bonnes relations, aides diverses, travail en partenariat
- 40% : Pas de relation particulière, manque de communication et d'information, chacun dans son coin

Des pistes d'amélioration pour aller plus loin :

- **Dynamiser le quartier avec des événements festifs préparés ensemble**
- **Accentuer le travail en partenariat en créant une dynamique de réflexion et de mise en place d'actions**
- **Proposer des réunions publiques afin de permettre à chacun de s'exprimer**

5. La parole des Politiques

Compte-rendu de la rencontre avec les politiques Mairie et département – 02 avril 2021

Etaient présents :

- Mme AUGIS, Mme LAURENCIN, élues représentantes Mairie et membres de droit au Conseil d'Administration,
- Mme TUROT, élue représentante Mairie et Département,
- Mme MARTIGNON, M. MAUPU, Mme MARTIN et Mme BERTRAND, respectivement présidente, trésorier, secrétaire et vice-présidente du Conseil d'Administration de l'association CSVV,
- Mme TUR, directrice.

Excusé : M. OSMOND, élu Mairie et Département

Introduction de la séance par la présidente de l'association CSVV :

Dans le cadre de la réalisation du prochain Projet social de la structure, nous souhaitons aborder avec vous les points suivants :

- Comment pouvez-vous qualifier les relations entre la Municipalité, le Département et le Centre social ?
- Quelles sont vos attentes, vos propositions et/ou pistes d'amélioration sur le travail en partenariat avec les Centres sociaux de la ville ? et en particulier avec le Centre social de la Vallée Violette ?
- Avez-vous des projections sur les quatre années à venir concernant le Centre social de la Vallée Violette ?

Mme TUROT, représentante du Département

Le quartier Vallée Violette est considéré comme un quartier de veille au niveau de la Politique de la Ville.

Les compétences du département sont : la petite enfance, l'enfance et la prévention.

Le Centre social accueille des consultations PMI et il faut continuer car importance d'un maillage de proximité sur la prévention infantile.

Une autre compétence du département : les seniors et leur maintien à leur domicile le plus longtemps possible, lutte contre l'isolement : intérêt pour les actions de prévention car la collectivité ne peut faire seule, elle a besoin de structures de proximité pour la mise en œuvre des actions.

Mme TUROT, représentante de la Mairie

Le partenariat entre la Ville et le Centre social est indispensable et se traduit par notamment une participation au groupe de travail mensuel GPO (Groupe Partenarial Opérationnel)

La Ville vient d'être labellisée « Cité Educative » : ce sera des moyens supplémentaires pour le quartier prioritaire Politique de la Ville quartier Rabière. Cependant, pour information, la CAF va lancer des appels à projet sur la jeunesse et la parentalité.

De plus, la participation du Centre social au Conseil consultatif CCAS va approfondir le partenariat.

Mme LAURENCIN, représentante de la Mairie

Le Centre social est une structure de proximité pour les habitants du quartier et c'est un partenaire important pour la ville afin de développer des actions selon les besoins et selon des thématiques. On peut mettre en parallèle le Projet social du Centre avec celui établi sur la Ville par le CCAS. Les grands axes retenus sont les seniors, la parentalité et la jeunesse.

Depuis plusieurs années, les relations entre la municipalité et le Centre social sont plutôt bonnes, sincères avec la présence régulière de 2 représentantes de la mairie au CA du Centre social : on voit le travail effectué et donc les subventions suivent.

Mme AUGIS, représentante de la mairie

L'importance des actions de prévention auprès des seniors est indispensable, à conserver et à développer.

Les habitants apprécient l'accueil du Centre social et regrette qu'il n'y ait plus de Carnaval, ils sont en demande d'animations intergénérationnelles. Pourquoi ne pas faire des actions en lien avec la maison de retraite et les enfants ?

Concernant le public Jeunes : développer des actions de prévention sur la santé, l'alimentation et le rythme de l'enfant.

Notre présence au Conseil d'Administration permet la transmission des informations. Bonne cohérence

Compte-rendu de l'entretien en visio avec M. Moulay, représentant élu de la Région – 06 avril 2021

Présents : Mme MARTIGNON et M. BONNEAU, respectivement présidente et membre du Conseil d'Administration de l'association CSVV ; Mme TUR, directrice

Le Centre social gère actuellement 2 CAP'Asso.

Les relations avec la Région :

Le dispositif CAP'Asso répond à des besoins repérés de proximité que des structures telles que le Centre social sont en capacité de déployer sur le territoire.

Le Centre social est porteur d'un projet global qui répond aux besoins des habitants, il est en capacité de travailler avec les acteurs locaux et de mobiliser des synergies partenariales.

Il doit veiller à la mixité, s'intéresser à l'interculturalité et à l'accès aux droits.

Lieu d'échanges entre les générations, le Centre doit aussi agir sur la fracture numérique.

La Région reste engagée auprès du milieu associatif de manière importante : 1500 CAP'Asso déployés depuis 2015 et il n'y a pas de raisons que cela change.

Ce qu'il faut retenir :

- Le Centre social de la Vallée Violette répond globalement aux besoins des habitants du quartier et son implantation de proximité pour les habitants des collectifs et des pavillons est intéressante.
- Le Projet social du Centre social semble s'inscrire dans le Projet social de Territoire développé par la Ville (CCAS)
- Un travail en partenariat avec la Ville doit se poursuivre.
- Au niveau de la région, l'engagement de cette dernière pour l'emploi dans le secteur associatif devrait se poursuivre au-delà des élections de juin 2021.



PROJET SOCIAL 2023/2026

Agir pour un quotidien solidaire

Point méthodologique

Afin de définir les nouvelles orientations du Projet social, nous avons réalisé plusieurs séances de travail :

- Deux réunions Équipe
- Une réunion Équipe/Conseil d'Administration
- Une séance de travail Conseil d'Administration
- Une réunion avec les intervenants des ateliers et les gardiens
- Cinq réunions avec la technicienne CAF

À partir du bilan du précédent Projet social et des éléments recueillis dans le diagnostic, nous avons défini ensemble les axes transversaux et les orientations pour les quatre années à venir.

Les « Portes ouvertes » du Centre social du samedi 19 juin 2021 ont permis de présenter au public les résultats de l'enquête de quartier ainsi que les nouvelles orientations pour 2023/2026.

L'actuel Projet social 2017/2021 devait initialement être renouvelé en juin 2021. Au vu du contexte et des difficultés de fonctionnement engendrées par la crise sanitaire, la CAF avait accordé une prolongation d'agrément de 6 mois, puis a proposé une validité de l'agrément jusqu'au 31 décembre 2022.

Le travail sur le renouvellement du Projet social débuté fin 2020 s'est prolongé en 2021 avec la phase de bilan exhaustif du précédent Projet social, la phase de diagnostic du territoire d'intervention avec le recueil de la parole des habitants, des partenaires et des politiques.

Enfin en 2022, le travail sur la finalisation du nouveau Projet social pour la période 2023/2026 a été réalisé en concertation avec la CAF.

1. Rappel des missions du Centre social

Les 4 missions du Centre social (circulaire CNAF n°56/1995)

La CNAF reconnaît le rôle des Centres sociaux dans la vie des familles, des enfants et des jeunes. Elle le définit comme suit :

Un équipement de quartier à vocation sociale globale.

Ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, il offre accueil, activités et services à finalité sociale. Il assure une fonction d'animation à la fois globale et locale. La fonction d'animation du Centre social exclut la seule juxtaposition d'activités et services. Ces derniers doivent être en cohérence avec le Projet de la structure. Le Projet social implique la participation des habitants et la concertation des partenaires.

Un équipement à vocation familiale et pluri générationnelle

Lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux et contribue à dynamiser le tissu social.

Le Centre social offre en particulier aux familles, aux enfants, et aux jeunes un lieu d'accueil, de rencontre et d'information, ainsi que des activités destinées à faciliter leur vie quotidienne, à les soutenir dans leur relation et rôle parentaux, à leur permettre de mieux maîtriser leurs conditions de vie économique et sociale. En ce sens, il est un relais de l'action sociale familiale.

Un lieu d'animation de la vie sociale

Le Centre social doit susciter la participation des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale, aux prises de décision les concernant.

Il a vocation à promouvoir la vie associative : il est un lieu d'accueil des associations qui peuvent y intégrer leur siège social ou y exercer des activités ou des permanences. Elles doivent alors respecter les principes de pluralisme, de neutralité et de libre choix par les participants et habitants.

Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices

Compte tenu de son caractère généraliste, le Centre social initie une action sociale concertée et négociée avec les différents acteurs locaux. La concertation vise à mettre en commun des éléments de connaissance des besoins des habitants, des potentialités et des ressources locales. Elle porte également sur la définition d'objectifs de coopération et la mise en œuvre d'actions partenariales. Le Centre social a pour vocation de contribuer au partenariat local et de susciter son développement. Il recherche la concertation avec le mouvement associatif, les collectivités locales, les administrations, les autres équipements et services de proximité et d'action sociale. S'il soutient ou relaie des actions ponctuelles ou particulières impulsées par les Pouvoirs publics, celles-ci doivent s'articuler avec le Projet de l'équipement et s'inscrire dans des politiques sociales locales.

1.1. Pilotage du Projet et coordination de l'animation globale

Selon les statuts du 18 avril 2018, pour la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de ce nouveau Projet social, le Centre social est organisé à partir d'une gestion associative à but non-lucratif s'inscrivant dans l'histoire de l'éducation populaire. Il participe ainsi depuis de nombreuses années à l'élaboration et aux réflexions d'un Projet plus global avec son adhésion à la Fédération Nationale et Régionale des Centres sociaux.

Le Conseil d'Administration s'entend ici comme un acteur à dimension « politique » dans le sens où il est le garant du portage politique du Projet social en défendant un projet de transformation sociale pour et par les habitants, en œuvrant au quotidien à la réduction des inégalités sociales.

Rappelons ici que le Conseil d'Administration de l'association et la direction du Centre social sont les garants de l'élaboration du Projet, de la mobilisation des acteurs du territoire en interne et en externe, de la cohérence entre le Projet et les besoins du territoire. Enfin, ils sont également garants de l'évaluation et de la qualité des réponses apportées ou soutenues sur la base d'ajustements visant l'amélioration en continu.

Le travail d'élaboration s'est appuyé sur le guide méthodologique à destination des centres sociaux édité par la CAF Touraine et, comme pour chacun de nos projets, celui-ci s'articule autour des missions générales des structures de l'animation de la vie sociale :

- En étant un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale,
- En étant un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Il est également attentif aux cinq missions complémentaires préconisées par la CNAF :

- En organisant une fonction d'accueil et d'écoute des habitants – usagers, des familles et des groupes informels ou des associations,
- En assurant une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés,
- En développant des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire,
- En favorisant et en organisant le développement de la participation et de la prise de responsabilités des usagers et des bénévoles,
- En organisant la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.

FICHE Objectif 1 : Pilotage du Projet et coordination de l'Animation globale				
Nom de l'action	Pilotage interne du Projet social			
Période de l'action Echéancier	Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Membres du Conseil d'administration, professionnels de la structure			
Contexte et constats	Le Conseil d'Administration reste essentiellement un organe de validation des orientations et actions. Impression d'être davantage un organe d'enregistrement qu'une instance de réflexion, de suivi, et d'évaluation du Projet social Manque de liens avec les professionnels Besoin d'une culture commune			
Objectifs de l'action	Travailler en cohérence Conseil d'Administration/Direction/Equipe tout au long du Projet social : <ul style="list-style-type: none"> – S'inscrire dans une démarche de projet participative à tous les échelons de l'organisation – Mobiliser et associer l'équipe des salariés et les bénévoles pour une culture commune – Promouvoir le renouvellement des membres du Conseil d'Administration – Assurer la cohérence entre les orientations et les missions du Centre social – Assurer le suivi et la mise en œuvre du Projet social 			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcer les liens de travail entre les administrateurs et les professionnels pour une culture commune – Impliquer les membres du Conseil d'Administration à toutes les étapes de la construction du Projet social, son suivi et son évaluation – Inscrire le Centre social de la Vallée Violette dans une démarche plus large avec implication aux travaux menés au niveau de la fédération des centres sociaux – Inscrire le Centre social dans une dynamique partenariale territoriale 			
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> – Une Assemblée générale annuelle avec un focus sur le Projet social – Des réunions de Conseil d'Administration (au moins 5 par an) et de bureau (au moins 5 par an) avec des points réguliers sur le Projet social (au moins une réunion du Conseil d'Administration annuelle sur le suivi et l'évaluation du Projet social) – Une commission Projet social réunissant l'équipe de professionnels et le Conseil d'Administration (une fois par an) – Des commissions de travail réunissant des administrateurs référents et des professionnels : dès janvier 2022, 5 commissions thématiques expérimentées sur une année. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les cinq commissions sont les suivantes : Commission Accueil, Commission Adultes, Commission Enfance/Jeunesse/Familles, Commission Participation et citoyenneté, Commission Fédération des Centres sociaux ▪ Ces commissions seront amenées à évoluer au cours du Projet social si nécessaire et après évaluation annuelle ▪ Ces commissions peuvent également être un support pour donner de l'appétence à de nouveaux bénévoles et venir enrichir le Conseil d'Administration (système de cooptation) – Participation à des instances partenariales de réflexion et de co-construction initiées par la Ville ou d'autres partenaires institutionnels comme la fédération des centres sociaux. – Formations des bénévoles 			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Bilan annuel de l'action, rapport d'activité, commission Projet social			
Moyens humains	Pilote (s)	Direction	Administrateurs	Ensemble du Conseil d'Administration
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	
	Partenaires	CAF, Mairie, CD37...		

L'Assemblée générale

Composition : Tous les adhérents de l'association et les membres de droit.

Rythme : Une fois par an

Missions : L'Assemblée générale se réunit une fois par an et chaque fois qu'elle est convoquée par le Conseil d'Administration ou à la demande du quart au moins des adhérents (personnes physiques et morales) qui la composent.

L'Assemblée générale annuelle entend et vote :

- Le rapport moral
- Le rapport financier et le rapport du commissaire aux comptes
- Le rapport d'activité

Elle approuve les comptes de l'exercice clos, fixe le montant de l'adhésion, pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'Administration et délibère sur les questions à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration

Composition : 12 membres élus, 2 membres de droit représentant de la ville, 2 membres de droit représentant de la CAF et la directrice si nécessaire

Rythme : 4 fois par an

Missions : Le Conseil d'Administration est le garant de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'évaluation du Projet social agréé par la CAF.

Le Bureau

Composition : le Bureau est ouvert aux 12 membres bénévoles élus, il doit au moins réunir la présidente, le trésorier, la secrétaire, et la directrice si nécessaire.

Rythme : 4 fois par an

Missions : le Bureau représente l'exécutif du Conseil d'Administration. Il met en œuvre les choix et les décisions de ce dernier, il propose des solutions à faire valider au Conseil d'Administration.

La commission Projet social

Composition : les 12 membres élus du Conseil d'Administration, l'équipe des permanents, la directrice

Rythme : au moins 2 fois par an

Mission : Réunions de travail sur thématique proposée et validée par le Conseil d'Administration afin de renforcer la culture commune et d'assurer le suivi et l'évaluation du Projet social.

Des commissions de réflexion par orientation

Composition : un ou deux membres du Conseil d'Administration, le référent permanent de l'orientation, des membres associés bénévoles (habitants) et la directrice

Rythme : au moins une fois par an

Mission : Suivre la mise en œuvre, l'évolution de l'orientation, proposer des ajustements si nécessaires.

Les deux instances que sont la commission Projet social et les commissions de réflexion peuvent servir également d'incitation à des nouveaux bénévoles volontaires : donner de l'appétence pour intégrer le Conseil d'Administration.

Des réunions partenariales sur thématique

Ces réunions contribuent à l'inscription du Centre social sur le territoire en lien avec les autres acteurs sociaux. Celles-ci sont multiples et variées et permettent une reconnaissance du Centre social comme un acteur ressource du quartier de la Vallée Violette, et plus largement de la Ville. En fonction des thématiques traitées, l'équipe de professionnels du Centre social participe à des instances de réflexion et/ou de co-construction de projet commun en se répartissant selon les références de chacun.

Pour exemple, réunion départementale des référents CLAS ou référents Familles ou encore référents Accueil, Commissions de travail CCAS, instances Ville telles que GPO (Groupe de Partenariat Opérationnel) ou réunion des acteurs sociaux de la Ville, réunions REAPP...

Une participation active aux réflexions et travaux menés au niveau de la fédération des Centres sociaux par :

- Une réelle implication des membres bénévoles du Conseil d'Administration et de l'équipe de professionnels.
- Une concordance au niveau des axes prioritaires retenues par la fédération que sont l'éducation, le numérique et les enjeux environnementaux.

1.2. Organisation interne de l'équipe

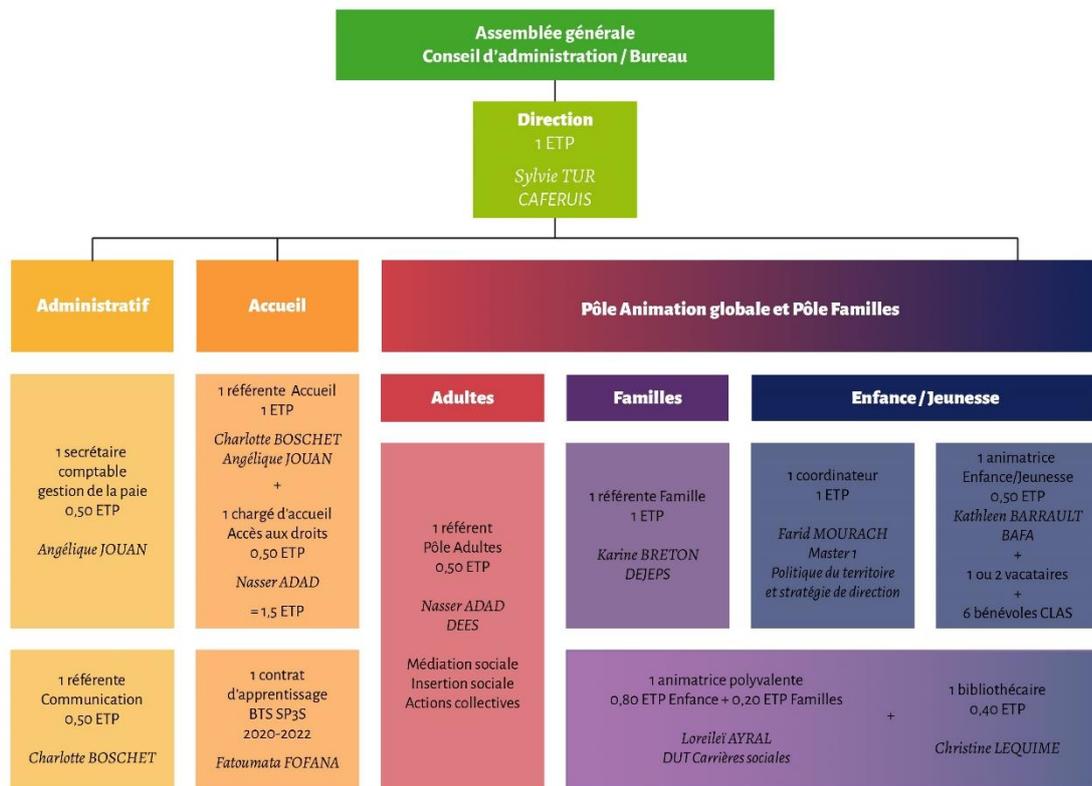
Une réunion d'équipe hebdomadaire.

Une réunion tous les deux mois avec les 3 référents de pôle : référente Familles, référent Accès aux droits, référent Enfance/Jeunesse et la direction.

Une réunion tous les deux mois du Pôle Accueil : référente Accueil, chargée d'accueil, référent Accès aux droits et la direction.

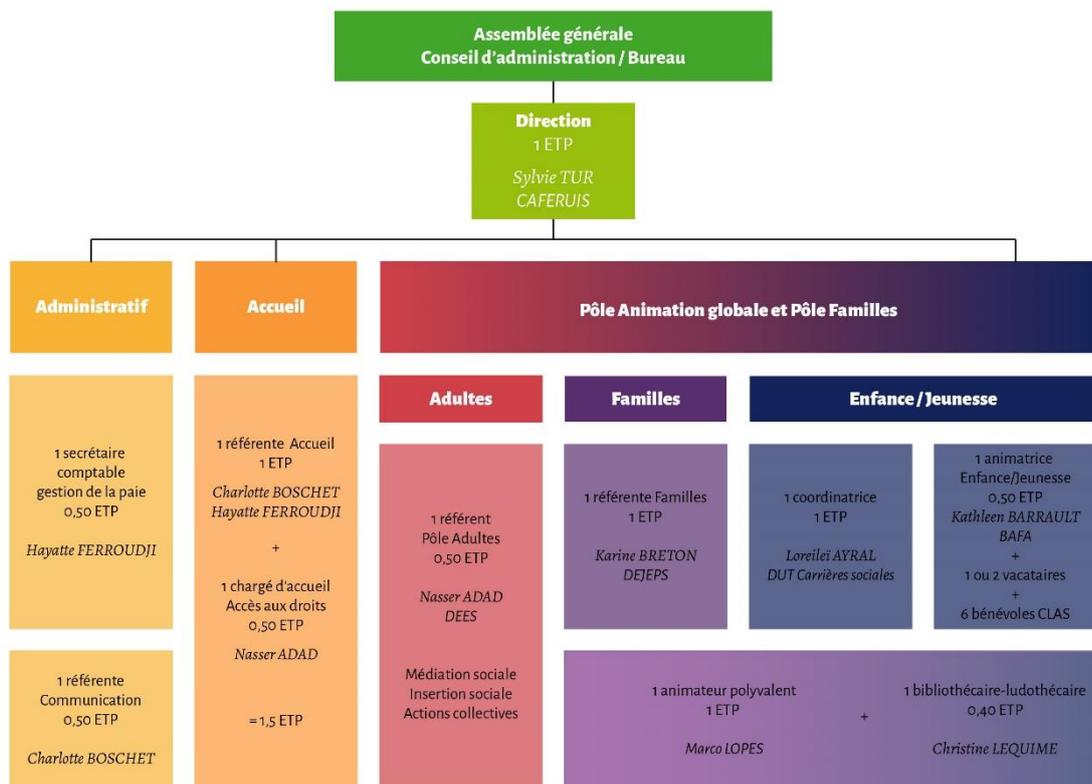
Des temps de travail balisés de façon hebdomadaire pour chaque référent d'action et/ou de pôle pour travailler sur les dossiers.

Organigramme du Centre social de la Vallée Violette - Février 2022



février 2022

Nouvel organigramme à partir de septembre 2022



septembre 2022

La nouvelle organisation met l'accent sur la transversalité et le travail en équipe en interne et prend en compte le nécessaire renforcement du travail partenarial avec les différents acteurs du territoire pour répondre aux différents besoins identifiés.

1.3. Les moyens financiers : Budgets prévisionnels 2023/2026

Les budgets prévisionnels 2023 à 2026 présentés ne peuvent pas être considérés comme des données très fiables au regard des incertitudes grandes et nombreuses à ce sujet.

Les budgets présentés sont la traduction en moyens financiers du Projet social 2023-2026. Ils sont cohérents avec ce Projet de territoire et l'ensemble forme un tout. Autrement dit, faire évoluer l'un des contenus ferait automatiquement évoluer l'autre partie. Ces aspects seront, tout au long du Projet, le fruit d'échanges, de discussions et de codécisions avec les partenaires concernés pour répondre, ensemble, aux besoins du territoire et à la capacité de mise en œuvre de ce Projet social pour les habitants du territoire.

CHARGES D'EXPLOITATION

	Prévisionnel 2023	Prévisionnel 2024	Prévisionnel 2025	Prévisionnel 2026
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de matières premières et autres approv.				
602140 Alimentation et boissons				
602160 Produits pharmaceutiques	12 000	12 060	12 120	12 180
602280 Fournitures d'activités				
Autres achats et charges externes				
604100 Prestations : Intervenants activités				
604200 Prestations : Droits d'entrée				
604300 Prestations : Hébergements activités	15000	15075	15150	15225
604400 Transport et déplacement activités				
604500 Location activités				
605000 Achat de matériel, équipements et travaux	3 015	3 030	3 045	3 060
Achats non stockés				
606200 Carburants et lubrifiants				
606300 Four. entretien et petit équipement	4 020	4 040	4 060	4 081
606400 Fournitures administratives et de bureau				
613500 Locations mobilières	201	202	203	204
615000 Entretien et réparations, maintenance	7 035	7 070	7 106	7 141
616000 Primes d'assurance	2 613	2 626	2 639	2 652
618000 Documentation, formation des bénévoles	804	808	812	816
622600 Rémunérations d'intermédi. et honoraires	2 010	2 020	2 030	2 040
623000 Publicité, publications, cadeaux, dons	2 400	2 412	2 424	2 436
625100 Voyages et déplacements				
625600 Frais de missions				
625610 Missions Services Civiques	5 507	5 535	5 563	5 590
625700 Frais de réceptions				
626000 Frais postaux et télécommunications	2 915	2 929	2 944	2 958
627000 Services bancaires et assimilés	402	404	406	408
628100 Cotisations	3 518	3 535	3 553	3 571
628600 Frais de formation du personnel	5 025	5 050	5 075	5 101

(suite du tableau page suivante)

Impôts, taxes et versements assimilés					
633300	Participation à formation prof. continue	6000	6 020	6 080	6 140
635000	Autres impôts, taxes et versements assimilés				
635400	Droits d'enregistrement et timbre				
Salaires et traitements					
641000	Rémunérations du personnel	262805	265433	268087	270768
641150	Gratification des stagiaires	3000	3000	3000	3000
641200	Congés payés				
641310	Prime médaille du travail				
641400	Indemnités et avantages divers				
648000	Autres charges de personnel	3 737	3 756	3 774	3 793
Charges sociales					
645100	URSSAF				
645200	Complémentaire Santé				
645300	Caisse retraite complémentaire				
645400	Pôle Emploi				
645500	Prévoyance				
645800	Charges sociales sur C.P.				
Autres charges de gestion courante					
651000	Redevanc. Concess. Brevet Licence	503	505	508	510
651600	Droits d'auteurs et de reproductions				
652000	Charges supplétives				
654000	Pertes sur créances irrécouvrables				
658000	Charges diverses de gestion courante				
Dotations aux amortissements sur immobilisations					
681110	Dotations aux amort. (incorporelles)				
681120	Dotations aux amort. (corporelles)	12 362	12 423	12 485	12 548
681500	Dotations aux provisions risques et charges				
681700	Dotations aux provisions dépréciation actifs				
CHARGES FINANCIÈRES					
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion					
671200	Pénalités amendes fiscales et pénales				
672000	Charges sur exercices antérieurs				
675000	Valeurs comptables éléments actif cédés				
Impôts sur les bénéfices et assimilés					
695000	Impôts sur produits financiers	101	101	102	102
TOTAL IMPOTS					
TOTAL DES CHARGES		425168	426519	432772	436646
TOTAL DES PRODUITS		425168	426519	432772	436646
DÉFICIT		0	0	0	0
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
864000	Personnel bénévole	30000	30000	30000	30000

PRODUITS D'EXPLOITATION

	Prévisionnel 2023	Prévisionnel 2024	Prévisionnel 2025	Prévisionnel 2026
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Prestations de services				
706000 Prestations de services	-	-	-	-
706110 Participation des usagers	43 000	43 000	43 000	43 000
706200 Prest. de service CAF - Animation globale	69 020	70 055	71 105	72 171
706210 Prest. Service CAF - Anim. Coll. Familles	23 345	23 695	24 050	24 410
706241 Prest. Service CAF - A.L. Péri-scolaire	-	-	-	-
706242 Prest. Service CAF - A.L. Extra-scolaire	6 000	6 000	6 000	6 000
706300 Participation des partenaires	300	300	300	300
708000 Produits des activités annexes	500	500	500	500
TOTAL PRODUITS PRESTATIONS DE SERVICES	142 165	143 550	144 955	146 381
Subventions d'exploitation				
741110 Subvention Etat FONJEP Jeune	7 164	7 164	7 164	-
742000 Subvention départ. - Conférence financeurs	-	-	-	-
743100 Subvention Département CLAS	2 000	2 000	2 000	2 000
743200 Subvention Département FAL	3 500	-	-	-
744000 Subvention Ville Fonctionnement	202 000	203 000	205 000	207 000
744100 Subvention Ville CLAS	6 000	6 000	6 000	6 000
745100 Subvention CAF CLAS	9 000	9 000	9 000	9 000
745110 Subvention CAF (quinzaine parentalité)	940	940	940	940
745200 Subvention FAAL	1 700	1 700	1 700	1 700
748000 Subvention CCAS Ville (vacances seniors)	1 000	1 000	1 000	1 000
748100 Subvention CARSAT (vac. et animation seniors)	9 000	9 000	9 000	9 000
748150 Subvention ANCV (vacances seniors)	1 500	1 500	1 500	1 500
748200 Subvention Touraine Logement	8 000	8 000	9 000	9 000
748300 Subvention Région : CAP'Asso	13 000	13 000	13 000	20 000
748400 Subvention Préfecture : Cohésion sociale	-	-	-	-
748500 Subvention FSE Fonds social Européen				
748600 Subv.CAF pour achat ordinateurs et tablettes				
748700 Subvention Alliance Française				
TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	264 804	262 304	265 304	267 140
Autres produits				
752000 Contrepartie charges supplétives				
754000 Collectes et dons				
756 Cotisations	3 500	3 500	3 500	3 500
758000 Produits divers de gestion courante	-			
758200 Produits divers - remb. Formations	5 000	5 000	5 000	5 000
758700 Contributions volontaires				
758800 Autres produits divers de gestion				
758900 Autres produits	6 099	8 565	10 413	11 025
TOTAL AUTRES PRODUITS GEST. COURANTE	14 599	17 065	18 913	19 525
Reprises sur dépr., prov. et transfert de charges				
791000 Transfert de charges exploitation				
791100 Transfert de charges contribution apprentissage				
TOTAL DES TRANSFERTS DE CHARGES	-	-	-	-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	421 568	422 919	429 172	433 046

(suite du tableau page suivante)

PRODUITS FINANCIERS					
768000	Produits financiers	1 000	1 000	1 000	1 000
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 000	1 000	1 000	1 000
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Sur opérations de gestion					
772000	Produits sur exercices antérieurs				
Sur opérations en capital					
775200	Produits cessions d'immo corporelles				
777000	Quote-part subv. investis. virée au résultat	2 600	2 600	2 600	2 600
Reprises sur provisions et transfert de charges					
797000	Transfert de charges exceptionnelles				
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 600	2 600	2 600	2 600
	TOTAL DES PRODUITS	425168	426519	432772	436646
	SOLDE DÉBITEUR = DÉFICIT	-	-	-	-
	TOTAL GÉNÉRAL	425168	426519	432772	436646
CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE					
875000	Bénévolat	30000	30000	30000	30000

2. Le Projet d'Animation globale

En se plaçant dans le mouvement de l'Education Populaire, co-organisateurs d'actions éducatives et culturelles, de services en direction des habitants, et notamment des familles, les Centres Sociaux s'attachent à développer solidarité, dignité humaine et démocratie. Ils tentent ainsi par leurs actions, de réduire les inégalités et les situations d'exclusion et travaillent à la promotion sociale individuelle et collective des habitants pour que chacun trouve sa place dans la société.

Le Centre social s'entend comme un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Comme il se doit, le Centre social organise ses actions autour des missions générales des structures de l'animation de la vie sociale :

- En étant un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale,
- En étant un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets.

Il est également attentif aux cinq missions complémentaires préconisées par la CNAF :

- En organisant une fonction d'accueil et d'écoute des habitants – usagers, des familles et des groupes informels ou des associations,
- En assurant une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés,
- En développant des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire,
- En favorisant et en organisant le développement de la participation et de la prise de responsabilités des habitants,
- En organisant la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire.

Le nouveau Projet social s'inscrit dans la continuité du précédent et ce pour diverses raisons :

- Les caractéristiques de la population du quartier sont similaires à celles observées précédemment : Vieillesse, Isolement, Familles monoparentales.
- Les besoins des habitants identifiés à travers le diagnostic réalisé ne sont guère différents du précédent mandat.
- Les actions engagées par le Centre social répondent globalement aux besoins des populations.

Il s'agit ainsi d'ajuster, de renforcer des orientations déjà posées pour les rendre plus efficaces, plus participatives et donc davantage émancipatrices.

Il s'agit également de nous intéresser à ce qui peut faire « fragilité » chez les personnes. La crise sanitaire que nous traversons renforce cette idée que nous pouvons tous à un moment de notre histoire présenter des fragilités dans notre vie quotidienne. Le lien social permet de ne pas s'isoler et de traverser ces moments d'incertitude le mieux possible ensemble.

Dans cette perspective, le Centre social se doit d'impulser des dynamiques en facilitant les rencontres et en permettant aux individus d'être acteur participatif.

3. Les orientations du nouveau Projet social

3.1. Les axes transversaux

Ont été retenus comme axes transversaux :

- **La fonction Accueil**
- **Le partenariat**
- **La participation des habitants**
- **Le développement durable**

3.1.1. La fonction Accueil

La fonction accueil participe pleinement à la fonction pilotage du Centre social au travers la capitalisation des informations, de la veille sociale produite et de la transmission des informations. De par ses missions, le Centre social doit être un lieu repère, d'écoute, d'aide et de soutien pour les habitants quel que soit les difficultés qu'ils rencontrent à un moment donné de leur histoire et dans leur vie quotidienne.

Pour cela, il se doit de proposer un certain nombre de services qui permettent l'information, l'orientation ou encore l'accompagnement collectif ou individuel des personnes en demande.

Il doit également pouvoir repérer des besoins émergents, analyser et évaluer en continu afin d'ajuster ses réponses aux réels besoins identifiés sur le territoire.

L'accueil : le Pôle Accueil avec le Point Accueil Numérique

L'accueil est une fonction primordiale dans un Centre social. C'est à la fois une action concrète (recevoir les personnes qui poussent la porte, répondre au téléphone) et une valeur portée par l'association. Elle est préalable à toutes les autres. La qualité de l'accueil et l'écoute sont déterminantes. C'est à partir de cette première rencontre que les habitants se sentent en confiance, peuvent commencer à exprimer leurs désirs, intégrer une activité du Centre, s'impliquer dans le quartier. **Cette fonction doit être portée par l'ensemble des salariés du Centre social.**

Ainsi, chaque personne, quels que soient sa situation sociale, ses origines culturelles ou son âge, sera accueillie avec la même attention au sein du Centre social, faite de respect et sans préjugé, ni discrimination. Chaque personne ne sera pas accueillie en tant qu'utilisateur ou cliente d'un service proposé mais comme habitante du quartier ou du territoire et partenaire potentielle du Projet « en cours ».

La fonction Accueil du Centre social se partage en plusieurs missions :

- Accueillir de façon bienveillante et cordiale
- Avoir un rôle d'information et d'orientation pour toutes les personnes qui se présentent au Centre ou qui téléphonent. (Accueil physique et téléphonique)
- Accompagner vers l'accès aux droits et au numérique
- Accorder de l'écoute attentive pour les personnes les plus en difficulté (conseils, orientation)
- Faciliter la mise en relation entre habitants, entre habitants et institutions
- Gérer les inscriptions sur les diverses activités familles, enfants, adultes

- Gérer le prêt de salles aux associations et/ou structures
- Veiller à une bonne communication à travers divers outils : les réseaux sociaux, affichages, flyers

Constats du bilan du précédent Projet social :

- Trop de personnes différentes au poste de chargée d'accueil (4 salariés, 3 bénévoles, des stagiaires) qui entraînent de fait une qualité moindre, des déperditions d'informations, des problèmes de communication)
- L'aménagement du hall d'accueil en 2019 de manière plus conviviale est à maintenir
- Trop d'informations statiques qui ne changent pas : monotonie, non-dynamisme
- La réunion d'équipe réalisée en même temps que la permanence de l'assistante sociale ne permet pas le lien direct avec ce partenaire et le public

Projet social 2023/2026

La qualité de l'accueil des publics est une priorité, c'est pourquoi nous avons décidé de revoir son fonctionnement général avec :

- La désignation d'une chargée d'accueil principale à hauteur de 20h par semaine à ce poste
- La désignation d'une seconde chargée d'accueil à hauteur de 12h50 par semaine
- Ne plus faire appel à des bénévoles pour tenir l'accueil
- Les horaires ont été ajustés en conséquence
- La réunion hebdomadaire d'équipe est désormais le vendredi matin à la place du mardi matin, jour de permanence de l'assistante sociale
- Aménagement d'une salle conviviale pour les familles (parents/enfants) et les adultes (anciennement la ludothèque) en libre accès sur les horaires d'ouverture du centre

Pour le pilotage et la coordination du pôle Accueil :

- Une réunion tous les deux mois en présence de la direction
- Un outil de recueil de données statistiques et d'évaluation devra être créé spécifiquement pour le pôle Accueil afin de pouvoir affiner au fur et à mesure nos réponses aux besoins repérés en termes d'amplitude horaire, informations demandées, orientation en interne ou vers des partenaires.

La fonction Accueil, c'est aussi des permanences au service du public :

- Permanences de l'Assistante sociale de la Maison Départementale des Solidarités : deux demi-journées par semaine
- Permanences « Aide administrative » : deux demi-journées par semaine
- Consultations PMI de la Maison Départementale des Solidarités : une demi-journée par semaine
- De manière ponctuelle, des rendez-vous avec des éducateurs de prévention (AED, AEP) ou des éducateurs de prévention spécialisée sur demande.

Des prêts de salle réguliers ou ponctuels pour les associations de proximité.

3.1.2. Le partenariat

Cet axe transversal s'entend depuis la mise en relation avec une personne jusqu'au partenariat institutionnalisé. Ainsi, il s'agit de considérer tout individu comme un partenaire citoyen avec ses potentialités et ses difficultés ou besoins et avec qui nous devons viser l'autonomie quel que soient les problématiques identifiées.

Seul, le Centre social ne peut réussir sa mission : il s'agit donc de s'appuyer sur un ensemble d'acteurs de proximité pour réaliser des actions ensemble ou en complémentarité.

Enfin, il est nécessaire d'établir des partenariats de manière formelle afin de pouvoir pérenniser un certain nombre d'actions au bénéfice des populations.

3.1.3. La participation des habitants

Faire en sorte que le Projet social du Centre devienne le projet de tous et de toutes à tous les échelons de la gouvernance à la mise en place d'activités. Promouvoir des initiatives porteuses d'émancipation et de solidarité.

Pour cela, deux instances seront mises en place tout au long du Projet social :

La commission des adhérents/habitants

Composition : un représentant par atelier socio-culturel ou par action, un ou deux membres élus du Conseil d'Administration, le référent permanent et la directrice.

Rythme : au moins 2 fois par an

Mission : Connaissance mutuelle des activités et des actions du Centre social, évocation de pistes d'amélioration et d'ajustements si nécessaires.

La commission des associations adhérentes

Composition : un membre représentant par association adhérente, un ou deux membres élus du Conseil d'Administration, le référent permanent et la directrice.

Rythme : au moins une fois par an

Mission : Connaissance mutuelle, mise en place d'actions partenariales sur et pour le territoire, alimenter le portail inter-associatif, faire vivre le comité de rédaction du journal de quartier « La Petite Source », mise en place d'une charte associative.

3.1.4. Le développement durable, axe que nous souhaitons développer davantage à travers ce Projet social

C'est un enjeu qui rassemble le plus grand nombre (habitants, professionnels, institutions) autour d'un projet commun visant la transition écologique et sociale.

Le diagnostic de territoire fait apparaître que sur le quartier de la Vallée Violette, le développement durable est une préoccupation qui traverse plusieurs thématiques telles que l'aménagement de nouvelles pistes cyclables demandées par des habitants, la mise en place de potagers à divers endroits (école élémentaire, collège, Centre social, projet en cours avec le bailleur social), la pose de composteurs (bailleur social, Centre social).

L'idée est que le Centre social s'empare davantage de cet axe « vers une transformation de nos pratiques au quotidien » :

- Faire du Centre social un vecteur d'écocitoyenneté en intra et hors les murs.
- Sensibilisation de tous salariés, bénévoles, habitants à travers l'ensemble des actions, activités et services déclinés au sein de la structure.

3.2. Les orientations 2023/2026

4 orientations ont été retenues en fonction des éléments du bilan du précédent Projet social et du recueil de données du diagnostic partagé.

- 1) Accueillir et accompagner les habitants au quotidien**
- 2) Vers l'insertion sociale de tous**
- 3) Animer le territoire : animation de la vie sociale, solidarité, liens entre les générations**
- 4) Soutien à la Parentalité : Le projet collectif Familles**



ORIENTATION 1 : Accueillir et accompagner les habitants au quotidien

En tant que lieu ressource, le Centre social est avant tout une structure de proximité ouverte à toutes et à tous, qui se doit d'accueillir, informer, orienter de manière inconditionnelle et bienveillante.

ORIENTATION 1 : Accueillir et accompagner les habitants au quotidien				
Nom de l'action	Accueillir, informer, orienter tout public			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien. Tout au long du Projet social.			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Tout public			
Contexte et constats	Les habitants se disent globalement satisfaits de l'accueil mais regrettent qu'il n'y ait pas d'espaces autre que le hall d'accueil (lieu de passages). L'accès aux droits présente des difficultés pour un certain nombre d'habitants. Le Centre social est un lieu ressource pour la population.			
Objectifs de l'action	Objectif 1 : Accueillir, informer, orienter au quotidien Objectif 2 : Créer des espaces d'accueil conviviaux propices à la rencontre Objectif 3 : Faciliter l'accès aux droits pour tous Objectif 4 : Avoir une attention particulière pour les publics vulnérables Objectif 5 : Proposer un accueil de proximité pour des partenaires sociaux			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> – Aménager des espaces d'accueil pour tous avec Point Accueil Numérique en accès libre et accompagné si nécessaire – Savoir informer, orienter au mieux les personnes en fonction de leurs besoins et leurs demandes – Savoir repérer, par une écoute active, les besoins des habitants – Animer les espaces d'accueil avec expositions ou proposition de temps d'échanges... – Proposer des permanences accès aux droits – Accueillir des permanences ASS et consultations PMI ou autre partenaire 			
Description de l'action	Un hall d'accueil convivial avec informations régulièrement remises à jour Une salle aménagée avec journaux, un ordinateur en accès libre, informations diverses Une planification annuelle des expositions favorisant la rencontre et la discussion Des temps d'échanges proposés sur des sujets d'actualité Des permanences hebdomadaires Accès aux droits, ASS, PMI, autre Point Accueil Numérique Proposer des services de proximité (photocopies, mise en forme CV) Formation continue des professionnels			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Satisfaction des habitants Nombre de fréquentation : outil statistique à créer en 2022 Bilan annuel de l'action			
Moyens humains	Pilote (s)	Direction	Administrateurs	Ensemble du CA
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	
	Partenaires	MDS Travailleurs sociaux		

Orientation 1 : Accueillir et accompagner les habitants au quotidien

Objectif 1 : Accueillir, informer, orienter au quotidien

Nom de l'action	Un hall d'entrée dédié à l'accueil			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Tout public			
Contexte et constats	Les personnes qui se présentent au Centre social sont globalement satisfaites de l'accueil Un hall d'accueil peu propice à la confidentialité mais qui répond, par son aménagement, à une fonction d'information générale			
Objectif de l'action	Accueillir, informer, orienter au quotidien			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à jour de manière régulière les informations disponibles en accès libre dans le hall d'accueil (infos prospectus, écran d'accueil, panneaux) - Mettre à disposition un Point Accueil Numérique - Du personnel formé pour un accueil de qualité (formation continue) - Faire connaître le Centre social comme lieu ressource pour les habitants par une amélioration de la communication et participation au forum des associations ou à d'autres manifestations pour se faire connaître du plus grand nombre - Développer nos sources de communication et les valoriser (réseaux sociaux, journal de quartier...) 			
Description de l'action	<p>Accueil physique et téléphonique tout public Ecouter, informer, orienter le public Se faire connaître du plus grand nombre par une participation au forum des associations ou par d'autres manifestations ponctuelles Valorisation de nos modes de communication : affiches, flyers, site internet, page Facebook...</p>			
Critères d'évaluation	<p>Temps consacré à cette action Nombre de fréquentation : Outil statistique à créer dès 2022 La mixité du public / intergénérationnel Commission interne dédiée à l'accueil Bilan annuel de l'action</p>			
Moyens humains	Pilote (s)	Référente Accueil	Administrateurs	2 ou 3
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	
	Partenaires			

Orientation 1 : Accueillir et accompagner les habitants au quotidien

Objectif 2 : Créer des espaces d'accueil conviviaux propices à la rencontre

Nom de l'action	Espaces d'accueil tout public			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Mise en place en septembre 2021			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Tout public			
Contexte et constats	Les personnes fréquentant les ateliers socio-culturels n'ont pas d'espaces dédiés à la rencontre Le hall d'accueil n'est pas assez convivial (lieu de passages) Les personnes qui attendent un rendez-vous sont dans un lieu de passage			
Objectif de l'action	Créer des espaces d'accueil conviviaux propices à la rencontre			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre des temps d'accueil et d'échanges ponctuels : café, thé, informatique, lecture du journal ... - Adapter et aménager un lieu en accès libre à l'intérieur (ancienne ludothèque) et aux beaux jours, aménager le patio extérieur - Proposer des temps d'échanges avec un professionnel ou un bénévole sur des thèmes divers 			
Description de l'action	Créer un lieu d'accueil libre ouvert et accessible en permanence ou sur réservation ponctuellement : Point café/thé -1 salon -journaux- 1 ordinateur- des jeux			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Nombre de fréquentation La mixité du public / intergénérationnel Budget consacré à cette action Bilan annuel de l'action			
Moyens humains	Pilote (s)	Référente Accueil Référente Familles	Administrateurs	2 ou 3
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	Adhérents du Centre social
	Partenaires			

Orientation 1 : Accueillir et accompagner les habitants au quotidien

Objectif 3 : Faciliter l'accès aux droits pour tous

Nom de l'action	Les permanences « Accès aux droits »			
Période de l'action Echéancier	Au moins deux fois par semaine Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette et local Touraine Logement			
Public visé	Les habitants en difficulté avec l'accès aux droits			
Contexte et constats	Les personnes présentent des difficultés d'accès aux droits liées à la complexité des démarches administratives et/ou à la numérisation d'un grand nombre de démarches			
Objectif de l'action	Faciliter l'accès aux droits pour tous			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> – Proposer des permanences d'accueil sans rendez-vous de façon hebdomadaire, une au sein de la structure, une sur un local Touraine Logement proche des habitats collectifs – Permettre à tous d'accéder à leurs droits dans différents domaines de la vie quotidienne – Lutter contre l'illectronisme 			
Description de l'action	Des permanences hebdomadaires « Accès aux droits » menées par un professionnel du Centre social Des entretiens, voir des accompagnements physiques proposés hors permanences si nécessaire Formation continue de l'intervenant			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Fréquentation et demandes La mixité du public / intergénérationnel Bilan annuel de l'action			
Moyens humains	Pilote (s)	Référent Adultes	Administrateurs	2 ou 3
	Membres de l'équipe	Référente Accueil Référente Familles	Autres bénévoles	
	Partenaires	CAF, CARSAT, MDS, Préfecture		

Orientation 1 : Accueillir et accompagner les habitants au quotidien

Objectif 4 : Avoir une attention particulière pour les publics vulnérables

Nom de l'action	Une attention particulière aux publics vulnérables			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Tout public			
Contexte et constats	Le repérage des personnes en situation de vulnérabilité n'est pas assez efficient			
Objectif de l'action	Avoir une attention particulière pour les publics vulnérables			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler davantage en transversalité avec les autres secteurs - Avoir une bonne connaissance des partenaires de territoire - Mettre en place une commission Accueil tous les deux mois 			
Description de l'action	<p>Par une écoute active, repérer les personnes présentant des difficultés et les orienter au mieux</p> <p>Utiliser le bureau proche du hall d'accueil pour des entretiens nécessitant de la confidentialité</p> <p>Formation continue des professionnels</p>			
Critères d'évaluation	<p>Temps consacré à cette action</p> <p>Réunions Commission Accueil</p> <p>Réunions d'équipe</p> <p>Bilan annuel de l'action</p>			
Moyens humains	Pilote (s)	Référente Accueil Référente Familles	Administrateurs	2 ou 3
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe et particulièrement référent Adulte	Autres bénévoles	
	Partenaires	Assistante de service social, MDS, CCAS		

Orientation 1 : Accueillir et accompagner les habitants au quotidien

Objectif 5 : Proposer un accueil de proximité pour des partenaires sociaux

Nom de l'action	Accueil de partenaires au sein de la structure			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Le public de la Maison Départementale des Solidarités et autres services sociaux			
Contexte et constats	Les habitants du territoire sont relativement éloignés des services sociaux existant sur la ville			
Objectif de l'action	Proposer un accueil de proximité pour des partenaires sociaux			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre un accueil de proximité pour les familles et personnes auprès des services sociaux et de prévention - Faire le lien entre le Centre social et les bénéficiaires d'autres - Structures ou services de droit commun 			
Description de l'action	<p>Mettre à disposition bureau et salle adaptée pour des entretiens auprès de l'Assistante sociale et Consultations PMI</p> <p>Permettre à des partenaires sociaux de réaliser des entretiens individuels (éducateur de prévention par exemple)</p> <p>Les professionnels sont amenés à communiquer et en travailler en complémentarité</p>			
Critères d'évaluation	<p>Temps consacré à cette action</p> <p>Réunions Commission Accueil</p> <p>Bilan annuel de l'action</p>			
Moyens humains	Pilote (s)	Référente Accueil	Administrateurs	2 ou 3
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	
	Partenaires	MDS, ASSAD-HAD, Secours populaire...		

ORIENTATION 2 : Vers l'insertion sociale de tous

Une des missions principales d'un Centre social est de permettre à tout individu de trouver sa juste place dans la société. Il s'agit avant tout de contribuer au quotidien à l'amélioration des conditions de vie des habitants et d'agir pour plus de justice sociale.

ORIENTATION 2 : Vers l'insertion sociale de tous				
Nom de l'action	Vers l'insertion sociale de tous			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Tout public			
Contexte et constats	Difficultés observées sur l'accès aux droits, au numérique d'autant plus que la population est vieillissante : lutter contre l'illectronisme Des adultes ne maîtrisant pas suffisamment la langue française sont en difficulté dans la vie quotidienne			
Objectifs de l'action	Objectif 1 : Accompagner les habitants vers l'accès aux droits Objectif 2 : Faciliter l'accès au numérique pour tous Objectif 3 : Favoriser l'apprentissage du français de la vie quotidienne Objectif 4 : Poursuivre le travail de médiation sociale en partenariat avec le bailleur social Objectif 5 : Favoriser l'implication et la participation des habitants au quotidien			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> – Travailler en lien et en transversalité avec les partenaires du Territoire – Proposer un atelier sociolinguistique : apprentissage du français de la vie quotidienne – S'investir dans des instances de vie citoyenne et inciter les habitants à y participer 			
Description de l'action	En supplément des permanences d'accueil « Accès aux droits », proposer un accompagnement si nécessaire Un atelier sociolinguistique pour adultes et gratuit (sauf adhésion) Participation au Conseil de quartier Co-construire avec les habitants des actions			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Satisfaction des habitants Fréquentation Bilan annuel de l'action			
Moyens humains	Pilote (s)	Direction	Administrateurs	Ensemble du Conseil d'Administration
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	Implication des habitants et associations
	Partenaires	Habitants, associations, structures		

Orientation 2 : Vers l'insertion sociale de tous

Objectif 1 : Accompagner les habitants vers l'accès aux droits

Nom de l'action	Au-delà des Permanences : l'Accès aux droits			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette et local Touraine Logement			
Public visé	Tout public			
Contexte et constats	Les démarches administratives s'avèrent toujours complexes pour un certain nombre de personnes et se font de plus en plus via le numérique. Les permanences « aides administratives » du précédent Projet social sont efficaces et répondent aux besoins des habitants.			
Objectif de l'action	Accompagner les habitants vers l'accès aux droits			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> – Disposer d'une information efficace et actualisée sur l'accès aux droits – Accueillir et accompagner les habitants vers l'autonomie dans leurs démarches d'accès aux droits (travail complémentaire aux permanences d'accès aux droits) – Lutter contre l'illectronisme 			
Description de l'action	Proposer des rendez-vous hors permanences pour un accompagnement vers l'autonomie Visites à domicile pour les personnes à mobilité réduite Accompagnement physique des personnes pour les démarches administratives			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action + formation continue du référent Nombre de rendez-vous annuels : outil statistique Réunions Commission Sociale Bilan annuel de l'action			
Moyens humains	Pilote (s)	Référent Adultes	Administrateurs	2 ou 3
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	
	Partenaires	CAF, MDS, CARSAT...		

Orientation 2 : Vers l'insertion sociale de tous

Objectif 2 : Faciliter l'accès au numérique pour tous

Nom de l'action	L'accès au numérique			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Tout public			
Contexte et constats	Population vieillissante sur le quartier, des familles qui n'ont pas d'outil numérique personnel face à une société qui est de plus en plus accessible par le tout numérique			
Objectif de l'action	Faciliter l'accès au numérique pour tous			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> – Viser l'autonomie des personnes dans l'accès au numérique – Réduire la fracture numérique et lutter contre l'illectronisme 			
Description de l'action	Proposer des ateliers d'initiation à l'informatique, Tablettes et smartphones Mettre à disposition des habitants des Points Accueil Numérique Accompagner les habitants vers l'autonomie dans l'utilisation de l'outil numérique			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Nombre de fréquentation sur les ateliers et sur Point Accueil Numérique Commission Accueil Bilan annuel de l'action			
Moyens humains	Pilote (s)	Référente Accueil	Administrateurs	2 ou 3
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	
	Partenaires			

Orientation 2 : Vers l'insertion sociale de tous

Objectif 3 : Favoriser l'apprentissage du français de la vie quotidienne

Nom de l'action	L'atelier Français Langue Etrangère sur la vie quotidienne			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Les adultes en difficulté avec l'apprentissage du français			
Contexte et constats	Le collège Vallée Violette accueille des élèves section allophone et les parents ne maîtrisent pas suffisamment la langue française. Constats similaires fait par l'école élémentaire D'autres adultes repérés par les professionnels sont dans la même situation			
Objectif de l'action	Favoriser l'apprentissage du français de la vie quotidienne			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> – Permettre à des parents de mieux appréhender la scolarité de leurs enfants par une meilleure maîtrise de la langue française – Permettre à des adultes de mieux maîtriser la langue française dans leur vie quotidienne 			
Description de l'action	Proposer un atelier sociolinguistique d'apprentissage du français de la vie quotidienne et des éléments de compréhension du suivi scolaire des enfants : deux fois par semaine Action à développer en transversalité Secteur Adultes, Familles, Enfance/Jeunesse avec en particulier les parents du CLAS			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Fréquentation et satisfaction des personnes (assiduité) Bilan annuel de l'action			
Moyens humains	Pilote (s)	Référent Adultes	Administrateurs	2
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	Habitants
	Partenaires	Alliance française		

Orientation 2 : Vers l'insertion sociale de tous

Objectif 4 : Poursuivre le travail de médiation sociale en partenariat avec le bailleur social

Nom de l'action	La médiation sociale			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Les populations des habitats collectifs			
Contexte et constats	Le quartier de la Vallée Violette comprend pour une part des habitats collectifs (logements sociaux) avec environ 2000 locataires. Des problèmes de voisinage, des tensions entre habitants ou avec le bailleur social (squat de hall, problème de paiement de loyer...) sont constatés de manière régulière. Nécessité de mettre en place de la médiation sociale			
Objectif de l'action	Poursuivre le travail de médiation sociale en partenariat avec le bailleur social			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter les échanges et les liens entre les locataires et le bailleur - Repérer les situations difficiles - Contribuer à la résolution des conflits entre locataires 			
Description de l'action	<p>Mise en place d'une relation de confiance avec les habitants dans une démarche de « Aller vers »</p> <p>Accompagnement individuel proposé en cas de difficulté</p> <p>Travail de médiation entre habitants</p> <p>Mise en place d'actions collectives en bas d'immeuble : convivialité, vivre-ensemble</p>			
Critères d'évaluation	<p>Temps consacré à cette action</p> <p>Réunions Commission sociale</p> <p>Réunions avec le bailleur social</p> <p>Bilan annuel de l'action</p>			
Moyens humains	Pilote (s)	Référent Adultes	Administrateurs	2 membres référents
	Membres de l'équipe	Référente Familles Référent Enfance/ Jeunesse	Autres bénévoles	
	Partenaires	Touraine Logement, MDS		

Orientation 2 : Vers l'insertion sociale de tous

Objectif 5 : Favoriser l'implication et la participation des habitants au quotidien

Nom de l'action	L'accès à la citoyenneté			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Tout public			
Contexte et constats	Le Centre social est un lieu ressource pour les habitants pour co-construire des projets, faciliter les initiatives des habitants et promouvoir la participation de ceux-ci.			
Objectif de l'action	Favoriser l'implication et la participation des habitants au quotidien			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Être facilitateur dans la mise en place de projets pour et par les habitants - Accompagner la parole citoyenne - Impulser cette dynamique participative dans toutes les actions (transversalité) 			
Description de l'action	Mise en place d'une commission Habitants/adhérents au moins deux fois par an Pilote du pôle inter-associatif Acteur au Conseil de quartier Commission interne « Participation et citoyenneté »			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Satisfaction des habitants/adhérents Bilan annuel de l'action			
Moyens humains	Pilote (s)	Référent Adultes Référente Familles	Administrateurs	2 membres référents
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	Habitants et adhérents
	Partenaires	Associations et acteurs du territoire		

ORIENTATION 3 : Animer le territoire : animation de la vie sociale, solidarité, liens

À travers cet axe de travail, il s'agit bien pour le Centre social d'être un lieu identifié sur le territoire qui favorise la mise en synergie des divers acteurs et habitants présents pour un mieux vivre-ensemble.

ORIENTATION 3 : Animer le territoire				
Nom de l'action	Animer le territoire : Animation de la vie sociale, Solidarité, Lien entre les générations			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette Le quartier ou autre lieu à l'extérieur			
Public visé	Tout public			
Contexte et constats	Questionnaire habitants : – Il n'y a pas d'activités proposées le samedi pour les adultes et les enfants/jeunes – Le quartier est « mort » le week-end Manque de lien entre les habitants des pavillons et des immeubles Manque de transversalité entre les actions			
Objectifs de l'action	Objectif 1 : Créer du lien social à travers des actions collectives de loisirs, de prévention et de solidarité Objectif 2 : Promouvoir les dynamiques partenariales de proximité pour animer le territoire Objectif 3 : Favoriser les liens entre les générations Objectif 4 : Sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux			
Objectifs opérationnels de l'action	– Promouvoir la participation et l'implication des habitants dans l'organisation de temps festifs ou de débats sur des thématiques sociétales – S'appuyer sur les compétences des personnes et promouvoir le bénévolat – Prendre en compte le public adulte et famille dans sa diversité			
Description de l'action	Fêtes et manifestations diverses ouvertes à tous Actions de solidarité Pilote du pôle inter-associatif Pilote de la commission Habitants/adhérents Acteur du Conseil de quartier			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Satisfaction des personnes Nombre d'événements organisés + fréquentation Bilan annuel de l'action			
Moyens humains	Pilote (s)	Direction	Administrateurs	Ensemble du Conseil d'Administration
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	Implication des habitants et associations
	Partenaires	Habitants, associations, structures		

Orientation 3 : Animer le territoire

Objectif 1 : Créer du lien social à travers des actions collectives de loisirs, de prévention et de solidarité

Nom de l'action	Les actions collectives de loisirs, de prévention et de solidarité			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Tout public			
Contexte et constats	Le quartier de la Vallée Violette est composé des deux parties distinctes : quartier pavillonnaire et habitats collectifs avec des populations qui se croisent mais ne se côtoient pas forcément Des personnes vivent seules et/ou isolées, population vieillissante, familles monoparentales			
Objectif de l'action	Créer du lien social à travers des actions collectives de loisirs, de prévention et de solidarité			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le lien social, rompre l'isolement, partager du loisir en famille - Repérer les besoins des habitants et proposer des actions collectives - Proposer de manière régulière des actions de solidarité créatrices de lien social - Promouvoir la mixité sociale et générationnelle - Sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux 			
Description de l'action	<p>Proposer des espaces dédiés à la rencontre au sein de la structure</p> <p>Proposer des ateliers socio-culturels en adéquation avec la demande et les besoins des habitants</p> <p>Mettre en place des ateliers de prévention comme atelier mémoire, prévention routière, PSC1...</p> <p>Proposer aux habitants et adhérents de participer à des actions de solidarité : Coussins cœur, fruits et légumes pour les étudiants...</p> <p>Proposer des sorties intergénérationnelles (loisirs et culture)</p> <p>Proposer des actions de sensibilisation au développement durable</p> <p>Mise en place d'une commission Adultes : Equipe/Conseil d'Administration</p>			
Critères d'évaluation	<p>Temps consacré à cette action</p> <p>Nombre d'actions mises en place</p> <p>Bilan annuel de l'action</p>			
Moyens humains	Pilote (s)	Référent Adultes Référente Accueil	Administrateurs	2 ou 3
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	Habitants, familles, adultes isolés
	Partenaires	En fonction de l'action		

Orientation 3 : Animer le territoire

Objectif 2 : Promouvoir les dynamiques partenariales de proximité pour animer le territoire

Nom de l'action	Les animations sur le territoire			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Tout public			
Contexte et constats	Le quartier de la Vallée Violette est composé des deux parties distinctes : quartier pavillonnaire et habitats collectifs avec des populations qui se croisent mais ne se côtoient pas forcément Des personnes vivent seules et/ou isolées, population vieillissante, familles monoparentales			
Objectif de l'action	Promouvoir les dynamiques partenariales de proximité pour animer le territoire			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le lien social, rompre l'isolement - Repérer les besoins des habitants et proposer des actions collectives - Proposer de manière régulière des actions d'animation et d'accès à la culture sur le territoire en partenariat avec des habitants et/ou des acteurs locaux - Être facilitateur d'une dynamique de territoire - Favoriser la vie associative 			
Description de l'action	Co-organiser des évènementiels sur le quartier de manière régulière comme Fête de quartier, soirées d'été, fête interculturelle... avec des habitants et des acteurs locaux Proposer un accès à la culture pour tous en accueillant des spectacles variés au sein de la structure Coordonner une instance partenariale réunissant les associations du quartier : pôle inter-associatif Réalisation du journal de quartier avec des habitants et acteurs associés Prêts de salle aux associations			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Implication et satisfaction des habitants Nombre d'actions réalisées Bilan annuel de l'action			
Moyens humains	Pilote (s)	Référent Adultes Référente Accueil	Administrateurs	2 ou 3
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	Habitants, associations
	Partenaires	En fonction de l'action		

Orientation 3 : Animer le territoire

Objectif 3 : Favoriser les liens entre les générations

Nom de l'action	Liens entre les générations			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Tout public			
Contexte et constats	Le quartier de la Vallée Violette est composé des deux parties distinctes : quartier pavillonnaire et habitats collectifs avec des populations qui se croisent mais ne se côtoient pas forcément Des personnes vivent seules et/ou isolées, population vieillissante, familles monoparentales			
Objectif de l'action	Favoriser les liens entre les générations			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser le lien social, rompre l'isolement - Repérer les besoins des habitants avec un focus sur les seniors et proposer des actions collectives - Proposer de manière régulière des actions intergénérationnelles - Favoriser la transmission de savoirs entre les générations 			
Description de l'action	À travers des actions concrètes comme le jardin partagé, permettre à des habitants de transmettre leurs connaissances aux enfants de l'ALSH et du CLAS Proposer des animations et sorties intergénérationnelles de manière régulière (spectacle tout public, barbecue d'été...)			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Implication et satisfaction des publics Nombre d'actions réalisées Bilan annuel de l'action			
Moyens humains	Pilote (s)	Référent Adultes Référente Familles	Administrateurs	2 ou 3
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	Habitants
	Partenaires	En fonction de l'action		

Orientation 3 : Animer le territoire

Objectif 4 : Sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux

Nom de l'action	Les enjeux environnementaux			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Habitants du territoire d'intervention			
Contexte et constats	Le Centre social est un lieu ressource pour les habitants et particulièrement pour les familles sur les thèmes du quotidien : accès aux droits, culture, loisirs, citoyenneté. En tant qu'acteur du territoire, il s'agit ensemble de préparer la société de demain en se préoccupant des enjeux environnementaux			
Objectif de l'action	Sensibiliser les habitants aux enjeux environnementaux			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Bien connaître les partenaires liés aux thématiques liées au développement durable - Travailler en transversalité - Former et sensibiliser l'ensemble de l'équipe 			
Description de l'action	Les enjeux environnementaux impactent l'ensemble de la société : au niveau du Centre social, cela concerne tous les secteurs : travail en transversalité Mise en place d'actions de sensibilisation Jardin partagé Composteur			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Formation continue des référents Satisfaction des familles Bilan annuel de l'action : outil statistique dès 2022			
Moyens humains	Pilote (s)	Référent Adultes	Administrateurs	2 membres référents
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	Habitants
	Partenaires	Associations et acteurs du territoire Métropole		



ORIENTATION 4 : SOUTIEN À LA PARENTALITÉ LE PROJET ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES

Extrait LC 06-2012 :

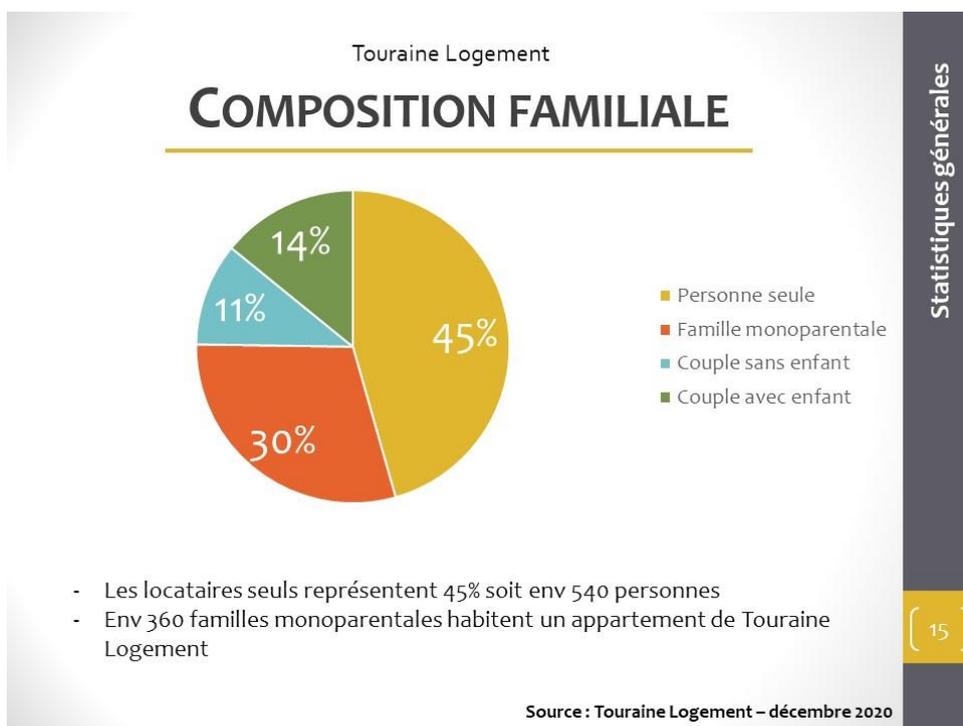
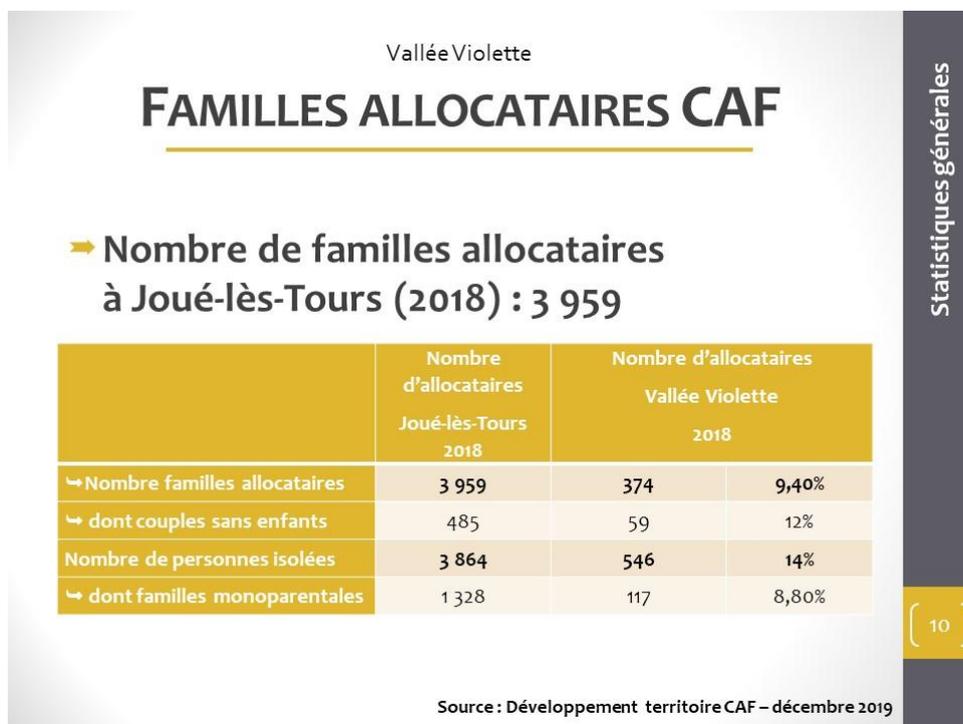
Le Projet Familles, intégré au projet d'Animation globale du Centre social, doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Répondre aux problématiques familiales repérées sur le territoire*
- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales*
- Coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre social*
- Faciliter l'articulation des actions Familles du Centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire*

Le Projet Animation collective Familles s'articule et s'inscrit dans la continuité du Projet d'Animation globale : Vers une démarche d'écoute, d'accompagnement et de valorisation de la fonction parentale.

Il vise à répondre aux problématiques familiales de notre zone de compétence.

Rappel de données statistiques du quartier Vallée Violette



Pour rappel :

L'enquête réalisée en 2019 auprès des parents des enfants de l'école élémentaire mettent en évidence :

- Un souhait de plus d'activités pour les familles,
- Un intérêt pour la mise en place d'ateliers de prévention et/ou de sensibilisation sur des thèmes autour de l'éducation et de la parentalité,
- Une sensibilité pour l'amélioration du cadre de vie, et du vivre-ensemble.

Le Projet Animation collective Familles doit mettre l'accent sur la mise en place d'actions collectives avec les habitants en recherchant la co-construction tout en partant de leurs préoccupations. En effet, la méthode a son importance et la posture d'accompagnateur est à privilégier. De manière générale, l'implication des parents dans l'organisation des activités ou temps conviviaux devra être davantage favorisée.

Il doit aussi intégrer une dimension plus individuelle qui peut permettre l'installation de la relation de confiance et un travail sur l'estime de soi à travers la valorisation des compétences parentales. Les deux dimensions, collective et individuelle, se complètent afin de favoriser l'émancipation et l'autonomie des personnes.

Même si nous trouvons une plus forte concentration de familles présentant des difficultés dans les habitats collectifs, la question de l'éducation des enfants, des tensions intrafamiliales ou encore tout simplement un besoin d'échanges et de partage de loisirs est présente quel que soit son mode d'habitation ou son statut social (locataire, propriétaire).

Il s'agit de ne pas les opposer mais bien de promouvoir le vivre-ensemble, chacun ayant à apprendre de l'autre.

Pour le Centre social, l'enjeu principal réside bien dans la cohabitation de deux publics se définissant par leur mode d'habitat (pavillons/habitats collectifs) et qui se croisent sans vraiment échanger, partager.

Les Centres sociaux partent des préoccupations des familles et se situent dans une posture d'écoute active, ils mettent en place des espaces permettant aux parents de se rencontrer, de réfléchir et se mobiliser. Les acteurs du Centre social ne sont pas là pour prescrire, construire les réponses « à la place des parents », mais bien pour accompagner les processus permettant aux personnes d'être actrices des réponses apportées.

Pour entrer en relation avec les familles, le Centre social s'appuie sur l'accueil des publics, mais également sur le « Aller vers » avec des actions spécifiques hors les murs ou encore du porte-à-porte avec des visites à domicile.

Aux côtés et en dialogue avec l'école et les familles, les Centres sociaux sont des acteurs éducatifs sur les territoires avec une appréhension élargie et articulée de la parentalité et de l'éducation. Ils mettent ainsi en place une politique de soutien à la parentalité, véritable levier d'investissement social pour les générations actuelles et futures.

Ainsi, l'éducation est au cœur du Projet du Centre social, les parents sont associés en tant que partenaires éducatifs majeurs. Les parents sont ainsi les premières ressources, porteurs de richesses et premiers acteurs de l'éducation de leurs enfants. Cela passe par des espaces

d'échanges entre pairs, l'accompagnement dans des démarches collectives comme les départs en vacances ou des projets d'animations locales.

LES FINALITÉS DE LA FONCTION « RÉFÉRENT FAMILLES »

- Être le garant avec la directrice du Centre social de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du Projet Familles, en cohérence avec le Projet social du Centre
- Développer des actions et/ou services à dimension collective contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intrafamiliale et aux relations et solidarités inter familiales
- Contribuer à la mise en place et coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du Centre social
- Participer à l'animation et la coordination des partenariats intervenant dans les champs de la famille et de la parentalité.

En 2020, la référente Familles du Centre social a finalisé sa formation de niveau II et peut donc désormais se consacrer davantage à son champ d'intervention en développant le travail en transversalité en interne et le travail en partenariat avec les autres acteurs du territoire.

En interne, elle participera aux réunions « commission sociale » avec le référent Enfance/Jeunesse et le médiateur social au moins une fois par mois.

Pour les partenaires extérieurs, elle reste l'interlocuteur privilégié sur les sujets autour de la parentalité.

ORIENTATION 4 : Le Projet collectif Familles

Nom de l'action	Le Projet collectif Familles : Soutien à la parentalité			
Période de l'action Échéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette Le quartier ou tout au lieu à l'extérieur			
Public visé	Familles			
Contexte et constats	Le quartier de la Vallée Violette est composé d'un certain nombre de familles monoparentales et de familles nombreuses qui peuvent présenter des interrogations sur la parentalité au sens large De nouvelles familles arrivent régulièrement sur le territoire de la Vallée Violette			
Objectifs de l'action	Objectif 1 : Accueillir, informer, orienter les familles au quotidien Objectif 2 : Aller vers les familles et se faire connaître Objectif 3 : Soutenir les compétences parentales Objectif 4 : Proposer des espaces de rencontres et d'échanges Objectif 5 : Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture aux familles et à leurs enfants Objectif 6 : Avoir une attention particulière aux familles en difficulté Objectif 7 : Sensibiliser les familles et les enfants aux enjeux environnementaux			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> – Proposer des informations régulièrement mises à jour sur la famille, la Parentalité – Aller vers les familles par l'Animation de Rue et proposer des espaces d'échanges, de débats, de constructions de projet (Espace Rencontre Découverte) – Proposer un accueil de loisirs pour les 6/11 ans – Proposer un accompagnement à la scolarité (CLAS élémentaire et collège) – Mettre en place des ateliers Parents/Enfants – Proposer si nécessaire de l'accompagnement individuel – Savoir repérer les besoins et demandes des familles : de l'individuel au projet collectif 			
Description de l'action	Formation continue des professionnels Animation de Rue, Espace Rencontre Découverte : temps hebdomadaires Sorties et animations diverses en direction des familles de manière régulière et suivant un planning annuel avec préparation en amont par les familles Participation active de la référente Familles au CLAS sur le volet Parentalité Participation à des actions partenariales : Quinzaine de la Parentalité, Quinzaine du Livre Jeunesse Une bibliothèque et une ludothèque adaptées aux familles Des ateliers Parents/Enfants sur proposition des familles pour les thèmes			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Satisfaction des personnes Nombre d'événements organisés + fréquentation Bilan annuel de l'action			
Moyens humains	Pilote (s)	Direction	Administrateurs	Ensemble du CA
	Membres de l'équipe	Référente Familles en priorité et en transversalité avec les autres secteurs	Autres bénévoles	Parents
	Partenaires	ASSAD-HAD, CAF, Point Écoute Parents, REAAP, ANCV, autres partenaires		

Orientation 4 : Le Projet collectif Familles

Objectif 1 : Accueillir, informer, orienter les familles au quotidien

Nom de l'action	L'accueil des familles			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Familles du territoire d'intervention			
Contexte et constats	Le Centre social est un lieu ressource pour les habitants et particulièrement pour les familles sur les thèmes du quotidien : accès aux droits, culture, loisirs, citoyenneté			
Objectif de l'action	Accueillir, informer, orienter les familles au quotidien			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Bien connaître les partenaires liés aux diverses problématiques familiales pour optimiser les réponses à donner - Travailler en transversalité Accueil/référente Familles - Travailler en étroite collaboration avec l'Assistante sociale de secteur - Intensifier la communication auprès des nouvelles familles arrivant sur le quartier 			
Description de l'action	<p>Mettre à disposition dans le hall d'accueil et les espaces dédiés à l'accueil des informations spécifiques pour les familles</p> <p>Faire du lien entre l'Assistante sociale et la référente Familles</p> <p>Etre en lien régulièrement avec les établissements scolaires pour améliorer la communication sur le Centre social</p> <p>Faire du lien avec le bailleur social pour communiquer sur le Centre social</p>			
Critères d'évaluation	<p>Temps consacré à cette action</p> <p>Formation continue des référents</p> <p>Satisfaction des familles</p> <p>Bilan annuel de l'action : outil statistique dès 2022</p>			
Moyens humains	Pilote (s)	Référente Familles Référente Accueil	Administrateurs	2 membres référents
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	
	Partenaires	Associations et acteurs du territoire		

Orientation 4 : Le Projet collectif Familles

Objectif 2 : Aller vers les familles et se faire connaître

Nom de l'action	L'Animation de rue			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Square du plessis, salle Sully ou Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Familles du territoire d'intervention			
Contexte et constats	Les familles des habitats collectifs ont du mal à fréquenter au quotidien la structure Centre social L'implantation géographique du Centre social ne facilite pas l'accès aux familles des habitats collectifs car éloigné de leur lieu d'habitation.			
Objectif de l'action	Aller vers les familles et se faire connaître			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître le Centre social comme lieu ressource pour les familles - Etablir une relation de confiance avec les familles et travailler sur les compétences parentales - Repérer les besoins et les demandes en termes d'éducation et co-construire des actions de prévention et/ou d'émancipation 			
Description de l'action	Proposer un ou deux temps hebdomadaires fin de journée (17h/19h) animés par la référente Familles en partenariat avec une TISF ASSAD-HAD pour les familles (parents/enfants)			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Fréquentation sur l'action Satisfaction des familles Bilan annuel de l'action			
Moyens humains	Pilote (s)	Référente Familles	Administrateurs	2 membres référents
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	
	Partenaires	ASSAD-HAD		

Orientation 4 : Le Projet collectif Familles

Objectif 3 : Soutenir les compétences parentales

Nom de l'action	La Quinzaine de la Parentalité			
Période de l'action Echéancier	Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette Extérieur			
Public visé	Familles du territoire d'intervention			
Contexte et constats	Depuis plusieurs années, la CAF propose de s'associer de manière annuelle à un temps dédié sur un thème autour de la Parentalité (focus) Cela permet de travailler avec d'autres acteurs et c'est un moment d'échanges avec les familles du territoire			
Objectif de l'action	Soutenir les compétences parentales			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la rencontre, faire du lien social, rompre la solitude - Soutenir les compétences parentales à travers des débats et échanges - Viser l'autonomie - S'inscrire dans une démarche partenariale sur le soutien à la parentalité 			
Description de l'action	Travailler sur une thématique autour de la parentalité avec d'autres acteurs et proposer au moins un temps d'échanges et de débats, des ateliers...			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Satisfaction des familles Implication des familles Commission sociale Bilan annuel de l'action			
Moyens humains	Pilote (s)	Référente Familles	Administrateurs	2 membres référents
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	
	Partenaires	CAF, ANCV		

Orientation 4 : Le Projet collectif Familles

Objectif 4 : Proposer des espaces de rencontres et d'échanges

Nom de l'action	L'Espace Rencontre Découverte			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Familles du territoire d'intervention			
Contexte et constats	Le Centre social, lieu ressource pour les familles : Du « Aller vers » avec l'animation de rue à « emmener vers » la structure. Les parents ont besoin d'espaces pour se retrouver, construire des projets, débattre ensemble			
Objectif de l'action	Proposer un espace d'échanges et de rencontre			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la rencontre, faire du lien social, rompre la solitude - Co-construire ensemble et faciliter la découverte d'activités 			
Description de l'action	Proposer un temps hebdomadaire animé par la référente Familles en partenariat avec une TISF ASSAD-HAD pour les parents			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Fréquentation sur l'action Satisfaction des familles Bilan annuel de l'action			
Moyens humains	Pilote (s)	Référente Familles	Administrateurs	2 membres référents
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	
	Partenaires	ASSAD-HAD		

Orientation 4 : Le Projet collectif Familles

Objectif 5 : Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture aux familles et à leurs enfants

Nom de l'action	L'accompagnement à la scolarité et l'accès aux loisirs des 6/11 ans			
Période de l'action Echéancier	Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette			
Public visé	Les familles et leurs enfants			
Contexte et constats	<p>Depuis plusieurs années, le Centre social a développé un CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité) pour les 6/11 ans en partenariat avec l'école élémentaire : les familles sont associées à cette démarche sur le volet « soutien et aide à la parentalité »</p> <p>De plus, l'Accueil de Loisirs pour les 6/11 ans permet de proposer de l'accès aux loisirs aux enfants et de faire du lien de proximité avec les parents dans une démarche de co-éducation</p>			
Objectif de l'action	Favoriser l'accès aux loisirs, à la culture aux familles et à leurs enfants			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un CLAS en partenariat avec l'école élémentaire pour les enfants présentant des difficultés d'apprentissage scolaire et développer l'axe « soutien à la parentalité » - Proposer un ALSH 6/11 ans permettant aux enfants un accès aux loisirs et à la culture - Promouvoir la mixité sociale - Faire du lien avec les parents et être en co-éducation - Maintenir une bibliothèque et une ludothèque de quartier 			
Description de l'action	<p><u>CLAS</u> : Accompagnement à la scolarité de 36 enfants du CP au CM2 avec ateliers d'ouverture culturelle et ateliers proposés aux enfants et/ou parents sous diverses formes (atelier débat par exemple)</p> <p>Ateliers Enfants, Parents/Enfants sur le développement durable, jardin, cuisine et autre</p> <p>Développer sur demande et en partenariat avec le collège des actions auprès des collégiens</p> <p><u>ALSH</u> : Accès aux loisirs et à la culture pour les 6/11 ans les mercredis après-midi et lors des vacances scolaires (sauf août) avec l'organisation de sorties Familles et en privilégiant la mixité sociale (tarif au quotient familial)</p> <p>Bibliothèque et Ludothèque pour tous</p> <p>La quinzaine de livre jeunesse (une fois par an) en lien avec l'école élémentaire</p> <p>S'appuyer sur ce vivier « familles » pour développer des actions sur la Parentalité, faire du lien social</p> <p>Une commission Enfance/Jeunesse/Parentalité : Equipe/Conseil d'Administration</p> <p>Proposer des spectacles en direction des familles au sein du Centre social</p>			
Critères d'évaluation	<p>Temps consacré à cette action</p> <p>Satisfaction des enfants et familles</p> <p>Implication des familles, Mixité des publics</p> <p>Commission Enfance/Jeunesse/Parentalité</p> <p>Bilan annuel de l'action</p>			
Moyens humains	Pilote (s)	Référente Enfance/Jeunesse Référente Familles	Administrateurs	2 membres référents
	Membres de l'équipe	Animateurs	Autres bénévoles	Bénévoles CLAS
	Partenaires	Ecole élémentaire Collège		

Orientation 4 : Le Projet collectif Familles

Objectif 6 : Avoir une attention particulière aux familles en difficulté

Nom de l'action	Aider les familles en difficulté			
Période de l'action Echéancier	Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette Extérieur			
Public visé	Familles du territoire d'intervention			
Contexte et constats	Un certain nombre de familles présente des difficultés dans l'éducation de leurs enfants ou plus généralement sur la parentalité			
Objectif de l'action	Avoir une attention particulière pour les familles en difficulté			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir écouter et repérer les familles en difficulté - Faciliter la rencontre, faire du lien social, rompre la solitude - Soutenir les compétences parentales à travers des débats et échanges - Viser l'autonomie - Travailler en partenariat avec d'autres acteurs du territoire 			
Description de l'action	<p>Travail transversal entre l'Accueil et la référente Familles qui permet de présenter le Centre social de manière exhaustive</p> <p>Travail transversal entre le secteur Familles et le secteur Enfance/Jeunesse</p> <p>Relais réalisé avec le référent « Accès aux droits »</p> <p>Mise en place d'une commission sociale en interne et entre professionnels</p> <p>Mise en place d'une commission Enfance/Jeunesse/Parentalité avec membres du Conseil d'Administration</p> <p>Formation continue des professionnels</p>			
Critères d'évaluation	<p>Temps consacré à cette action</p> <p>Satisfaction des familles</p> <p>Suivi des familles</p> <p>Commission sociale</p> <p>Bilan annuel de l'action</p>			
Moyens humains	Pilote (s)	Référente Familles	Administrateurs	2 membres référents
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	
	Partenaires	MDS, ASSAD-HAD, REAAP, Point Écoute Parents		

Orientation 4 : Le Projet collectif Familles

Objectif 7 : Sensibiliser les familles et les enfants aux enjeux environnementaux

Nom de l'action	Les enjeux environnementaux			
Période de l'action Echéancier	Au quotidien Tout au long du Projet social			
Lieu de l'action	Centre social de la Vallée Violette Extérieur			
Public visé	Familles du territoire d'intervention			
Contexte et constats	Le Centre social est un lieu ressource pour les habitants et particulièrement pour les familles sur les thèmes du quotidien : accès aux droits, culture, loisirs, citoyenneté. En tant qu'acteur du territoire, il s'agit ensemble de préparer la société de demain en se préoccupant des enjeux environnementaux			
Objectif de l'action	Sensibiliser les familles et les enfants aux enjeux environnementaux			
Objectifs opérationnels de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Bien connaître les partenaires liés aux thématiques liées au développement durable - Travailler en transversalité - Former et sensibiliser l'ensemble de l'équipe 			
Description de l'action	Les enjeux environnementaux impactent l'ensemble de la société : au niveau du Centre social, cela concerne tous les secteurs : travail en transversalité Mise en place d'actions de sensibilisation Jardin partagé Composteur			
Critères d'évaluation	Temps consacré à cette action Formation continue des référents Satisfaction des familles Bilan annuel de l'action : outil statistique dès 2022			
Moyens humains	Pilote (s)	Référente Familles Référente Enfance/Jeunesse	Administrateurs	2 membres référents
	Membres de l'équipe	Ensemble de l'équipe	Autres bénévoles	Familles et enfants
	Partenaires	Associations et acteurs du territoire Métropole		

4. L'évaluation participative et en continu

L'évaluation est une démarche dynamique qui doit permettre, tout au long des quatre années du projet, de mesurer les résultats obtenus, à partir des actions menées par le Centre social Vallée Violette, au regard des orientations choisies.

Elle permet de mesurer et d'analyser la mise en œuvre opérationnelle du projet en termes qualitatif et quantitatif et de réajuster en fonction de l'analyse des résultats. Elle a du sens et de l'intérêt dans la mesure où elle est portée par l'Association dans son ensemble, c'est-à-dire par les administrateurs sur l'aspect des choix stratégiques, par l'équipe professionnelle sur l'aspect de la mise en œuvre et en y associant systématiquement des principaux acteurs : habitants, adhérents, partenaires...

De ce fait, nous avons fait le choix de déterminer pour les quatre années du projet et pour chaque orientation choisie, des critères d'évaluation en termes soit de :

- Pertinence : rapport entre les besoins, les enjeux et les objectifs
- Effectivité : rapport entre les moyens prévus et les moyens mis en œuvre
- Efficience : rapport entre les moyens mis en œuvre et les résultats
- Reconnaissance : rayonnement et légitimité du Centre social auprès des habitants et des partenaires

Nous avons déterminé des indicateurs qualitatifs et quantitatifs qui seront évalués chaque année notamment avec la rédaction du rapport d'activité annuel présenté et soumis au vote en Assemblée générale.

De plus, nous avons fait le choix d'instaurer un certain nombre de commissions à différents niveaux d'intervention et de participation (bénévoles associatifs, professionnels de la structure, partenaires et bien sûr habitants du territoire).

Celles-ci vont nous permettre un suivi et une évaluation en continu des actions mises en œuvre en fonction des orientations retenues pour les quatre années à venir.

Ainsi, nous pourrions au fur et à mesure apporter des modifications, ajuster nos actions en fonction des divers apports et contributions des uns et des autres, tout en maintenant le cap : **Agir pour un quotidien solidaire.**



ANNEXES

1. Questionnaire aux habitants

QUESTIONNAIRE ANONYME



ENQUÊTE DE QUARTIER

La Parole est à vous !

Dans le cadre du renouvellement du **Projet social du Centre social de la Vallée Violette**, votre avis nous intéresse afin de réaliser un diagnostic du quartier et répondre au mieux à vos envies ou besoins. Nous vous remercions d'avance de bien vouloir contribuer à cette enquête, en répondant aux questions ci-dessous.

Vous pouvez répondre à un questionnaire par personne ou un questionnaire par foyer.

Ce questionnaire est à rendre avant le 28 février 2021 : il peut être remis directement à l'accueil du Centre social, mais aussi déposé dans la boîte à lettres du Centre social ou celle de Touraine Logement (local près du Secteur Jeunes sur la place du marché).

Composition du foyer

1.1 Vous êtes : Un homme Une femme

1.2 Où habitez-vous ? Code postal :

Le nom de votre rue :

1.3 Depuis combien de temps habitez-vous le quartier ?

1.4 Quelle est la composition de votre foyer ?

Nombre d'adultes ? Quel(s) âge(s) ?

Nombre d'enfants ?

0-5 ans |__| 6-11ans |__| 12-15 ans |__| 16-18 ans |__| + 18 ans |__|

1.5 Vous êtes :

- Célibataire Veuf(ve)
 En couple, union libre, pacsé(e) ou marié(e) Séparé(e)

1.6 Quelle est votre catégorie socio-professionnelle ?

- Agriculteur Auto-entrepreneur
 Artisan, commerçant et chef d'entreprise Retraité
 Profession intermédiaire, cadre moyen Demandeur d'emploi
 Cadre supérieur Etudiant ou lycéen
 Employé et personnel de service Sans activité professionnelle
 Ouvrier

Quartier de la Vallée Violette

2.1 Quelle(s) structure(s) ou quel(s) service(s) fréquentez-vous à la Vallée Violette ? (plusieurs choix possibles)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Les commerces | <input type="checkbox"/> Le Centre social |
| <input type="checkbox"/> Les services postaux et bancaires | <input type="checkbox"/> Le marché du samedi matin |
| <input type="checkbox"/> Les services médicaux et paramédicaux | <input type="checkbox"/> Une association : |
| <input type="checkbox"/> Des espaces de loisirs et/ou de sport | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> Rien, pourquoi ? : | |

2.2 Quelle image avez-vous du quartier de la Vallée Violette ?

.....
.....

En un mot, comment pouvez-vous le qualifier ?

.....

2.3 Dans l'idéal, qu'est-ce qui pourrait rendre votre vie plus facile ou plus agréable, qu'est-ce qui améliorerait votre quotidien ?

.....
.....
.....

Centre social de la Vallée Violette

3.1 Connaissez-vous le Centre social de la Vallée Violette ? Oui Non

Si oui, comment l'avez-vous connu ?

- Le bouche-à-oreille
- Les réseaux sociaux (site internet, Facebook, ...)
- La presse écrite (La Nouvelle République, Joué Ma Ville, La Petite Source)
- La plaquette d'informations
- Autre :

3.2 Le fréquentez-vous ? Oui Non

Si oui, pour quelle(s) occasion(s) ?

- Activités : laquelle ou lesquelles ?
- Manifestations (Fête de quartier, Carnaval, Soirée Interculturelle, Repas...)
- Animation de rue ^{et/ou} sorties familles/sorties seniors
- Démarches administratives
- Démarches d'insertion socio-professionnelle
- Permanences sociales
- Bibliothèque ^{et/ou} Ludothèque
- Autre :

Si non, pourquoi ?

3.3 Êtes-vous adhérent du Centre social ? Si oui, depuis combien de temps ?

- Moins d'1 an Plus de 4 ans
 Entre 1 et 4 ans Je ne suis pas adhérent

3.4 Quelle note donneriez-vous à l'accueil du Centre social ? (Entourez la note)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

Pourquoi ?

3.5 Selon vous, à qui s'adressent les activités du Centre social de la Vallée Violette ?

- Aux enfants et aux jeunes Aux personnes en situation de précarité
 Aux familles Aux personnes en recherche d'emploi ou de formation
 Aux adultes Aux personnes en demande d'aides administratives
 Aux seniors À tout le monde

3.6 Pour vous, un centre social, c'est : (vous pouvez cocher 3 réponses)

- Un lieu de rencontres Un lieu ouvert à tous
 Un lieu d'entraide Un lieu de détente
 Un lieu d'éducation Un lieu pour mettre en place des projets
 Un lieu de loisirs

3.7 Si une salle d'accueil conviviale dédiée à la détente, à la discussion était aménagée dans le Centre social, auriez-vous envie d'y venir ? Oui Non

Si non, pourquoi ?

3.8 Par rapport à la communication du Centre social, quel(s) moyen(s) de communication vous satisfait(ont) davantage ?

- E-mail, réseaux sociaux... Presse (La Petite Source, La Nouvelle République...)
 Courrier Autre :

Pensez-vous être suffisamment informé par le Centre social ? Oui Non

Si non, pourquoi ?

Enfance (à remplir uniquement si vous avez des enfants)

4.1 Que fait(font) votre(vos) enfant(s) :

- le mercredi ?
- pendant les vacances ?

4.2 Savez-vous que le Centre social propose un service d'animation pour les enfants ?

- Oui Non

Si oui, lequel ? :

Tournez la page s'il vous plait

4.3 Auriez-vous besoin d'un service d'animation pour votre(vos) enfant (s) ?

- Le mercredi
- Les petites vacances scolaires
- Juillet
- Août

Pourquoi ?

- Comme moyen de garde
- Lieu d'activités
- Pour être avec les copains
- Autre :

4.4 Si votre enfant ne fréquente pas ces services, pour quelle(s) raison(s) ?

- Pas besoin de moyen de garde
- Déjà pris par une activité sportive, culturelle...
- Horaires ne correspondant pas
- Distance, éloignement
- Tarifs
- Pas envie
- Fréquentation d'un autre accueil :
- Autre :

4.5 Quel serait l'Accueil de loisirs idéal qui vous donnerait envie d'inscrire votre enfant ?

.....
.....

Merci de votre participation

Si vous souhaitez connaître les résultats de ce questionnaire ^{et/ou} échanger sur les futurs projets du Centre social de la Vallée Violette, projets à construire ensemble selon vos envies, vous pouvez nous laisser vos coordonnées.

Nom : Prénom :

Mail : Tél :

Mentions légales

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Centre social de la Vallée Violette à Joué-lès-Tours pour améliorer les services proposés aux habitants du quartier de la Vallée Violette ainsi qu'aux usagers du Centre social.

La base légale du traitement est le consentement de la personne concernée.

Les données collectées seront communiquées à un seul destinataire : le Centre social de la Vallée Violette.

Les données sont conservées pendant 5 années.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le Centre social de la Vallée Violette de Joué-lès-Tours à l'adresse suivante : contact@cvalleeviolette.fr

2. Trame des entretiens avec les partenaires

Enquête auprès des partenaires du Centre social de la Vallée Violette 2021

Méthodologie : Entretiens individuels sur rendez-vous

Le Quartier Vallée Violette :

- Atouts et inconvénients du quartier : quelle image avez-vous de ce quartier ? Que manque-t-il sur ce quartier ?
- Quels sont les besoins repérés par votre structure concernant le public qui vous concerne ?

Le Centre social de la Vallée Violette :

- Selon vous, à qui s'adresse un centre social ? Le Centre social de la Vallée Violette répond-il à ces attentes ?
- Selon vous, quelle est sa zone d'influence ?
- Selon vous, que fait un centre social ? Le Centre social de la Vallée Violette répond-il à ces attentes ?
- Quelles sont vos relations avec le Centre social de la Vallée Violette ? vos attentes ou propositions en lien avec le CS
- En quoi le Centre social de la Vallée Violette peut-il vous être utile pour les actions que vous portez ?
- Quelles pistes d'améliorations pour un travail en commun ?

3. Trame des entretiens avec les politiques

Méthodologie : Entretiens individuels sur rendez-vous

Dans le cadre de la réalisation du prochain Projet social de la structure, nous souhaitons aborder avec vous les points suivants :

- Comment pouvez-vous qualifier les relations entre la Municipalité, le Département et le Centre social ?
- Quelles sont vos attentes, vos propositions et/ou pistes d'amélioration sur le travail en partenariat avec les Centres sociaux de la ville ? et en particulier avec le Centre social de la Vallée Violette ?
- Avez-vous des projections sur les quatre années à venir concernant le Centre social de la Vallée Violette ?